A SAINT-JEAN

- Taxe foncière maintenue à $1.25 (p. 3)
- "Jeune Chambre par excellence" (p. 3)
- Fusion prochaine St-Jean et St-Eugène (p. 3)
- Elections scolaires le 7 septembre (p. 2)

LE RICHELIEU

VOLUME XXX — No 33 SAINT-JEAN, JEUDI LE 8 JUILLET 1965

Yvon Dupuis subira son procès devant jury

L'ex-ministre d'Etat dans le cabinet Pearson, M. le député Yvon Dupuis, sera jugé lors de son procès aux Assises criminelles d'automne, tel en a décidé le juge André Régnier lors de l'examen volontaire du prévenu mardi matin. Le député de Saint-Jean aux Communes devra répondre à 3 chefs d'accusation. Il est présentement accusé d'avoir obtenu un pot-de-vin de $10,000 de M. Roch Deslauriers et sera juge devant un jury selon sa volonté. Il lui est toujour possible de se présenter devant un seul juge s'il le désire.

CAUTIONNEMENT FIXE A $800

Le Procureur de la Couronne, Me Jean Bienvenue, demanda à la Cour de fixer un cautionnement pour garantir la présence d'Yvon Dupuis aux Assises Criminelles. L'avocat montréalais de la défense, Me Raymond Daoust s'objecta au cautionnement en faisant valoir que le prévenu jouissait d'une bonne réputation à Saint-Jean et qu'il n'avait jamais manqué de se présenter devant la Cour, même pour de simples formalités. Me Daoust ajouta qu'un cautionnement personnel était suffisant. Ce à quoi le juge Régnier et Me Bienvenue s'opposerent en déclarant qu'il ne devait pas y avoir exception à la règle, même pour le cas Dupuis. On fixe donc le cautionnement à $800 sur immeubles.

Dernière heure

Le chiropraticien Roch Deslauriers, principal promoteur de la piste de courses de Saint-Luc, a été accusé mardi après-midi d'avoir fabriqué un faux document, "avec l'intention d'induire en erreur l'hon. Bernard Pinard faisant croire que ce document était authentique, au préjudice de M. Yvon Dupuis".

L'accusation, portée par M. Réal Rousseau, a été déposée devant un juge de paix par Maître Raymond Daoust. La sommation est retournable lundi le 12 juillet.

La dénonciation rappelle qu'au cours de son long témoignage devant le juge Régnier, lors de l'enquête préliminaire de M. Dupuis, M. Deslauriers a admis qu'il avait fait signer à M. Raoul Gobeille, au cours du mois de février 1964, un document qu'il a dit être faux.

"DESLAURIERS SOUS ARRET"

Avant le jugement de la Cour Me Raymond Daoust a demandé au juge de porter un mandat d'arrestation contre le Dr Roch Deslauriers pour fabrication de faux documents. Le juge Regnier a retorqué qu'il n'était pas de son autorité de poser un tel geste, mais celle du juge de paix. On se souvient que Me Daoust avait averti le procureur de la Couronne le 22 juin que si on prenait pas de mesures directes contre le Dr Deslauriers, d'autres s'en chargeraient. L'avocat de la défense s'adressera sans doute à un juge de paix.

ABSENCE DE DEUX TEMOINS DE LA DEFENSE

Me Daoust a manifesté son mécontentement à cause de l'absence du député provincial de St-Jean, M. Philodor Ouimet.

Il a demandé à la Cour "d'agir", car selon Me Daoust, M. Ouimet avait reçu un "sub poena" samedi pour se présenter devant le Tribunal mardi. En terminant l'avocat de la défense souleva l'hilarité de l'assistance en déclarant que "malgré ses nombreuses charges à Québec, M. Ouimet aurait pu se présenter le matin et retourner l'après-midi faire ses discours". En ce qui concerne le ministre du Revenu, Eric Kierans, il était retenu à Québec à une séance du cabinet provincial.

QUERELLE AU SUJET D'UNE SERVIETTE

Un début de querelle entre les deux avocats survint lorsque M. D'Hont, commissaire de la Cour Supérieure, produisit devant le juge certaines notes personnelles qu'il avait prises le 2 janvier à une réunion avec M. Dupuis et trois autres personnes. Me Bienvenue demanda qu'on lui fasse connaître ces notes et c'est là-dessus que Me Daoust se leva en déclarant que M. D'Hont n'avait pas à donner ses notes à Me Bienvenue. Ce dernier demanda alors à la Cour de prendre la serviette de M. D'Hont et bondit de son siège et affirma catégoriquement que la Cour n'avait

(suite à la page 20)

Dans la région

Grève chez les détaillants d'essence

Depuis minuit mardi, les 59 détaillants d'essence de la région de Saint-Jean et d'Iberville sont entrés en grève. C'est à la suite de la réunion de leur Fraternité, mardi soir, au sous-sol de l'hôtel National que les détaillants ont décidé unanimement de fermer les pompes à essence ainsi que les stations de service. Seuls les garages demeurent ouverts, mais ne vendent pas de gazoline. Le garage ST-JEAN AUTOMOBILE LTEE sera l'unique détaillant qui approvisionnera: la police, les pompiers, les médecins, les gardes-malades, les laitiers, les boulangers et journalistes, tous les services publics. Ces personnes devront pourtant s'identifier pour se procurer de l'essence. La Fraternité a demandé aux grévistes d'être patients et de ne pas user de violence.

Déclaration du vice-président de la Fraternité

M. Pierre Detongre a déclaré que la Fraternité avait refusé l'offre des compagnies pétrolières d'augmenter le prix de la gazoline de .04¢ pour satisfaire leurs exigences. Les compagnies étaient prêtes à donner une augmentation de 1.7¢ du gallon au détaillant et de garder 2.3¢. Tout ce que la Fraternité demande, a dit M. Detongre, c'est d'avoir 2¢ de plus par gallon et cela sans augmentation de prix. Les détaillants ont actuellement 6¢.

La Fraternité de Saint-Jean est en marche

Selon le voeu des détaillants réunis en assemblée, mardi soir, la Fraternité prendra désormais une forme administrative et grâce aux quelque 50 adhésions ($40 annuellement), la Fraternité de Saint-Jean et Iberville fera bloc avec la Fraternité provinciale. M. Normand Beauregard agit présentement comme président.

Le quartier général des grévistes est situé au coin St-Michel et boulevard du Séminaire.

Le dépotoir de Saint-Blaise

La Cour Suprême accorde jusqu'au 1er août

Comme notre journal "Le Richelieu" le publiait en primeur dans son édition de la semaine dernière, la Cour Suprême, le plus haut Tribunal du pays, a rendu jugement contre M. Gaston Guay, avec dépens. On pourra prendre connaissance du texte intégral du jugement publié en page 13.

En résumé, comme nous l'avons dit la semaine dernière, la Cour Suprême du Canada confirme le jugement qui donnait raison à la municipalité de Saint-Blaise qui s'occupait à ce que M. Gaston Guay vienne déposer les vidanges de la Cité de Saint-Jean dans les limites de la Cité.

Nous avons rencontré les autorités de la municipalité de St-Blaise, M. le maire Ubald Chabot et le secrétaire-trésorier, M. Urgel Chabot. Il va sans dire qu'on est décidé à mettre à exécution ce jugement qui accorde à M. Guay jusqu'au 1er août 1965 pour cesser de déposer les vidanges.

A l'assemblée de lundi soir, au Conseil de Ville, M. Gaston Guay a fait part des derniers développements. Une entrevue a été ménagée avec l'ingénieur en chef du département de la Santé à Québec. M. l'ingénieur Marcel Bernard a été autorisé à accompagner M. Guay et son procureur à Québec. L'entrevue doit avoir lieu mercredi ou jeudi.

La Cité de Saint-Jean a aussi adopté une résolution demandant au Département de la Santé d'accorder un délai nécessaire afin que la Cité de Saint-Jean prenne les mesures nécessaires pour disposer de ses vidanges.

Congrès de l'UCFR à Verchères, le 13

Le congrès annuel de l'UCFR du diocèse de Saint-Jean aura lieu mardi le 13 juillet, à Verchères, à l'école Ludger Duvernay.

Il débutera à une heure de l'après-midi pendant lequel seront rapportées les activités de l'année et les projets de l'année qui vient.

Il y aura une exposition de travaux manuels préparés par les membres. En plus des articles du programme, une grande variété d'objets sont attendus.

Ce congrès se terminera par une parade de vêtements confectionnés par les Cercles. L'entrée est gratuite. Elle commencera à 8 h. p.m.

A Varennes le 14 juillet

M. l'abbé Pierre Lanctôt, curé de St-Eugène, qui prêchera au pèlerinage à la Bienheureuse Mère d'Youville.

Nous rappelons le programme:
7 h. 30 p.m.: Confessions.
8 h. 00 p.m.: Proclamation de la parole.
8 h. 45 p.m.: Messe lue et homélie par S. Exc. Mgr Coderre. Vénération des Reliques.
NOTE: Un rendez-vous avec Dieu vaut bien qu'on en sacrifie d'autres.

M. J.-A. Bélanger
réélu président à la régionale Honoré-Mercier

M. R. ROBIDOUX
réélu président à la régionale de Lignery

(VOIR NOUVELLES EN PAGE 7)

Pas cette année

La voie double sur 9-B

Le parachèvement de la voie double sur la route 9B entre St-Jean et Laprairie ne se fera pas encore cette année. La nouvelle a été confirmée à la Chambre de Commerce de Saint-Jean, par le ministre de la Voirie provinciale, l'hon. Bernard Pinard, dans une lettre adressée ces jours derniers aux membres de cet organisme de notre cité.

On se rappellera qu'à cet effet, de nombreuses représentations avaient été faites par la Chambre locale et les conseils municipaux. Il appert que les crédits qui avaient été versés à cette fin ont été versés à d'autres projets de plus grande envergure et qui se faisaient de plus en plus pressants.

Par ailleurs, le ministre Pinard aurait promis que la construction de la route 9B s'effectuera tout probablement au cours de l'été '66. Donc avis à ces messieurs les camionneurs et usagers de l'automobile: attendez encore une année avant de voir se concrétiser le rêve de tant de gens, c'est-à-dire le parachèvement de la voie double entre Saint-Jean et Laprairie.

A Saint-Jean

Elections scolaires le 7 septembre

La fusion des deux Commissions scolaires de la Cité de Saint-Jean est officielle depuis l'après-midi de mardi 6 juillet, alors que la Chambre a adopté en première et deuxième lecture le bill de fusion.

Pour cette année, l'année fiscale se terminera le 31 août et la mise en nomination pour les élections de sept commissaires a été fixée au 7 septembre et la votation, s'il y a lieu, se fera lundi le 13 septembre.

Municipalité de Saint-Jean

Elections le 14 juillet

Mercredi le 14 juillet, il y aura mise en nomination pour l'élection d'un maire et de trois conseillers de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste.

M. le maire Philodor Ouimet termine son mandat de maire ainsi que MM. Eugène Théberge, François Oligny et Jean-Marie Lachance, comme conseillers.

La mise en nomination se fera à l'école Marguerite Bourgeois de 10 heures à midi, le 14 juillet et la votation, s'il y a lieu, est fixée au lundi 19 juillet, de 9 h. a.m. à 7 h. p.m.

C'est Me Guy Gervais qui est président d'élection et M. Georges-Emile Bouchard, est secrétaire-trésorier.

M. Jean-Jacques Jauniaux nous a annoncé sa candidature comme conseiller lors de ces élections.

Un incendie près du bois du Séminaire

Un début d'incendie qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses a pris naissance vers 3 heures p.m. jeudi dernier. Immédiatement alertés, les sapeurs de la brigade des incendies de notre ville, sous la direction de M. Antoine Morin se rendirent sur les lieux. A leur arrivée, une épaisse fumée recouvrait tout le secteur et nos pompiers ont dû faire diligence pour empêcher que les flammes ne se propagent avec une trop grande rapidité sur les terrains situés à l'arrière du Séminaire de Saint-Jean et dans le bois. Le feu a détruit en grande partie l'herbe. Après 45 minutes de travail ardu, les 12 sapeurs regagnaient leur caserne.

Il veut devenir sapeur . . .

La photo ci-dessus nous fait voir quelques sapeurs à l'oeuvre qui combattaient jeudi dernier un feu de brousse sur les terrains situés à l'arrière du Séminaire de Saint-Jean. Un jeune garçon offre ici ses services en tenant le boyau des sapeurs. Qui sait? Peut-être sera-t-il un futur sapeur?

Réal Payette élu président des Chevaliers du 4e

L'Assemblée Marquis Louis de Montcalm au 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb pour le diocèse de St-Jean, tenait récemment une assemblée générale et procédait à l'élection de ses officiers pour le terme 1965-1966.

Sire Chevalier Réal Payette a été élu au poste de Fidèle Navigateur; Sire Chevalier Adélard Ducharme, Fidèle Pilote; Sire Chevalier Maurice Bonvouloir, Fidèle Capitaine; Sire Chevalier Paul Bernier, Fidèle Contrôleur; Sire Chevalier Alfred Croisetière, Fidèle Sentinelle intérieure; Sire Chevalier Henri Lafrenière, Fidèle Sentinelle extérieure. L'ex-Fidèle Navigateur J. E. A. Lacasse a été nommé Fidèle Amiral.

M. REAL PAYETTE

Lors de cette assemblée, le Fidèle Navigateur annonçait que Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse, avait nommé Sire abbé Antoine Rémillard, curé de la paroisse Notre-Dame de Bon-Secours à Ville de Brossard, Fidèle Chapelain de l'Assemblée.

Une centenaire: Mme Joseph Tremblay

Le Foyer de Saint-Jean fêtera ce mois-ci le centenaire de l'une de ses pensionnaires: Mme Joseph (Marie-Rose) Tremblay, née Simard, qui aura cent ans le 19 juillet.

Mme JOSEPH TREMBLAY

Venue jeune de la Malbais, afin de gagner sa vie en service domestique, Mlle Marie-Rose Simard épousa Joseph Tremblay dont elle eut trois enfants, deux fils qui vivent aux Etats-Unis et une fille: Mme Bernard Ulrich, qui vit à Montréal.

Sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants forment la couronne de cette vénérable aïeule, dont la lucidité et la mémoire sont vraiment extraordinaires. Elle n'oublie rien et sa gaieté lui permet d'interpréter des chansons sans en oublier un mot, et de danser à l'ébahissement de toutes les pensionnaires du Foyer.

Le Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean a pris l'initiative d'organiser une petite fête en son honneur et désire lui présenter une bourse dont le produit égalera le nombre d'années atteint par la jubilaire. Toute personne qui aurait l'amabilité de contribuer à cette bourse (cette célébration concerne en fait tous les citoyens de Saint-Jean, puisqu'un centenaire est un evenement assez rare dans une vil, le) peuvent confier leur offrande à l'un des directeurs du Club des 3 fois 20 ans (M. Jean Brunelle, 148 boul. Gouin, St-Jean, président) ou à la présidente de la section des Dames Seules (Mme C. Fortin).

Marie-Ange Bouchard, t.s.p.

Contrats pour $267,531 dans notre région

Le ministère de la Production de défense vient d'accorder des contrats pour un montant de $267,531 à des firmes de notre région.

En voici le détail: Aircraft Industries Ltd., $10,000 (pièces de réparations); A. Baraby & Fils Inc., $32,543 (pour mazout); Richelieu Chemical Co. Ltd., $24,638 (pour décapant pour peinture); Scott Uniform Co. Reg'd. $20,350 (pour vêtements); United Aircraft of Canada Ltd., $180,000 (pour des pièces de commandes et pièces de moteurs d'aéronefs).

Tous auraient pu périr . . .

En effet, n'eut été de la prompte intervention des services de police et incendie de notre Cité, toutes les personnes qui prenaient place dans ce luxueux bateau de plaisance auraient pu périr, brûlées vives. Cette photo prise quelques minutes seulement après la tragédie nous fait voir ce qui reste intact du yatch évalué à près de $10,000.

Une explosion détruit un bateau de plaisance à Saint-Jean: 11 blessés

Une formidable explosion s'est produite à bord d'un bateau de plaisance, vers les 9 h. 15 a.m. jeudi dernier, fête de la Confédération, près de l'extrémité du quai du Yacht Club à St-Jean,, occasionnant des blessures très sérieuses à deux personnes; il s'agit de Mme Maurice Olivier, du 9917, 87e avenue à Rivière-des-Prairies et de la petite Claire Lévesque, 5 ans, du 1375 de la rue Breux à Chambly, qui aurait subi des brûlures au deuxième degré par tout le corps.

Le bateau détruit était la propriété de M. Jacques Lévesque, du 1375 Breux à Chambly. Au moment de l'accident, 11 personnes se trouvaient à bord du yacth de plaisance et M. Lévesque venait tout juste de faire le plein d'essence lorsque se produisit la terrible explosion. Les autres passagers étaient Mme Jacques Lévesque, épouse du pilote et leurs huit enfants: Lilianne, 14 ans; Nicole, 12 ans; Mireille, 10 ans; Denise, 9 ans et François 2 ans.

Immédiatement après l'accident, les membres de la famille Lévesque furent transportés de toute urgence par ambulance à l'hôpital de Saint-Jean afin d'y recevoir les premiers soins.

L'accident

Le premier témoin oculaire de l'accident fut le Directeur de la Sûreté municipale de Saint-Jean, M. J.-T.-A. Charron qui était à pêcher sur les quais du "Yacth Club". Rencontré sur les lieux de la tragédie, le Directeur Charron nous déclarait qu'il avait entendu une formidable explosion. Immédiatement celui-ci pensa qu'il s'agissait d'une détonation de dynamite, mais bien vite il devait se rendre à l'évidence qu'il s'agissait plutôt d'un bateau qui venait de faire explosion et qui flambait sur la rivière Richelieu: "C'était affreux d'entendre les cris des enfants qui se trouvaient pris de panique" de nous déclarer le Directeur. Mais grâce au sang froid de personnes charitables, les premiers secours ne tardèrent pas à arriver. Le premier danger à écarter était celui de toutes noyades possibles de ces pauvres gens qui tentaient d'échapper aux flammes qui enveloppaient complètement le bateau. C'est le directeur Charron lui-même qui demanda sur les lieux du sinistre, la Brigade des incendies, trois ambulances et deux autos patrouilles ayant à bord le lieutenant Maurice Filion, le sergent Réal Sergerai et les agents Claude Brault, Réjean Vaillancourt et Rémi D'Amour. Tous aidèrent au sauvetage des blessés et ne méritent que d'élogieuses félicitations pour leur bravoure et leur dévouement inlassable.

Projeté à l'eau

On rapporte que sous la force inouie de la déflagration, Mme Olivier et Mme Lévesque furent toutes deux projetées dans les eaux de la rivière Richelieu et n'eut été de la présence d'esprit du chef Charron et de la bravoure de MM. Pierre Nadeau et Serge Brabant, qui n'hésitèrent pas à se jeter dans l'eau, afin de sauver d'une mort certaine les deux malheureuses, on se demande qui aurait pu survenir. M. Lucien Simard, qui était tout près en chaloupe, a aussi donné son coup de main.

Sang froid du pilote

M. Lévesque, pilote du bateau d'une longueur de 21 pieds environ a réussi voyant que son navire était la proie des flammes à ramener celui-ci à proximité du quai du Yacth Club. Tenant un de ses enfants dans ses bras et attendant que les secours arrivent.

Rapidement alertés, les sapeurs de notre ville sous les ordres du directeur Antoine Morin se rendirent sur les lieux afin d'éteindre les flammes qui achevaient de consumer le luxueux petit bateau qui portait le nom de "Caprice". Les dommages seraient de l'ordre de près de $10,000 et une enquête est présentement en cours.

Vol par effraction à Saint-Remi

Les agents de la Sûreté Provinciale de Saint-Jean enquêtent présentement sur les circonstances entourant un audacieux vol par effraction qui a été perpétré durant la nuit de dimanche à lundi au garage Ste-Marie de St-Remi de Napierville. Il appert que le ou les malfaiteurs auraient enfoncé une fenêtre située à l'arrière de l'établissement, pour pénétrer dans le garage, s'emparer d'un montant de $10,000 en argent et en chèques pour ensuite prendre la fuite.

En dernière heure, nous apprenons que d'importants développements sont attendus dans cette affaire et que même des arrestations seraient imminentes.

La taxe foncière maintenue à $1.25 à St-Jean

A l'assemblée statutaire de juillet, au Conseil de Ville de la Cité de Saint-Jean, tenue lundi soir, nos édiles ont adopté l'homologation des rôles d'évaluation et fixé le taux de la taxe, comme le veut la charte. Il y eut d'abord étude de cinq plaintes qui avaient été adressées au greffier de la Cité. A l'unanimité, le Conseil a ensuite adopté les rôles et fixé le taux de la taxe foncière à $1.25 pour cent et la taxe locative à 6 pour cent du loyer payé. Même malgré l'augmentation des dépenses, le budget sera bouclé, grâce à l'augmentation de la valeur foncière imposable créée par les nouvelles constructions. Avis de motion a été donné et le règlement fixant le taux à $1.25 sera adopté à la prochaine assemblée.

S.H. le maire L.N. McMillan présidait et tous les échevins étaient à leur siège.

Répartions égout et pavage

Le Conseil a aussi procédé à l'étude des plaintes aux rôles de répartitions d'égout et de pavage. Un groupe de propriétaires de la rue Maisonneuve ont demandé et obtenu des explications sur les différences dans les charges. Quelques propriétaires favorisés par une première pétition ont bénéficié de la main-d'oeuvre des travaux d'hiver. Les travaux exécutés lors d'un deuxième règlement ont été effectués par les employés réguliers payés par la Cité. Comme l'a bien expliqué échevin Fernand Roy, à la suite du trésorier, aucun propriétaire ne paie plus qu'il devrait payer mais quelques-uns bénéficient des frais des travaux d'hiver.

On a ensuite procédé à l'homologation des rôles de répartitions et avis de motion a été donné pour l'adoption d'un règlement en conséquence lors de la prochaine assemblée.

Décision re: hôpital

La firme d'urbanisme sera avisée que la cité de Saint-Jean accepte la construction de l'hôpital sur le site prévu, malgré ses démarches auprès du ministère de la Santé. MM. les échevins demandent, cependant que soient inscrites au livre des minutes les démarches faites pour faire changer le site. On ne veut pas être blâmé dans l'avenir quand on constatera que l'hôpital est construit à proximité de terrains industriels et au milieu d'une paroisse. Les échevins Fernand Roy et Jacques Beauregard demandent qu'on enregistre leur dissidence. Pour sa part, l'échevin Guy Normand a déclaré qu'il ne s'oppose à l'adoption de la résolution parce qu'il ne voulait pas encore remettre la construction à plus tard, étant donné l'attitude du ministère de la Santé, mais il a demandé que soit bien enregistrées au livre des minutes les remarques au sujet d'un site plus propice offert par la Cité.

L'eau fournie en dehors de la Cité

M. Armand Hébert demande que la Cité lui fournisse l'eau pour son édifice qui renferme 12 logements au Grand Bernier, construit du côté ouest du chemin, soit en dehors des limites de la Cité. Permission a été demandée à la Commission municipale de Québec. Cette dernière a demandé qu'on lui fasse parvenir le taux qui sera chargé à M. Hébert. On discute longuement. M. Hébert veut payer pour l'exécution de tous les travaux et se dit prêt à payer le taux que la Cité fixera, mais il désire un raccordement immédiat où il se bâtira un puits.

L'échevin Choquette, l'échevin Roy et l'échevin Normand craignent d'établir un précédent et signalent qu'on vient de refuser justement une demande d'entente avec St-Eugène à cause de ce problème d'eau. On adopte quand même la résolution de faire le raccordement immédiatement. Le taux sera fixé selon la valeur de l'édifice de 12 logements et qui sera bientôt porté à 18 logements de trois pièces. L'échevin Choquette demande d'enregistrer sa dissidence.

(suite à la page 14)

L'annexion la plus urgente

Saint-Jean et la paroisse St-Eugène

A son assemblée de lundi soir, le Conseil de la municipalité de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste rendait visite à la Cité de Saint-Jean. La délégation était pilotée par le maire suppléant, M. Henri Roman.

Egout et aqueduc

M. Roman a dit que le premier but de la démarche n'était pas l'annexion mais l'obtention d'une entente, moyennant dédommagement, afin que la municipalité de la paroisse puisse répondre aux demandes du gouvernement provincial et construire des égouts d'après les plans préparés par la firme Monarque, Gaudette et Laporte.

M. le maire McMillan a dit que la Cité était sympathique à la paroisse St-Eugène et à ses problèmes mais que dans le moment, la Cité poursuivait de gros travaux sur le Jackwood et que c'était une partie essentielle à la future annexion de la paroisse de St-Eugène. Mais, pour le moment, on ne peut grever le budget des contribuables de Saint-Jean pour desservir d'autres municipalités et priver la nôtre.

MM. les échevins ont aussi exprimé leurs opinions. Tous sont d'accord à annexer le plus tôt possible, peut-être d'ici un an, mais il ne peut être question d'une entente seulement, même si c'est avec dédommagement.

L'échevin Bruno Choquette suggère une rencontre le plus tôt possible avec les autorités municipales de la paroisse. On demande que la municipalité s'assure du montant des octrois qu'elle pourra obtenir.

L'échevin Lorrain est d'avis qu'on ne devrait pas annexer avant d'être assuré que ce sera rentable. "Nous devons développer Saint-Jean avant de donner les services aux autres. Je suis le plus grand développeur, dit-il, mais nous ne pouvons vous donner un héritage".

Finalement, à la suggestion de l'échevin Guy Normand, on a convenu une rencontre des deux conseils d'ici un mois. La date sera fixée cette semaine.

Me Guy Gervais, secrétaire de la Municipalité de la paroisse, a dit qu'il y aura eu rencontre avec les autorités concernées à Québec avant cette rencontre des deux conseils et qu'on sera en mesure de connaître le montant des octrois.

En conclusion, on peut croire qu'une annexion ou fusion sera possible d'ici une année.

"Jeune Chambre par excellence"

On peut voir les nombreuses attestations méritées par la Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville. De gauche à droite: MM. Marcel Chouinard, Denis DesGranges, R. Dextradeur, Robert Vincelette, président; Claude Laffage, ex-président; Normand Desourdy, président honoraire; Marcel Bessette et André Millot.

Annexion Iberville avec Saint-Jean

Une rumeur sans fondement

Au début de l'assemblée de lundi soir, au Conseil de Ville de Saint-Jean, Son Honneur le maire L.N. McMillan a déclaré avoir pris connaissance d'un article dans un hebdomadaire local dans lequel on parlait d'annexion future d'Iberville avec Saint-Jean. "Ces rumeurs ou canards, dit-il, ce n'est pas trop bon. Ça peut donner des illusions pour ensuite créer de grands désappointements". M. le maire McMillan continue en disant que la Cité de Saint-Jean n'avait jamais été invitée à donner son opinion à ce sujet. "S'il se trouve des groupements intéressés à la fusion, si les autorités municipales la désirent, qu'on passe un referendum, qu'on fasse la demande si le referendum est favorable, on se réunira ensuite pour mettre cartes sur table. A Saint-Jean, nous sommes conscients qu'il faudra encore faire de grosses dépenses dans un avenir rapproché pour suivre le courant. Si Saint-Jean bouge, si Saint-Jean continue à connaître le progrès, toute la région en profitera.

En ce qui regarde Iberville, conclut le maire McMillan, les premiers intéressés doivent être les membres du Conseil de Ville qui s'adresseront à nous, s'il y a lieu".

Le maire Goyette

Rejoint par téléphone, S.H. le maire Armand Goyette nous a déclaré que toute cette affaire n'était pas sérieuse. "C'est un canard", dit-il. Il n'en a jamais été question à la table du Conseil et je n'en vois pas la possibilité".

Saint-Jean et Iberville

"Jeune Chambre par excellence"

● **Au congrès de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada, la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Jean et Iberville s'est méritée cinq premiers prix sur huit.**

Lundi soir se tenait une conférence de presse, conférence à laquelle prenaient part des membres de la presse locale, de même que plusieurs membres de la Jeune Chambre de Commerce des Jeunes dont le président sortant, M. Claude Laffage et le nouveau président pour le prochain terme, M. Robert Vincelette.

Prenant la parole, M. Laffage déclara que la Jeune Chambre était considérée comme un corps intermédiaire qui a pour but premier de former de futurs chefs d'entreprise. Par la suite, M. Laffage relata le travail fait par la Jeune Chambre de Saint-Jean durant la dernière année et les réalisations accomplies, le tout ayant pour effet de donner un résultat plus que satisfaisant.

Fait à souligner pour la première fois en 29 années d'existence, la Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville lors du congrès annuel des Jeunes Chambres du Canada qui s'est tenu au cours des derniers jours à Québec, vient de se mériter le titre de "Jeune Chambre par excellence". Certainement que l'honneur qui échoit à Saint-Jean aura pour effet de donner une excellente publicité à nos deux villes. En plus d'être proclamée 'a "Jeune Chambre par excellence", St-Jean s'est mérité quatre autres premiers prix sur huit, dont 1. — Affaires publiques; 2. — Meilleure réalisation de l'année (exposition industrielle et commerciale); 3. — Relations publiques et publicité; 4. — Concours "La Semaine de la fraternité" poussée par l'Union des Chrétiens et Juifs.

En terminant, M. Laffage déclara que la Jeune Chambre était un groupement qui ne peut qu'apporter du bien. Elle ne s'arrêtera pas mais continuera avec son nouveau président en la personne de M. Vincelette. A la suite de cette courte allocution de la part du président sortant, on remit aux membres de la presse locale le rapport complet des diverses activités de l'année de la Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville.

Mentionnons ici que la Jeune Chambre locale concourait dans la catégorie des unités de plus de 30,000 âmes. Et celle-ci a remporté cinq prix sur huit.

Le nouveau président, M. Robert Vincelette, a pris la parole pour déclarer que pour la prochaine année on tenterait de ne pas se répéter en organisant si possible d'autres genres d'activités. Le thème cette année sera: "L'économie".

"A Saint-Jean, ça bouge", de conclure le nouveau président.

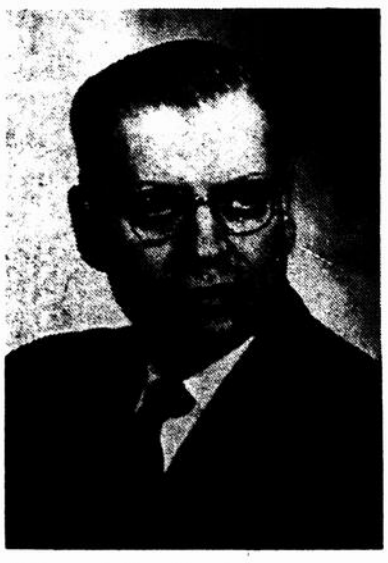

Député de district des Chevaliers

► M. ADRIEN GAULIN, de St-Jean, membre du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb, a été nommé Député de District pour un deuxième terme. C'est le Député d'Etat, M. Martin Forest, de Longueuil, qui a annoncé la nouvelle. M. Gaulin a juridiction sur les conseils de St-Jean, Napierville, St-Remi, Laprairie.

Absent

Le Dr Gaston Deslippe, de Laprairie, avise son estimée clientèle qu'il sera absent de son bureau du 24 juillet au 2 août.

L'EDITORIAL DU RICHELIEU

Le Séminaire ne peut être ainsi accusé

A l'occasion du débat en Chambre sur les crédits du Ministère de l'Education, M. Gérin-Lajoie a, les 21 et 22 juin dernier, fait des déclarations assez inquiétantes au sujet des collèges classiques.

LE RICHELIEU a dans le temps commenté largement ces déclarations qui suscitaient de façon assez générale des désapprobations.

Depuis, quinze jours sont passés et la transcription officielle des déclarations a paru dans la publication « Débats de l'Assemblée législative » (Vol. 2, No 76 et 77, 21 et 22 juin 1965). En appendice aux Débats (No du 21 juin) parait un tableau No 5, intitulé « **Répartition des subventions du gouvernement** » aux collèges, séminaires (cours collégial) et écoles normales (brevet A) de 1961 à 1965.

Enoncé d'un doute

On se souvient que dans son allocution, M. Lajoie avait laissé planer des doutes sur l'honnêteté de certaines institutions ou, pour être plus précis sur l'emploi judicieux et conforme des octrois gouvernementaux. M. Lajoie a cité en Chambre le cas d'un collège qu'il n'a pas nommé mais qui a servi d'exemple pour illustrer sa pensée inquiète au sujet des autres collèges et je cite M. Lajoie: « Je connais un cas, par exemple, où nous avons accordé au Ministère de l'Education, Ministère de la Jeunesse dans le temps, des subventions de plusieurs centaines de milliers de dollars; je ne sais pas si ce n'est même pas au delà du million à un collège classique pour la construction et l'aménagement de locaux éligibles à nos subventions, et que cette même institution a, par ailleurs, utilisé son pouvoir d'emprunt sur le marché public pour se construire des services non-éligibles à nos subventions, et dans le cas que j'ai à l'esprit, un aréna. Et le financement de cet emprunt en terme d'amortissement et d'intérêt est évidemment porté aux frais annuels de cette institution et compte sans doute, pour une part, peut-être minime, je n'en sais rien, mais le principe est là, pour une part, quelle qu'elle soit, de l'augmentation des frais annuels de cette institution » (« Débats » No 77, page 3750).

Il est alors tout naturel de se demander si le Séminaire de Saint-Jean, pour un, peut être l'objet d'inquiétudes de la part du Ministère. A-t-il trompé la bonne foi des autorités provinciales? Est-il l'objet d'erreurs ou de fraudes?

Pour tâcher d'éclaircir ce point, de bien préciser le fait du Séminaire de Saint-Jean, nous sommes allés rencontrer M. l'abbé André Guillet, vice-recteur du Séminaire, agissant comme recteur durant le congé-maladie de M. l'abbé Jean-Marc Dupuis, et M. Jacques Laflamme, C.A., administrateur-comptable au service du Séminaire depuis bientôt cinq ans.

Ces autorités ont mis à notre disposition le dossier où se trouvent confinées les lettres entre le Ministère de la Jeunesse du temps et les autorités du Séminaire. Nous avons posé toutes les questions possibles et nous résumons à l'intention de nos lecteurs les faits principaux qui ressortent de cette entrevue.

Des faits

En 1960 et 61, les diocésains s'en souviennent, l'Association des Anciens élèves voulant marquer le 50e anniversaire du collège de Saint-Jean, lançait une souscription dans le diocèse, chez tous les Anciens et auprès des autorités municipales et gouvernementales. Il était alors question de parfaire le plan d'ensemble des bâtisses du Séminaire. Des études furent faites, des plans tracés, des soumissions reçues et des contrats donnés. Le Séminaire s'en tenant à l'essentiel a alors réalisé un projet de $2,495,412.63. Le tout était terminé pour le 50e anniversaire du Séminaire en 1961.

A l'automne de 1961, des démarches furent faites auprès du Ministère de la Jeunesse qui consentit à étudier la situation financière du Séminaire. Mgr Bernard Courville qui était alors recteur et M. Jacques Laflamme qui était déjà administrateur-comptable ont présenté à M. Jean-Marie Martin, le responsable du service des budgets d'investissements universitaires pour le Ministère de la Jeunesse, tous les plans, documents, informations nécessaires. M. Martin et son personnel étudièrent le tout et enlevèrent de l'évaluation éligible aux octrois ce qui dans la construction n'était pas considéré comme directement relié à l'éducation des élèves. Pour le gouvernement, le projet total de $2,495,412.63 fut réduit à $1,836,000.00 répartis comme suit: $836,000 pour la section « maison d'étudiants », $700,000.00 pour la section « locaux académiques » et $300,000.00 pour autres projets parascolaires. Et le gouvernement accorda une subvention totale de $1,000,000.00 soit $450,000.00 pour la maison d'étudiants, $380,000.00 pour les locaux académiques et $170,000.00 pour les autres projets. Le tout fut confirmé par un arrêté en conseil du 27 décembre 1961 portant le No 2470 se lisant comme suit: « IL EST ORDONNE, sur la proposition du ministre de la Jeunesse:

Qu'une subvention de $1,000,000.00, pour fins de construction, soit accordée au Séminaire de Saint-Jean; cette subvention sera payable à même le fonds consolidé du revenu, conformément aux dispositions de la Loi concernant le financement des investissements universitaires, 9-10 Elizabeth II, chapitre 34, articles 7 et 8 ».

Quand le Ministère de la Jeunesse, comme on l'appelait alors, a accepté de bon gré d'accorder une subvention de $1,000,000.00 pour fins de construction au Séminaire de Saint-Jean, il savait exactement quelles étaient ces constructions, puisque ces constructions étaient déjà terminées. Il avait étudié tous les plans réalisés, il avait enlevé du montant global les sommes attachées à des constructions que le gouvernement ne pouvait pas subventionner comme par exemple: la salle académique, l'étage des chambres des professeurs, l'étage des chambres individuelles des étudiants, la salle de quilles. C'est ainsi que du montant de $2,495,412.63 le gouvernement n'a accepté que le total de $1,836,000.00 sur lequel il pouvait octroyer $1,000,000.00 et recommander au Conseil des Arts le versement d'une somme de $350,000.00. Il savait aussi que par le passé le gouvernement de l'Union Nationale avait versé $500,000.00. Le total de ces trois subventions couvrait le montant reconnu par le gouvernement de $1,836,000.00. (A première vue, ces chiffres peuvent paraître fantastiques ou du moins étonnants. Ils le sont moins quand on sait que la valeur immobilière de cette institution atteint la somme de $4,706,101.73).

Le Séminaire n'a pas trompé

On peut donc affirmer hors de tout doute que le Séminaire n'a pas soutiré d'argent sous de faux prétextes et n'a pas utilisé ces subventions à d'autres fins. D'ailleurs, environ un an après avoir versé sa subvention, le ministère envoyait au Séminaire un auditeur officiel de la province qui, revisant toutes les entrées comptables, a pu se rendre compte de l'emploi normal et régulier des argents gouvernementaux. Aucune remarque, aucune plainte, nous affirment les autorités du Séminaire, n'ont été reçues.

Il est un fait cependant qui retient notre attention; le voici:

Dans le tableau (5) "répartition des subventions du gouvernement", le ministère donne comme réalisation approuvée à l'item des projets para-scolaires la construction d'une chapelle (c'est celle du pavillon universitaire à l'usage des élèves du cours collégial), des jeux extérieurs, le terrassement et le terrain et **la construction d'un gymnase.** Or, il n'y a pas eu de gymnase de construit au Séminaire et il ne fut jamais question dans les projets de 1960-61 de la construction d'un gymnase. Ce qui peut se rapprocher le plus d'un gymnase, et encore de loin nous disent les autorités du Séminaire, c'est la salle de récréation des grands qui fut construite en 1954 et qui sert de salle de récréation, de salle de gymnastique et qui servait aussi de salle de concert et de représentation jusqu'à la construction de l'auditorium en 1960.

Pourquoi ces affirmations

Pourquoi alors le ministère affirme-t-il officiellement qu'au Séminaire de Saint-Jean il a subventionné en 1961 la construction d'un gymnase? Ailleurs dans le même tableau, dont nous avons pris connaissance, il est dit qu'à l'Externat classique de Longueuil le gouvernement a versé des octrois pour la construction d'une chapelle et d'une piscine. Nous avons aussi interrogé les autorités de l'Externat classique pour apprendre qu'à leur institution, il existe une chapelle depuis une quinzaine d'années et que le gouvernement, ne l'a pas subventionnée en 1961 et que de plus il n'y a pas de piscine.

Pourquoi le gouvernement fait-il de telles affirmations? Pourquoi prend-il une telle attitude?

Un jour les étudiants serrés financièrement demandèrent au gouvernement d'augmenter leurs bourses. Quelques jours plus tard, le gouvernement déclarait qu'un certain nombre d'étudiants avaient par le passé obtenu des octrois sous de fausses représentations. Aujourd'hui les collèges classiques demandent des subventions revisées et le ministère répond que certains d'entre eux ont mal utilisé les octrois déjà versés ou les ont détournés de leurs fins véritables. Y a-t-il dans tout cela une simple coïncidence? Je le souhaite. Mais si par ailleurs c'est là une tactique politique . . . elle est vraiment déplorable.

Paul L'ECUYER

LE RICHELIEU

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

100, rue Bouthillier,

Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à St-Jean par des ouvriers syndiqués. (Imprimeurs Unis Canada) 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

Abonnement Canada $3 E.-U. $4

Autres pays $5 par année

Ne vous en faites pas . . .

L'essence . . . tout comme "les sens" . . . peut créer des ennuis au diapason de son utilité.

"Faites comme moi, marchez et ça va se passer" disent ceux qui ont réussi à vaincre la tentation du volant . . .

"A quand la fusion des deux Commissions scolaires" avons-nous écrit, sans nous lasser, durant deux années.

Salut royal à la GRANDE Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean . . . c'est officiel depuis quelques heures.

Avec ses troubles jusqu'au SUPREME comme vidangeur, il va sûrement mériter de vivre, un jour . . . une "VIE D'ANGE".

Ce n'est pas la cueillette, mais la déposition des vidanges . . . qui est embêtante.

Ce jugement de la Cour Supréme, notre journal l'a appris . . . aux quasiment les plus intéressés.

Au Conseil de Ville, on a appris, lundi soir, que "la veuve UNE TELLE, du Grand Bernier, avait été connectée durant la nuit par Saint-Jean" . . .

Ça va devenir joliment embêtant si tout le monde veut venir s'abreuver à Saint-Jean . . .

Les employés de la C.T.P. ont fini de se faire "chauffer" au soleil . . .

La direction de la Compagnie a solutionné le problème . . . car ça faisait tort à sa "BUS-iness" . . .

Ils seront peut-être de nouveau en vacances . . . avec la grève des vendeurs de carburants.

NORBERT

Billet du jeudi

Responsabilité en éducation

III — Responsabilité de l'Etat face au monde nouveau

par Pierre BELLEAU

NOUS abordons aujourd'hui un des sujets les plus délicats dans le domaine de l'enseignement au Québec: le rôle de l'Etat. Ceux qui étudient la question doivent se rendre maitres des objections de ceux qui craignent les initiatives de l'Etat dans le domaine qui fut jusqu'ici de responsabilité privée.

Les éléments qui justifiaient hier le partage de juridiction entre le secteur privé et le rôle du gouvernement ont certes changé. Nous nous souviendrons que les besoins ont changé à cause de la révolution scientifique. La conception moderne de l'éducation vise à préparer chaque citoyen à gagner sa vie par un travail utile et à assumer intelligemment ses responsabilités sociales. Il ne suffit plus d'apprendre à l'enfant à lire, à écrire et à compter. Les tâches complexes et changeantes de l'industrie et des services réclament qu'on assure à tous les enfants une éducation qui les prépare à entrer dans le monde du travail. Cette formation doit être assez polyvalente pour permettre une adaptation rapide aux changements technologiques.

De tels besoins posent de nombreux problèmes dans l'organisation pédagogique. D'abord un besoin de locaux; malgré tous les efforts, on y arrive à peine. L'équipement de chacune de ces maisons est coûteux: laboratoires, bibliothèques, gymnases, appareils audio-visuels. Il faut trouver une formule économique pour en faire bénéficier le plus grand nombre possible d'étudiants; la centralisation est une solution, et c'est la seule qui permettra aux régions moins favorisées de participer au renouveau du système.

Il faut de plus assurer à tous les étudiants un personnel compétant et intéressé. La profession d'éducateur est à revaloriser. Il faut cependant éviter de tomber dans un système trop centralisé qui retirerait à l'éducateur toute initiative. Il faut que les gens compétents qui y travaillent fassent profiter les autres de leur savoir-faire.

La volonté de rendre accessible à tous les écoliers l'enseignement de n'importe quel secteur ou niveau se heurte à un obstacle grave chez nous. L'histoire des structures scolaires a fait voir comment se sont développés parallèlement un secteur public et un secteur privé, ce dernier étant le seul à conduire jusqu'au baccalauréat et à l'Université. Cela supposait que l'enfant des écoles publiques avait une orientation toute faite, à côté souvent de l'Université. Il en était de même pour celui que la tradition familiale orientait vers le secteur privé: il accédait la plupart du temps à l'Université. Tous les secteurs n'étaient pas coordonnés en face de l'Université: les changements d'un secteur à l'autre se faisaient toujours au prix de la perte d'une ou deux précieuses années.

Il faut concevoir une réorganisation horizontale des systèmes pour permettre d'abord à un étudiant de trouver la formation qui lui convient sans qu'il ait à payer par la perte de quelques années, un changement qui devrait lui être favorable. Cette nécessaire coordination ne peut s'accomplir rapidement sans qu'une autorité ayant juridiction sur tout le système d'enseignement ne la favorise et, au besoin, ne l'impose.

La participation des institutions privées secondaires et supérieures au système scolaire rend service à l'étudiant et suscite une saine émulation. Les institutions privées ont bénéficié de l'aide financière de l'Etat: elles doivent accepter en échange de participer à l'ensemble du système scolaire.

Les besoins et les conditions ont changé. Ceux qui résistent doivent de nouveau examiner leur position et penser participer à l'effort général.

La semaine prochaine: L'ADMINISTRATION PAR EN HAUT, POURQUOI?

Un geste délicat

Des chiliens en études au Canada se sont fait un devoir, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, d'adresser leurs voeux et leur reconnaissance à Mgr l'Evêque et aux diocésains de Saint-Jean.

★ ★ ★

Monseigneur l'Evêque,

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous voulons manifester à Votre Excellence et à vos diocésains notre reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour notre pays.

Il n'est pas dans notre intention de louer des oeuvres que nous ne connaissons et ne pouvons valoriser en toute leur ampleur, mais nous voulons simplement rendre hommage à quelqu'un qui a su découvrir le chemin d'une charité intelligente, d'une charité vraie autre que la bienfaisance, d'une charité franche et chrétienne, car elle se fonde sur le respect des personnes et sur la compréhension de leurs aspirations.

Puisse le Seigneur rendre féconde cette expérience de façon à créer une authentique fraternité entre les hommes qui, travaillant dans des latitudes différentes, contribuent tous pourtant à la construction d'un monde meilleur, plus juste, et donc plus chrétien.

Séminaristes chiliens étudiant au Canada.

J'ai prié pour vous

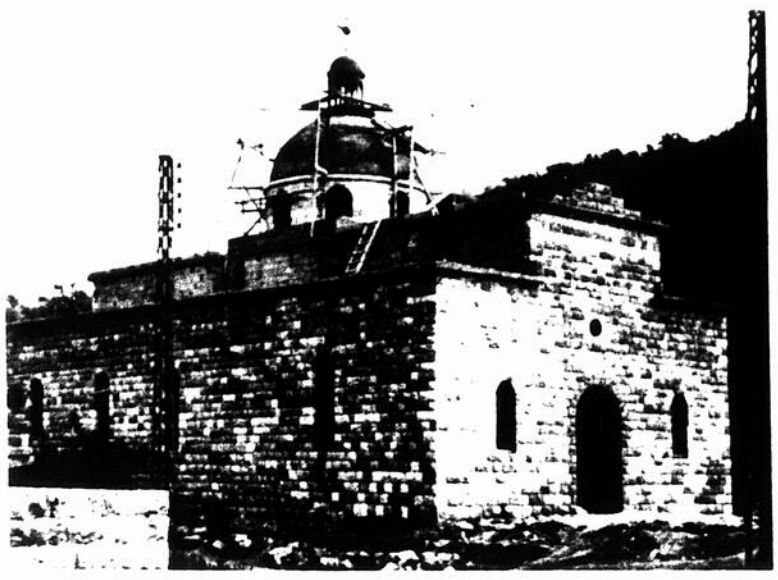

Eglise construite en Terre sainte par le diocèse de Saint-Jean.

Le 20 juin 1965, Monseigneur Athanase Chaer, archevêque grec-catholique de Césarée de Philippe, en Terre Sainte, célébrait la première messe dans l'église de Deir-Mismas, aux intentions de l'Evêque et de tous les catholiques du diocese de Saint-Jean.

Dans son allocution, Mgr Chaer a rappelé à tous les fidèles présents la générosité des chrétiens du diocese de Saint-Jean qui ont défrayé les dépenses de la construction de leur église. "Puisse Dieu écouter notre voix et exaucer nos prieres en accordant à l'Evêque de Saint-Jean une bonne santé et une longue vie et en comblant nos bienfaiteurs canadiens de tous ses dons célestes" de dire Mgr Chaer.

Le prix de la construction de l'église s'est élevé à $12,000 environ et il a été défrayé par les argents du Pain Partagé.

Salva me, Dios! Salva me!

Es-tu heureuse, toi jeune fille, qui, dépouillant tout scrupule, refoulant tout remords de conscience, s'engage et s'enlise dans une existence de déchéance et de prostitution. Es-tu heureux, toi jeune homme, qui accepte de jouir de cette fille, de s'amuser d'elle, de satisfaire tes instincts pervers et ensuite, la laisser tomber parce qu'elle t'écoeure.

Ce genre de fille, tu les vois, flânant au coin des rues, affectant un petit air gamin, prête à se confier au premier pseudo-amoureux ou pseudo-rishissime qui se présentera et même à suivre ce type, cette racaille, quel que soit l'endroit où il aille. Comme le dit la chanson, elle est au septième ciel. Cette fille sans pudeur ignore tout du véritable amour et de l'amitié sincère. Après cette fausse aventure amoureuse, celui et celle qui auront vécu ces quelques moments n'auront que dégoût l'un pour l'autre. S'ils sont vraiment amoureux (quel amour!), il voudront peut-être se revoir et, qui sait, revivre encore une fois ces quelques moments d'extase. Tu l'as voulu, tu l'as eu; mais ce n'est pas une raison pour recommencer et prendre ta revenge sur la même ou sur une autre. A mesure que tu répètes ces bêtises, l'existence doit te paraitre de plus en plus fade et des idées d'exil ou de suicide hantent certainement ton cerveau, prennent sur toi une emprise dont il est difficile de te débarrasser. Intervertissant la nuit avec le jour, ce gars, cette fille ne sortent qu'à la faveur des ténèbres, errant comme un oiseau de proie aux abords des restaurants, des salles de danse, des grills, des hôtels. C'est là qu'elle accroche son "homme" et c'est là qu'il acroche sa "poule".

Est-ce bien toi qui jadis faisais l'orgeuil de ta famille, alors que gentille fillette dans tes voiles blancs, alors que joyeux gamin en habits propres, tu montais à la table de communion comme un ange. Aujourd'hui, tu ne vas même plus à la messe. Te souviens-tu des joies saines de ton enfance alors que près de tes frères et soeurs, sous le vigilant regard maternel et paternel, tu riais de si bon coeur. Ce que tu fais aujourd'hui, oserais-tu le faire devant ton père, ta mère, ton frère, ta soeur; oserais-tu même le faire devant un de tes amis d'enfance?

Vous le faites certainement seul à seul, mais, mets-toi dans la tête qu'il y en a UN qui te voie. Rappelles-toi les jours de ton enfance alors que tu étais libre et pur. Qu'est devenu ton enfance, ta jeunesse, ton passé? L'aurais-tu renié? Tu as perdu la candeur de ton front, l'expression franche de tes yeux, ton regard pur et joyeux. Ton corps n'est plus qu'un vil paquet de chair qui se prête pour quelques sous au plus sordide commerce. Pourquoi acceptes-tu ces joies plus que passagères? Tu veux peut-être te prouver à toi-même que tu es devenu un homme, une femme. Tu veux peut-être te forger un sujet de conversation pour te vanter, pour raconter tes exploits vécus à la James Bond ou à la Simon Templar.

Ce petit jeu est très dangereux: ta vie en sera marquée à jamais. Tu ne pourras rien faire pour effacer ce mal fait à l'autre, tu gâcheras ta vie et tu auras gâché la vie de cette fille. TU ES COUPABLE: LE SAVAIS-TU? TU ES RESPONSABLE: LE SAVAIS-TU?

Fouille un peu dans ta cerville et demandes-toi si ton nom peut figurer au-dessous de ces deux paroles rapportées par un prêtre: "Je n'ai même pas vingt ans, mais si vous saviez comme mon coeur est vieux et mon âme meurtrie et déchiquetée en mille morceaux".

"Si tu pouvais jeter un coup d'oeil dans mon âme, tu reculerais de terreur. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme plus malheureux que moi. On me jalouse pour mes succès et mes aventures amoureuses; pourtant, je n'ai jamais connu le bonheur, pas un jour, pas même une minute".

Si le chapeau te va, mets-le.

Gilles RAYMOND,
publiciste de la JOC
de Saint-Jean

● Tous les ans le Comité du Travail féminin de la Société canadienne de la Croix-Rouge expédie outre-mer aux victimes de sinistrés, ou de conflits, plus de 300,000 articles de vêtements et de literie, confectionnés à la main.

La colonne de la droite

Un vieux document

Un de nos amis, M. Emile Falardeau, de la Société historique de Montréal, un érudit de petite histoire de la Rive-Sud, nous faisait tenir récemment copie d'un vieux texte, rédigé en 1683, en français de l'époque. Document plein de saveur que nous reproduisons intégralement.

PLAN GENERAL DE L'ESTAT PRESENT DES MISSIONS DE CANADA, FAIT EN L'ANNEE 1683 (a)

DE LA MISSION DE BOUCHERVILLE ET AUTRES LIEUX;

Monsieur de Caumont, prestre aagé de 42 ans, venu de France en l'année 1669, dessert la Seigneurie de Boucherville, Longueuil, le Tremblé, le Cap de Varennes, St Michel, et la Seigneurie du Petit LeMoyne, Cap de St Michel.

St Michel est distant de Boucherville de 2 lieues et de 5 de Mont Real, le long du grand fleuve du costé du Sud, et a 3 quarts de lieues d'estendue. Il y a 3 familles et 16 aames, sans chapelle.

Petit LeMoyne. La Seigneurie du Petit LeMoyne contient une demie lieue, joignant le cap de Varennes. Il y a 4 familles et 12 aames, sans chapelle.

Varennes. Le Cap de Varennes est distant de Boucherville, d'une lieue et demie. Située sur le bord du grand fleuve de costé du Sud, et contient un peu plus d'une demie lieue. Il y a 16 familles et 55 aames. On y dit la messe dans la Maison du Seigneur, n'y ayant point de Chapelle.

BOUCHERVILLE

Contient une lieue et demie d'estendue sur le Bord du grand fleuve, du Costé du Sud, et est distant du Mont Real de 3 lieues; il y a 39 familles et 200 aames. Il y a une Chapelle de Bois, de 50 pieds de long et large de 25 dédiée à la Sainte Famille, qui n'est pas encore achevée, sans presbitaire. Le prestre y fait sa résidence et est en pension chez Mr Boucher, Seigneur du lieu.

Tremblé: le Tremblé est distant de Boucherville d'une demie lieue en montant du costé de Mont Real, et a un quart de lieue d'estendue sur le Bord du grand fleuve du Costé du Sud; il y a 16 familles et 30 aames.

Longueil: Longueil est distant de Boucherville de 2 lieues. Cette Seigneurie contient 1 lieue et demie, est située sur le grand fleuve du costé du Sud. Il y a 18 familles et 90 aames. Il y a une Chapelle de 40 pieds de long sur 20 de large, dédiée à St Antoine de Pades, sans presbytaire.

Copie conforme.
Emile Falardeau.

EMILE FALARDEAU

(a) Références: l'Abeille de Québec, 8 janvier 1849.

★ ★ ★

N.B.—A Varennes, se trouvait une Seigneurie qui appartenait aux deux frères Messier, dont l'un s'appelait Michel. D'où St-Michel et le cap de Varennes.

Le Tremblé, lui, fait allusion au nendre de Pierre Boucher et son territoire était situé où aboutit actuellement le nouveau pont de la route Trans-Canada, soit aux confins de Ville Jacques-Cartier et Boucherville.

P.L.

C'est arrivé cette semaine

Mercredi soir
vers 6 h. 20:

Auto vs piéton

Un accident de la circulation s'est produit au coin des rues St-Germain et Mercier à Saint-Jean, vers 6 h. 20 p.m. jeudi dernier lorsqu'un jeune garçon âgé de 7 ans, Serge Bellavance, du 71 de la rue Collin à Saint-Jean, fut heurté par une automobile conduite par M. Denis Dubois de Saint-Jean. Transporté à l'hôpital de Saint-Jean, le Dr Robert constata que le jeune Bellavance souffrait de contusions mineures. Le blessé put regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins.

* * *

Vendredi vers
1 h. 50 p.m.:

Auto vs enfant

Un accident de la circulation s'est produit en face du 274 de la rue Mercier à Saint-Jean, vers 1 h. 50 p.m., vendredi dernier lorsque l'automobile que conduisait M. Rosaire Grégoire, du 292 Mercier à Saint-Jean, heurta la jeune Manon Jourdain, âgée de 5 ans et demeurant au 290a de la rue Mercier. A l'hôpital de Saint-Jean les médecins constatèrent que la jeune Jourdain souffrait de légères contusions mineures. Les constatations d'usage furent effectuées par l'agent Claude Brault de la Sûreté municipale de Saint-Jean.

* * *

Dimanche matin
vers 8 h. 50:

Auto vs poteau

Un accident de la circulation s'est produit dimanche matin vers 8 h. 50 alors qu'une automobile de marque Ford '65 conduite par M. Francis Colin, du 185 Des Carrières, à Saint-Jean, heurta un poteau en face du 52 Des Carrières, à St-Jean. Le conducteur de l'automobile se serait endormi au volant. C'est l'agent Paul Dextradeur de la Sûreté municipale de Saint-Jean qui effectua les constatations d'usage.

* * *

Lundi matin
vers 7 h. 30:

Auto vs bicycle

Un accident de la circulation s'est produit vers les 7 h. 30 lundi matin, lorsqu'une Jeep '64, propriété de M. Ludger Nadeau, du 96 Grégoire à St-Jean, heurta M. Gérard Lussier, du 414 de la rue Laurier à St-Jean qui roulait à bicyclette. Transporté à l'hôpital de Saint-Jean, on constata que M. Lussier souffrait de blessure à la cheville droite. Les constatations d'usage furent effectuées par l'agent Normand Robert de la Sûreté municipale de Saint-Jean.

* * *

Samedi soir:

Un bambin heurté par une automobile à Iberville

Un jeune bambin âgé de cinq ans, Stephane Boulanger, enfant de M. et Mme Normand Boulanger, du 255 Victoria, à Longueuil, a subi une fracture à la jambe droite vers 6 h. 15 p.m. samedi dernier lorsqu'il fut happé par le véhicule de M. Henri Masseau, du 230 de la 10e avenue à Iberville. L'accident s'est produit en face du 595 de la 1ère rue à Iberville.

* * *

Dimanche soir:

Deux automobiles entrent en collision sur la route 7: un blessé

Une violente collision frontale impliquant deux véhicules s'est produite vers 11 h. 45 dimanche soir dernier sur la route 7 dans le rang St-Edouard à Iberville occasionnant des blessures assez sérieuses à une personne; il s'agit de M. Ian Stevenson, 20 ans, de Montréal, qui souffre de contusions multiples. Dans le premier véhicule, prenait place M. Claude Proulx, 32 ans, de Montréal; le deuxième véhicule était conduit par M. Kenneth Peters, 21 ans, également de Montréal. Ce sont les agents Michel Perrault et Pierre Labrecque de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean qui effectuèrent les constatations d'usage.

Les 6, 7 et 8 juillet

Congrès du textile à Saint-Jean

La Federation canadienne des Travailleurs du Textile tiendra un important congrès les 7, 8 et 9 juillet prochains, dans notre cité.

Les diverses assises se dérouleront dans les salles du Centre Notre-Dame de Saint-Jean, situé à l'angle des rues Laurier et Notre-Dame à Saint-Jean. D'après les commentaires recueillis, on s'attend à ce que près de 100 congressistes prennent part aux assises.

Le congrès débute mercredi alors que les représentants étudieront les divers rapports qui leur seront soumis en rapport avec l'enquête royale prévue sur les systèmes de plans-boni des usines de textiles, de même que plusieurs autres recommandations.

Egalement, divers comités seront appelés à siéger. Enfin parmi les officiers qui assisteront à ce congrès, on mentionne: MM. Raoul Gaouette, de Magog, président; Simon Bouchard, de Montmorency, 1er vice-président; Ernest Longchamp, de St-Hyacinthe, 2e vice-président; Charles-Emile Rondeau de Drummondville, 3e vice-président; Léopold Côté, de Montmorency, 4e vice-président; Yvette Rousseau, de Coaticook, 5e vice-présidente; Roch Hébert, secrétaire et Robert Meunier, secrétaire-adjoint.

Décès de M. René Morin

Lundi matin est décédé à la suite d'une crise cardiaque, M. Rene Morin, à l'âge de 68 ans et 2 mois. Il était l'époux de Alice Couture.

Il laisse dans le deuil six filles: Lucille, Rita, M. et Mme James Legget (Jeannine); M. et Mme Daniel Gauthier (Marcelle); M. et Mme Marcel Reid (Anita); M. et Mme Leo-Guy Simard (Madeleine); un fils, Real; deux frères: M. et Mme Paul Morin et M. et Mme Gabriel Morin; une soeur: Mme Amedee Brosseau.

Le service a été chanté mercredi matin à 10 h. en la Cathedrale de Saint-Jean et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Armand Ménard

Lundi matin est décédée après une brève maladie, Mme Armand Menard, née Estelle Choquette, à l'âge de 63 ans. Outre son époux elle laisse dans le deuil un fils Guy; trois filles Aurélie, Mme (Mme Victor Dawkes) et [illegible]; quatre frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Adrien, Gérard, Laurent et Hervé Choquette; une soeur, Mme A. Bellavance (Berthe); plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Langlois, rue Jacques Cartier à Saint-Jean et les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 h. en la Cathédrale de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

Votre
CROIX-ROUGE
est toujours
à l'oeuvre
+

Tél. Fl. 7-4426 — Rés.: Fl. 7-1948

GOYETTE & BISAILLON
MANUFACTURIERS DE MONUMENTS
Agent "Rock of Ages"
Lettrage au cimetière avec machine moderne
NORMAND GOYETTE, prop.
en face du Garage Shell
201, rue Missisquoi, Route 7
IBERVILLE, PQ.

Toujours soucieuse de mieux servir sa clientèle

La Maison Lesieur & Frère Ltée

vous présente

sa nouvelle Ambulance Oldsmobile '65

QUELQUES CARACTERISTIQUES

- Fabriquée par des spécialistes pour le transport des malades
- Spécialement adaptée pour les cardiaques, asthmatiques
- Dispositif pour TRANSFUSION et plasma
- Equipée avec oxygène
- 2 fauteuils à l'usage du médecin et de garde-malade
- Cabine du patient complètement séparée de la banquette avant et à l'épreuve des sons
- Suspension "coussinée" avec stabilisateur

POUR UN SERVICE "JOUR ET NUIT"

TELEPHONEZ

347-5555

Mieux préparés à bien vous servir

Lesieur & Frère Ltée

A la Régionale Honoré-Mercier

J.A. Bélanger, réélu président

Les quelque 60 représentants de 22 Commissions scolaires de la région de Saint-Jean ont réélu par acclamation, lundi soir, M. J.-A. Bélanger à la présidence de la Commission régionale Honoré-Mercier.

M. Bélanger, qui est de plus président de la Commission scolaire Notre-Dame-Auxiliatrice, assumera ce poste une autre année consécutive s'il ne se voit pas éliminer par les élections scolaires de septembre dans notre ville. Vu la fusion des deux Commissions scolaires de la ville de Saint-Jean le mois prochain, M. Bélanger devra donc se présenter candidat dans l'un des 7 quartiers pour conserver son siège à la Commission régionale. Il a déclaré à notre reporter qu'il était encore prêt à servir, mais qu'il avait un doute sérieux de ne pas être capable de revenir" M. Bélanger n'a pas voulu plus élaborer à ce sujet, il appert tout de même qu'il sera candidat dans le quartier No 2 en septembre.

Advenant le cas où M. Bélanger ne briguerait pas les suffrages ou serait défait, la Commission devrait se choisir un autre président parmi les commissaires actuels ou parmi les trois nouveaux que St-Jean délèguera.

Mise en nomination ardue

Les représentants des Commissions scolaires qui s'étaient réunis dans la salle du couvent NDA n'eurent pas la tâche facile pour se nommer un président. Ce n'était pas que les propositions manquaient, mais plutôt les candidats volontaires. M. Bélanger, président sortant de charge, fut le premier à prendre la parole. Il proposa M. Marcel Landry (Iberville). Ce dernier refusa en invoquant des raisons personnelles. M. Bertheau proposa à son tour M. Bélanger. Celui-ci refusa disant "que dans l'intérêt de la Régionale, il était préférable de nommer une personne ne faisant pas partie des Commission scolaires de St-Jean". Ensuite furent proposés d'autres commissaires qui refusèrent eux aussi, soit M. René Picard (St-Jean) pour les mêmes raisons que M. Bélanger, M. André Blain (Lacolle) pour son manque d'expérience et M. Arthur Viau qui déclina tout simplement l'offre. Comme tous les commissaires susceptibles d'occuper la présidence avaient rejeté le poste, M. Rainville (NDA) demande à M. Bélanger de reconsidérer la proposition faite auparavant et d'accepter la nomination. M. Bélanger s'inclina devant cette demande et accepta.

Président "par défaut"

En remerciant l'assistance de cette marque de confiance, M. Bélanger fit sourire les délégués en leur rappelant que c'était la deuxième fois qu'il était nommé "président par défaut", vu que tous les autres avaient refusé la présidence avant lui. "Elu par défaut" a-t-il donc ajouté.

Président du bureau des délégués

Au début de la réunion, M. Marcel Fallon (Lacolle) fut élu président du bureau des délégués par la majorité. Ce poste était occupé autrefois par M. Arthur Jauniaux. La nomination de M. Fallon fut elle aussi longue à venir puisque ce n'est qu'à la 6e proposition, celle de M. Rainville (NDA) qu'il fut choisi. L'autre candidat était M. Antoine Lalonde de Richelieu.

Nouveau commissaire

M. André Blain (Lacolle) fut élu commissaire en remplacement de M. Lionel Ethier (St-Paul) qui terminait son mandat. M. Ethier avait été remis sur les rangs par MM. J.-P. Simard et B. Bertheau tandis que M. A. Blain était appuyé par MM. Fernand Chaput et Léo Langlois. Le vérificateur de la Régionale M. Maurice Boulais a été gardé à son poste. MM. Chaput et Marcel Paré l'ont appuyé.

Questions

Au chapitre des questions, les commissaires ont déclaré que la région de Marieville bénéficierait de l'enseignement classique et que des mesures ne seront pas encore appliquées avant janvier concernant des locaux pour l'enfance exceptionnelle.

La réunion annuelle de la Régionale était dirigée par M. Raymond Paquette, secrétaire de l'organisme.

A la Régionale de Lignery

M. R. Robidoux réélu président

A la Commission scolaire Régionale de Lignery s'est tenue, lundi soir, l'assemblée pour le choix des delégués de l'année 1965-1966

Lors des élections, M. Jean-Marie Collette, président de la Commission scolaire de St-Remi a été élu commissaire ainsi que M. Louis Roy, de la section Ste-Catherine, qui fut réélu. M. Roland Boyer, président de la C. S. de Sherrington, a été élu président du Bureau des délégués. Les autres commissaires sont MM. Normand Fortin, Georges Roy, Jean Leman, Gérard Brosseau et Me Gérard Peladeau.

M. Romain Robidoux fut réélu à la présidence pour un deuxième mandat. C'est le Dr Léopold Dubuc qui est l'administrateur.

Soirée à Napierville

Une soire dansante est organisée par "Le Navigateur Inc." dimanche le 11 juillet 1965 dans la cour de l'école secondaire (garçons) à Napierville.

Pour cette occasion, une cordiale invitation est lancée à toute la population de Napierville et aussi des régions environnantes.

Deux boursiers

Le Ministère de l'Education du Québec, division de la formation du personnel enseignant, annonçait récemment l'octroi de bourses à deux finissants du Séminaire de Saint-Jean. Ces bourses, au montant de $1,200 par année, ont été attribuées le mois dernier, à M. Jacques Benjamin, B.A., a.g.d., fils de M. et Mme Henri Benjamin de la rue Laurier, à Saint-Jean, qui poursuivra ses études en Sciences sociales à l'Université de Mtl en vue d'une M. A. (politique) et à M. Robert Robert, B.A., a.d., fils de M. et Mme Rosaire Robert, de la rue Saint-Denis, à Saint-Jean, poursuivra ses études en Lettres à l'Université de Montréal en vue de la Licence.

PEINTURES C-I-L PEINTURES VERNIS

Nous avons en mains, un très vaste choix de peintures et vernis de 1ère qualité. Nous avons aussi du Rez et de la peinture à bateau.

La couleur que vous désirez nous l'avons!

Livraison gratuite dans St-Jean et Iberville

N'attendez pas! Venez nous voir.

Mercier & Marceau

248, rue St-Jacques, St-Jean Tél. 347-3800

ÉLÉGANT! LUXUEUX! EXOTIQUE! FORMIDABLE!

LE REVÊTEMENT UNIVERSEL
inaltérable et inusable

POUR LES Cuisines

Que ce soit pour les tâches de tous les jours, pour vos réceptions pour l'ambiance de détente, la beauté durable des surfaces de Formica sur les tables, comptoirs et maintenant, aussi pour les armoires fait de la cuisine une pièce qui se prête admirablement bien tant à la cuisson qu'aux réceptions. Le choix des couleurs et motifs vous permet enfin d'avoir la cuisine de vos rêves.

POUR Salles de Bains

d'un chic moderne. Gaies comme carnaval...aussi charmantes qu'un valentin d'antin...aussi pratiques que l'eau et le savon. Quel que soit votre goût ou votre désir l'incomparable lamellé de plastique Formica donne aux salles de bains ce luxe libre d'entretien qui transforme vos rêves en réalité.

Voyez votre distributeur

FORMICA

FORMICA plastique lamellé

Le FORMICA similimarbre donne des effets d'une richesse inégalable. Il habille somptueusement les murs et revêt admirablement les coiffeuses dans les salles de bains et cabinets de toilette. Dans une cuisine, le Formica similimarbre confère une note décorative originale aux tables et surfaces de travail, qu'il rend encore plus pratiques.

Le FORMICA similibois aux tons d'essences exotiques allie le luxe et l'élégance à l'endurance et aux qualités pratiques. Il a sa place dans tous les intérieurs, aussi bien que dans les bureaux et immeubles commerciaux et il est PARTICULIEREMENT recommandé pour les surfaces de travail, devants d'armoires, murs, meubles, salles de jeux, vestibules, etc.

Le FORMICA de teintes "décorateur" vous permet de créer, dans n'importe quelle pièce, des symphonies de couleurs en l'associant à du Formica à motif ou similibois de teinte harmonisée ou contrastante. Vous pouvez aussi utiliser ces teintes "décorateur" individuellement ou les marier entre elles pour obtenir des effets saisissants.

Le FORMICA à motifs fantaisie offre une gamme complète de coloris, des plus vifs aux plus subtils — et de dessins exclusifs, des plus audacieux aux plus discrets. Formica vous propose le plus vaste choix de couleurs et demo tifs que vous puissiez trouver pour vous aider à composer le décor de vos maisons, des édifices publics et des institutions.

Trahan & Frere INC

MARCHANDS DE BOIS ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

215, rue Saint-Pierre, Saint-Jean

Tél. 347-2355

Oyez! Oyez! Oyez! . . .

LA COUR est ouverte

Pour avoir conduit à 75 milles à l'heure

Alain Beaudin, de Napierville, accusé d'avoir conduit un véhicule moteur à 75 milles à l'heure alors que la vitesse permise était de 50 milles à l'heure seulement a comparu lundi dernier en Cour du Magistrat, devant le juge André Régnier.

Avouant sa culpabilité à l'accusation qui avait été portée contre lui quelques minutes auparavant, le juge Régnier condamna l'accusé à une amende prévue par la loi dans de tels cas, soit une amende de $20 plus les frais ou à défaut du paiement, Beaudin devra faire huit jours de prison

Accusé de négligence criminelle

Gaétan Boucher, d'Iberville, contre qui pèse une accusation de négligence criminelle devra se présenter devant le juge Régnier le 19 juillet prochain pour répondre de ses actes devant les Tribunaux. Lundi dernier son procureur Me Claude Lauzon, demanda au Tribunal que le procureur de la Couronne fixe une date précise afin que l'on puisse procéder dans cette affaire Donc après entente des deux procureurs, il fut décidé de remettre la cause au 19 juillet.

DeCarlo attendra

François DeCarlo, qui purge actuellement une peine d'emprisonnement pour fraude commise à St-Hyacinthe, devra attendre pour répondre d'une accusation similaire devant les Tribunaux de Saint-Jean. Lundi dernier, prenant la parole le représentant du ministre de la Justice, Me Jean Frédérick, déclara au Tribunal qu'il serait préférable de remettre la cause au 26 juillet Ce qui fut accueilli favorablement de la part du Magistrat André Régnier.

La cause de Dame Raymond Gélineau

La cause de Dame Raymond Gélineau, de Ste-Brigide, contre qui pèse une accusation de résistance aux policiers provinciaux a été remise à lundi prochain de consentement des deux procureurs. Me Jean Frédérick déclara au Tribunal qu'il était à prévoir que l'accusé produise un plaidoyer de culpabilité et qu'il était préférable d'ajourner la cause à lundi prochain

Il subira son examen mental

Eddie Chamberland, accusé de vol par effraction, reviendra devant le juge André Régnier, le 26 juillet prochain pour expliquer sa conduite. Lundi dernier le procureur de la Couronne expliqua au Tribunal que Chamberland était rendu à Montréal afin de subir quelques examens psychiatriques. Donc il fut décidé de remettre la cause au 26 juillet prochain.

Causes remises

Les causes suivantes furent remises:

André-F. Morin: accusé d'avoir incendié la demeure de M. Pierre Choquette, d'Iberville, remise à lundi prochain.

Michel Beaudin: accusé de conduite dangereuse; remise à lundi prochain.

Il s'est trouvé un avocat

Trefflé Lefebvre, accusé de voies de fait simples (trois chefs d'accusations) a vu sa cause reportée à lundi prochain. Lundi dernier Me Claude Lauzon comparut pour l'accusé et demanda au Tribunal que l'on fixe une date afin de procéder dans cette affaire. Prenant la parole le procureur de la Couronne Me Jean Frédérick déclara qu'il verrait à entrer en communication avec Me Lauzon pour fixer une date précise afin de procéder dans cette affaire.

UN ROLE CHARGE

Lors de l'ouverture de la Cour du Magistrat mardi dernier on pouvait compter près de 106 causes sur le rôle. Lundi dernier, il y avait encore 66 causes d'inscrites au rôle Le juge Régnier demanda donc aux membres du Barreau d'essayer de faire leur grand possible pour liquider le plus de causes possibles afin de décharger le rôle

Emile Charette condamné au temps fait

Emile Charette, 24 ans, originaire de St-Blaise, mais demeurant à Montréal, contre qui pesait une accusation de recel d'automobiles a été condamné par le juge André Régnier lundi dernier au Palais de Justice de St-Jean au temps fait en prison. En plus l'accusé devra fournir un cautionnement personnel de garder la paix pendant un an.

A LOUER
Local, 2.800 pieds carrés pour petite industrie.
S'adresser à:
Lionel Piédalue
331 St-Jacques, Saint-Jean
Tél. FI. 7-3695

Plan conjoint des producteurs de lait

La Régie des marchés agricoles du Québec vient de faire part dans l'édition de la Gazette officielle de Québec du 26 juin 1965 qu'un plan conjoint des producteurs de lait nature du marché de St-Jean a été approuvé par les producteurs intéressés. L'objet du plan conjoint est le suivant:

1) Obtenir pour les producteurs régis, le prix le plus avantageux pour le produit agricole visé par le plan conjoint;

2) Rechercher de nouveaux débouchés et améliorer les débouchés existants;

3) Ordonner la production et la mise en marché du produit agricole visé afin d'éviter une surproduction et pour obtenir un produit de qualité supérieure;

4) Etudier et mettre en oeuvre les moyens de réduire le coût et améliorer les modes de transport du produit visé;

5) Coopérer avec les acheteurs en vue d'accroître et d'améliorer l'écoulement de ce produit;

6) Rechercher les moyens d'abaisser le prix de revient et d'améliorer les conditions de production, enquêter sur ces coûts et conditions;

7) Rechercher les moyens d'accroître la qualité, d'augmenter la productivité et mener des enquêtes à ces fins;

8) Et coopérer avec tout organisme sur les plans provincial et national en vue de la mise en marché de ce produit dans les limites et hors de la province de Québec.

Le Syndicat a sa principale place d'affaires à St-Jean, comté de St-Jean, Qué.

Administration du plan conjoint

Le plan conjoint est administré par le Syndicat des producteurs de lait du marché de St-Jean, dont le conseil d'administration est présentement composé des personnes suivantes, tous producteurs intéressés au sens des présentes:

MM. Grégoire Bessette, St-Grégoire, comté d'Iberville, P.Q.; Paul-Emile Rousselle, St-Alexandre, comté d'Iberville, P.Q.; Lorrain Mailloux, Ste-Brigide, comté d'Iberville, P.Q.; Bruno Marcil, L'Acadie, comté de St-Jean, P.Q.; Wilfrid Lefort, Sabrevois, comté d'Iberville, P.Q.; Jean-Paul Roy, Henryville, comté d'Iberville, P.Q.; Jean-Guy Guertin, Notre-Dame de Stanbridge, P.Q.

"En Roulant ma Boule"

Lavigne et Wilky attirent une foule

Mardi soir était présentée à la populaire salle de quilles En Roulant Ma Boule, une magnifique demonstration mettant aux prises deux grands quilleurs de l'heure, MM. François Lavigne et Andre Wilky.

François Lavigne est champion des maitres de Télé-quilles du tournoi de la Cite de Montréal Quant à Andre Wilkie, il est reconnu comme un grand maitre dans l'art de jouer aux quilles Il s'est classé au deuxième rang lors du grand tournoi des maitres Egalement au second rang lors du tournoi provincial à Québec

Le match que se livreront les deux quilleurs fut des plus [illegible] de la nombreuses assistance [illegible] mateurs de quilles qui avaient [illegible] téralement envahi la salle Facilement, on remarquait la présence d'autres bons quilleurs comme MM Charpentier, Zenobi, Rei[illegible] et autres.

De notre cite, on remarquait la présence de MM Huard et Dery. La soiree était organisee par M Gerard Langlois.

HABITS SUR MESURES, A LA MAIN

NOTRE SEULE GRANDE

VENTE D'ETE

que vous soyez grand ou très gros, le même prix !

Donnez votre commande dès maintenant avec un léger dépôt et pour la livraison, prenez le temps qu'il vous plaira

Voici le dernier cri
dans l'art vestimentaire masculin

DUSTY ROSE COGNAC SILVER GREY
IRIDESCENT PARISIAN BLUE AQUA BLUE

JOS TRIFIRO vous offre un choix immense de 500 DIFFERENTES TEINTES ET DESSINS

LIVRAISON RAPIDE
Toutes les teintes que vous désirez: Nous les avons!
Nous refusons de vous les laisser porter s'il n'est pas entièrement ajusté.

VALEUR DE $74.50 pour..... $59.50
VALEUR DE $79.50 pour..... $64.50
VALEUR DE $84.50 pour..... $69.50
VALEUR DE $89.50 pour..... $74.50
ET AUTRES

26 SEMAINES POUR PAYER

Stationnement sur la bande du canal, à côté de la Corticelli.
VOUS VERREZ NOTRE ENSEIGNE!

Jos. Trifiro & Frère
TAILLEUR EXCLUSIF SUR MESURES
221, rue Richelieu, Saint-Jean Tél. 347-4260

Attention... Attention... Mesdames et Mesdemoiselles
TOUTES SORTES DE MARCHANDISES A LA VERGE
Nous vendons toujours au prix de la manufacture et en bas du prix. — Venez en profiter
SHEFFORD WOOLLENS
194, RUE CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.

M. B. Larocque Député de District

M. BERNARD LAROCQUE

Le vénérable Député d'Etat, M. Martin Forest, de Longueuil, a informé ces jours derniers M. Bernard Larocque, membre du Conseil 3206 d'Iberville, de sa nomination pour un quatrième terme au poste de député de district pour les Conseils Farnham, Bedford Iberville et Clarenceville.

M. Larocque a été appelé à siéger sur le Conseil Provincial du programme en six points et il secondera le travail du frère Côté de St-Georges de Beauce avec 5 autres collègues également députés de district.

Le prochain congrès des députés de district se déroulera à La Tuque le 31 juillet prochain; le député d'Etat élaborera alors le programme de l'année colombienne 1965-1966 et les 244 conseils de la province agiront par la suite dans l'unité avec un programme uniforme.

Visites intercommunautaires

Un groupe de 19 filles et deux garçons de diverses parties du pays arrivaient à la station du Canadien National, vendredi dernier, dans le plan des visites intercommunautaires. Le groupe fut reçu par les dirigeants de Saint-Jean et les hôtes de ces visiteurs de deux semaines. Ces derniers recevront ensuite leurs hôtes. On remarque sur la photo, M. René Gamache, le président du Comité; M. Georges LeSieur, ex-président Mlle Madeleine Dorais; MM. Normand Dépelteau et M. Picard, directeurs.
(Photo Benoit Brouillette)

Grand festival d'été avec attractions

Kiosques aux lumières multicolores, jeux de toutes sortes, attractions de tous genres, voilà ce qu'est le festival d'été de l'Union Musicale d'Iberville.

L'entrain et la gaieté ne manquent pas à cette fête champêtre, car tous connaissant le magnifique travail que font les membres de l'Union Musicale.

Accorder son appui à ce mouvement, c'est participer au travail de gens qui veulent sans cesse aller de l'avant. Comme nous le faisait remarquer un membre de cette fanfare: "Le travail bénévole, ça ne nous effraie pas, mais ce qu'il nous faut avant tout c'est l'appui le plus total de la population des deux rives".

Nous ne pouvons que donner entièrement raison à cet homme, qui veut que cessent les préjugés, pour faire place à une entr'aide vraiment fraternelle. Il faut donc que les citoyens des deux côtés du beau Richelieu, se donnent la main afin que tous mouvements demeurent vivants.

Les 9, 10, 15, 16 et 17 juillet allons en foule dans la cour de l'école St-Georges d'Iberville, apporter notre aide financière à l'Union Musicale d'Iberville, qui, lorsque les membres passeront dans les rues avec leurs nouveaux uniformes flamboyants, nous pourrons affirmer fièrement que nous avons participé à l'achat de ces uniformes.

En plus des jeux divers, il y aura attractions chaque soir que dureront les festivités. — Soyons fiers d'être Canadiens français, et aidons-nous les uns les autres.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

A l'Unité Sanitaire de Saint-Jean

— SEMAINE DU 12 JUILLET —

LUNDI LE 12:
Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse. Radiographies pulmonaires.
Saint-Bernard: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. Immunisation et vaccination.

MARDI, LE 13:
Lacolle: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination.

MERCREDI LE 14:
Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse. Radiographies pulmonaires.
Saint-Paul: de 1 à 2 h. p.m.: Clinique de puériculture. Immunisation et vaccination.
Saint-Valentin: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. Immunisation et vaccination.

JEUDI LE 15:
Saint-Luc: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture. Immunisation et vaccination.
Saint-Lucien: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. Immunisation et vaccination.

VENDREDI, LE 16:
Saint-Blaise: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. Immunisation et vaccination.

Pour rendez-vous
Tél. FI. 6-5676

BENOIT BROUILLETTE
PHOTOGRAPHE
179, rue Trahan Saint-Jean, P.Q.

VENTE

CHAUSSURES

VENDREDI LE 9 JUILLET

CHEZ

ST-GERMAIN

VENTE

Toutes les marchandises d'été en très grandes réductions

AUSSI

SPECIAUX A PRIX SANS EGAUX
POUR DEUX SEMAINES

G. St-Germain & Fils Ltée

252 rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Sécurité et transport scolaire

Aux Commissions scolaires de la juridiction du Conseil Central des Syndicats Nationaux CSN Saint-Jean et région soient: Saint-Jean, Iberville, Napierville, Laprairie, Chambly.

Au cours de son congrès annuel, le Conseil Central des Syndicats Nationaux CSN Saint-Jean et Région, adoptait une résolution au sujet de la sécurité dans le transport scolaire

— Attendu que nous constatons qu'assez souvent les normes minimales de sécurité dans le transport des élèves ne sont pas observées;

— Attendu que les autobus affectés sont souvent dangereusement bondés.

Il est résolu que des représentations soient faites auprès des autorités concernées au sujet de la sécurité dans les transports scolaires.

Espérons que les commissions scolaires concernées voudront porter une attention particulière à ce problème et prendre les mesures nécessaires pour corriger cet état de choses

Le Conseil Central des Syndicats Nationaux CSN de Saint-Jean et région, 256 rue Champlain, C P 444, St-Jean. Denis Martel, président

Nominations à l'Ambulance St-Jean

A l'occasion de la St-Jean, l'Association Ambulancière St-Jean a profité de sa fête patronale pour faire des remaniements dans les Brigades de notre ville

Ceci s'imposait par le départ des Surintendants, M et Mme Michel Choquette, qui détenaient ces postes depuis novembre 1961 et qui complétaient 12 ans de loyaux services dans l'Ambulance Saint-Jean, en recevant le 23 mai dernier la médaille de mérite et de reconnaissance "Long service" 12 ans

Les membres des Brigades Dieppe 246 et Marguerite Bourgeois 312, remercient M et Mme Michel Choquette pour le beau travail fait pour eux et l'humanité durant ces 12 ans de service

Ils leur souhaitent plusieurs années de repos bien mérité

M Maurice Thifault de la 9e avenue à Iberville, membre de la Brigade Dieppe 246, depuis 11 ans, fut promu Surintendant de la Brigade 246.

Mlle Madeleine Lamoureux officier divisionnaire de la Brigade Marguerite Bourgeois 312 depuis 11 ans, membre de la Brigade fut nommée Surintendante de la Division féminine Marguerite Bourgeois 312.

Les officiers, sous-officiers et tous les membres des deux Divisions tiennent à féliciter M Maurice Thifault et Mlle Madeleine Lamoureux, pour ces nominations et leur souhaitent beaucoup de succès dans l'accomplissement de leurs fonctions comme surintendant et surintendante les Brigades Saint-Jean

Pour toutes informations au sujet de l'Ambulance Saint-Jean jours, service d'ambulances, et s'il vous plaît veuillez communiquer avec M Maurice Thifault, surintendant, 70 9e avenue Iberville, tél 346-9341, Mlle Madeleine Lamoureux, 220 rue Collin, St-Jean, tél 346-4763 ou 347-2212

La C. S. N. de Saint-Jean remercie

Nous publions ci-dessous le texte de deux lettres de recommandation, l'une adressée au ministre de l'éducation et l'autre au député Philodor Ouimet, en rapport avec la fusion des deux commisisons scolaires

x x x

M Paul Gérin-Lajoie ministre
Ministère de l'Education
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P Q
Monsieur le ministre,

Messieurs les Commissaires me prient de vous remercier pour tout ce que vous avez fait, vous et votre gouvernement en faveur de la fusion des deux commissions scolaires de la Cité et plus récemment encore pour avoir permis l'imposition d'un taux de taxe uniforme dans les deux municipalités. Tous vous en sont très reconnaissants

Veuillez agréer, Monsieur le ministre l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire,

votre tout dévoué,
STANISLAS DESROCHERS
secrétaire-trésorier

x x x

M. Philodor Ouimet, m.p.p.
R. R. No 2
Petit Bernier
Saint-Jean, Qué.
Monsieur,

J'ai bien l'honneur de vous faire part que les membres de cette Commission scolaire, à leur session du 19 juin courant, ont adopté à l'unanimité une résolution vous remerciant pour tout le travail et les démarches que vous avez fait auprès des autorités du Ministère de l'Education en rapport avec la fusion des deux commissions scolaires et plus récemment pour l'obtention de l'uniformité du taux de la taxe scolaire dans les deux municipalités.

Encore une fois, nos remerciements les plus sincères.

Veuillez agréer, monsieur le député, l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire,

votre tout dévoué
STANISLAS DESROCHERS
secrétaire-trésorier

► NORMAND, 9 mois, enfant de et Mme Chow de St-Jean. (Studio Pinsonnault)

SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

SINCERES FELICITATIONS

La fin de l'année scolaire 64-65 est une cause d'enrichissement pour notre paroisse car elle nous donne deux nouveaux professeurs dans la personne de Mlle Marie-Jeanne Lucier et M. Gaétan Lucier, fille et fils de M. et Mme Denis Lucier (Colombe Faucher) de notre paroisse.

► Mlle MARIE-JEANNE LUCIER vient de terminer ses études pedagogiques à l'Ecole Normale de St-Lambert. Ses études viennent d'être couronnées par l'obtention du brevet "B" qu'elle s'est mérité avec la mention distinction. Elle est la fille de M et Mme Denis Lucier de St-Jacques-le-Mineur. Félicitations Marie et bon succès dans ta carrière d'éducatrice.

Marie-Jeanne, finissante à l'Ecole Normale Eulalie-Durocher de St-Lambert, vient d'obtenir son brevet "B", décerné par le ministère de l'Education, avec la note "distinction"; ce brevet lui permet l'enseignement de toutes les matières au programme de l'élémentaire et du secondaire

Nous te félicitons Marie-Jeanne de ton succès et connaissant ta vaillance et ton ardeur au travail nous savons à l'avance que toutes tes entreprises seront couronnées de succès

x x x

Quant à Gaétan, il couronne ses études à l'Ecole Normale du Sacré-Coeur de Laprairie par l'obtention de son brevet "A" avec la mention "distinction" décerné par le ministère de l'Education et son B A en pédagogie décerné par l'Université de Montréal.

► M. GAETAN LUCIER vient d'obtenir avec la mention distinction le brevet "A" donné par le ministère de l'Education et le baccalauréat en pédagogie décerné par l'Université de Montréal. Gaétan a fait ses études classiques et pédagogiques à l'Ecole Normale des Frères de l'Instruction chrétienne à Laprairie. Il est le fils de M. et Mme Denis Lucier de St-Jacques-le-Mineur. Félicitations Gaétan et bon succès dans ta carrière d'éducateur.

Sincères félicitations à Gaétan et comme nous savons que toutes tes entreprises seront des réussites, nous savons que ton avenir sera des plus brillant

Honneur à deux institutrices

L'honorable Paul Gérin-Lajoie ministre de l'Education vient de publier une liste de 19 récipiendaires qui se sont distingués dans l'ordre du mérite scolaire, section protestante. Ce sont 19 professeurs de langue anglaise. Les diplômes et des médailles seront présentés lors du Congrès annuel de l'Association des professeurs protestants de Montréal, en novembre prochain.

On y remarque deux récipiendaires de la région, soit Mlle Doris Holzgang, principale de l'école secondaire de Clarenceville et Mlle Anna Graham Mc... institutrice à l'Ecole primaire de Longueuil, à Préville

Des vacances de tout repos...
grâce au crédit-voyage HFC

Pas de meilleure raison pour emprunter que des vacances bien méritées, et pour prendre de bonnes vacances, pas de meilleur moyen que le crédit-voyage HFC. Il vous permet de défrayer le coût du transport, du logement, l'achat de vêtements, même d'une caméra et d'équipement de sport. Au retour, reposé et détendu, vous rembourserez commodément. Renseignez-vous dès maintenant sur le crédit-voyage HFC.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
$100	$	$	$ 6.12	$ 9.40
550		23.73	32.86	51.24
750		31.65	44.13	69.24
1000		41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.48
2500	95.12	107.52	147.05	228.96

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris

Renseignez-vous au sujet de l'assurance vie sur les prêts aux taux réduits de groupe

HOUSEHOLD FINANCE HFC
ST-JEAN
39, rue St-Jacques — Téléphone FI 7-7538
(au coin des rues St-Jacques et Champlain)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

ATTENTION ATTENTION
GRANDE VENTE
TANT ATTENDUE
AU MAGASIN
Mademoiselle
Exclusivités pour dames
REDUCTIONS INCROYABLES
Mademoiselle
TOUTE VENTE FINALE
181, Richelieu 347-2001 Saint-Jean

Missionnaire et troubadour

Au cours de l'été, Mlle Denise Archambault, membre de l'Institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée, doit venir au Cap de la Madeleine, au studio de Radio-Marie, pour enregistrer sur disques quelques-unes des chansons de sa composition, à la demande des autorités de son Institut.

Mlle **DENISE ARCHAMBAULT**
O. M. M. I.

Nous apprenons qu'elle arrivera au pays le 15 juillet pour retourner en Italie à la fin d'août.

Des démarches sont actuellement en cours pour des émissions à quelques postes de télévision dans la province de Québec.

Son disque sera entendu à la radio. On espère également pouvoir entendre Mlle Archambault à quelques endroits où elle donnera des concerts du 8 au 29 août.

Saint-Jean projette de l'inviter pour son concert d'adieu le 28 août. Ceux qui l'ont entendue l'automne dernier seront sans doute très heureux de pouvoir l'entendre encore.

Ceux qui seraient intéressés à avoir un de ses concerts dans leur localité pourraient communiquer d'ici le 1er août avec Dr G. Archambault, 472 rue Laurier, Saint-Jean, Qué. Tél. 348-2612.

Les rossignolets de Saint-Jean au Canal 7

Les rossignolets, groupe de jeunes élèves de l'école de musique de Mme Berthe Bourassa, passeront au programme "Festival des chorales" du Canal 7 de Sherbrooke, dans la catégorie "Folklore", soir, jeudi le 8 juillet à 7 h. 30 p.m. Le même groupe reviendra plus tard, dans le cours du mois d'août, dans la catégorie "Populaire". Les parents et les amis sont invités à surveiller leur écran.

► Samedi le 5 juin dernier en l'église Cathédrale a été célébré le mariage de M. et Mme Michel Santerre. La mariée (Céline) est la fille de M. et Mme Oréand Demers. Le marié est le fils de M. et Mme Albert Santerre.

Studio
Ken Wallett

► M. et Mme André Marcil photographiés à l'issue de leur mariage célébré en l'église de St-Edmond. La mariée (Pierrette) est la fille de M. et Mme Gérard Bouchard. Le marié est le fils de M. et Mme Romuald Marcil de Longueuil.

Studio
Ken Wallett

► M. GUSTAVE BOULANGER, président des Placements Collectifs Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. GUY MORIN au poste de directeur du service des ventes de la compagnie. M. Morin apporte à la compagnie une fructueuse expérience dans la direction de la vente. Les Placements Collectifs Inc. distribuent et administrent les Fonds Collectifs "A", "B", "C" dont l'actif combiné excède $45 millions.

Grande Vente de Chaussures

CHEZ

G. Cinq-Mars Enr.

234, rue Richelieu — CHAUSSURES DE QUALITÉ — St-Jean,

Lot No 1

SOULIERS DE TOILETTE

Rég. $11.95 à $16.95
VENTE $4.99

Lot No 2

SOULIERS DE TOILETTE

dans les marques tel que
Slater, Raphaell

Rég. $13.95 à $18.95
En vente $7.99

Lot No 3

SOULIERS DE MARCHE

de marque "Cloud Soft"

Rég. $16.95
VENTE $8.99

SOULIERS POUR HOMMES

"Slater" Impérial

Rég. $24.95
VENTE $15.95

AUTRES SLATERS

EN VENTE $11.95

Venez voir d'autres spéciaux dans nos souliers pour toute la famille

Réductions de 20% à 50%

SOULIERS POUR DAMES

Talons de bois et jet

Rég. $10.95
VENTE $4.99

SOULIERS TALONS BAS

Rég. $5.99
VENTE $2.99

SOULIERS D'ENFANTS

"Savage", "Packard"

VENTE $1.99

Sourire et chanter avec les Citos

Qui sont les Citos? C'est un groupe de jeunes garçons et jeunes filles de Saint-Jean qui se sont réunis l'année dernière afin de fonder un club qui porte le nom original de "Les Citos". Un nom tiré de mots indiens et qui signifie sourire et chanter, soit la devise même du groupe.

Sourire et chanter, voilà qui est bien normal pour cette jeunesse de 12 à 15 ans que les plus vieux prennent un malin plaisir à qualifier "d'adolescents dans le vent" Jeunesse remplie de vitalité, en pleine croissance physique, et qui regarde l'avenir avec confiance. Les Citos ont pour conseillers deux aumôniers qui ne se lassent pas de prodiguer leurs bons conseils: il s'agit de MM les abbés Bernard Gemme et François Gingras respectivement en charge des parcs St-Gérard et St-Edmond et Cathédrale Ce club est réservé aux jeunes de 12 à 15 ans, a entrepris depuis quelques mois sa deuxième année d'activités de toutes sortes. Cette année, le président est M Michel Asselin; il nous confiait récemment que le club a pour objectif d'atteindre le chiffre de 300 adhérents, qui seront détenteurs d'une carte de membre cette année, moyennant la modique somme de 50c Cette carte leur donnera droit de suivre les différentes activités des Citos

L'organisation comprend quelque 25 moniteurs, monitrices et spécialistes, tous bénévoles qui dispensent leur temps à organiser des activités afin de récréer sainement ces jeunes gens et jeunes filles de notre ville. Les activités prennent place cinq soirs par semaine aux endroits plus haut mentionne soit les parcs Saint-Gérard et Saint-Edmond Les diverses activités à laquelle s'adonnent les Citos sont pour les garçons: judo, karaté, camping, art dramatique, bricolage, folklore, sport, activités libres, danse, films, forums, etc

Pour les filles: Camping, activités libres, artisanat, danse, films, forums, folklore, etc.

Il est à noter ici qu'un groupe de Citos étudie présentement l'art dramatique et se propose de donner deux représentations théâtrale d'ici la fin de l'été Également les Citos inviteront une personnalité chaque semaine, qui viendra donner une conférence Exemple: le Père de la Sablonnière viendra traiter de loisirs Plusieurs autres invités seront au programme et viendront traiter de sujets tout à la fois instructifs et formateurs

Tous ceux et celles qui seraient intéressés à joindre les cadres des Citos sont priés de signaler 8-3524 6-5574 ou 7-4513 Moyennant la modique somme de 50c, ils pourront obtenir leur carte de membres

Le Bureau de Direction est composé comme suit M Michel Asselin président Mlle Monique Rondeau présidente Mlle Louise Messier, secrétaire Des élections afin d'élire un nouveau Bureau de Direction devraient avoir lieu d'ici l'automne

CURIEUX

D'ici 1980, les magasins Dominion s'attendent à doubler leur personnel

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études universitaires pour se faire une carrière dans la vente au détail de produits alimentaires.

D'ici 15 ans, a déclaré M. McCormack, président de Dominion Stores Limited, le personnel des magasins dont le réseau s'étend sur tout le pays et qui compte actuellement 14,000 employés aura doublé Il semble paradoxal, a-t-il dit, que des magasins à "libre service" aient besoin de plus en plus de personnel, surtout à l'âge de l'automation.

On a besoin de diplômés des écoles supérieures

Pour les jeunes, les possibilités de se faire une carrière dans la vente au détail de produits alimentaires sont illimitées, et il n'y a pas besoin d'avoir fait des études universitaires a déclaré M McCormack "Dans de nombreuses villes, il y a actuellement des postes ou les jeunes diplômés des écoles supérieures peuvent être initiés à la gérance des supermarchés, à la commercialisation des produits, et à d'autres situations où ils peuvent mettre à profit leur esprit d'entreprise"

La plus grande assemblée annuelle

Au cours de la 45e assemblée annuelle, M McCormack, s'adressant à une assistance plus nombreuse que jamais, a déclaré aux actionnaires que les nouveaux records enregistrés sur les ventes et les profits de l'année dernière vont être battus dans l'année qui s'annonce, si les promesses du premier trimestre se réalisent Les ventes atteindront un demi-milliard dans le courant de l'année financière, a-t-il dit

A l'émission "Adam ou Eve"

ADAM OU EVE termine la saison en faisant trois heureux. — Au cours de l'émission du 9 juin, la "pomme d'amour" qui contient $7,000 en pouvoir d'achat chez Dupuis Frères Ltée; la "pomme d'Adam" qui renferme un voyage par avion ou bateau à Miami ou aux Antilles plus $500 en argent; et la "pomme fameuse" qui offre un voyage à New-York par avion plus $100 en argent ont été gagnées. Jean-Claude Robillard, animateur de l'émission "Bien l'Bonjour", a reçu les trois gagnants à son émission matinale. Il s'agit de M. Roméo Dubé, de Montréal, qui s'est mérité la "pomme d'amour"; M. G. Balthazar, de St-Jean, qui recevait la "pomme fameuse" et M. Rémy Guèvremont, de Drummondville, la "pomme d'Adam".

NAISSANCES

► **SAINT-GERARD MAJELLA**

Le 23 mai a été baptisé Joseph, Marcel, Jean-François, né le 25 avril, enfant de M. Marcel Châtelain et de Nicole Raymond. Le parrain a été M Marcel Raymond et la marraine Jacqueline Manseau, grands-parents.

x x x

Le 23 mai a été baptisé Maurice, Sylvain, Yves, né le 16, enfant de M Denis Marcil et de Lucille Mailloux Le parrain a été M Maurice P De Beaujour et la marraine Estelle Mailloux, oncle et tante

x x x

A St-Lucien, le 27 juin a été baptisée Marie, Georgette, Sylvie née le 17, enfant de M. Denis Belhumeur et de Ida Quintin Le parrain a été M Emile Quintin et la marraine Georgette Boisly, grands-parents

x x x

A St-Gérard Majella le 4 juillet a été baptisé Joseph, Michel, Normand, Bruno, né le 11, enfant de M Normand Veillette et de Monique Daigneault Le parrain a été M Michel Daigneault et la marraine Monique Mailloux, oncle et tante.

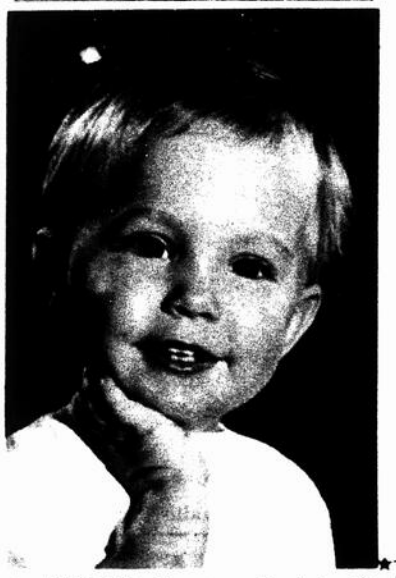

► **MARCO, 2 ans, enfant de M. et Mme Réal Proulx de St-Pie de Bagot.**

(Studio Guillet Enr.)

► **MARIE, 2 ans, enfant de M. et Mme Jacques Brault de L'Acadie.**

(Studio Guillet Enr.)

► **CATHERINE, enfant de M. et Mme Roger Mathurin, de Saint-Jean.**

(Photo Benoît Brouillette)

Aux Domaines Joyeux

Les jeunes de tous âges s'amusent bien dans la salle de récréation "Club House" Aux Domaines Joyeux. "Les Blues Notes" ont joué dimanche après-midi dans cette salle qui sert pour la danse ou pour jeux.

Expo pour chats et chiens

GARÇONS ET FILLES Vous êtes invités à participer à une exposition amateur pour chats et chiens, au Centre St-Edmond, samedi le 10 juillet 1965 à 10 h a m

Toutes races de chats et chiens sont éligibles.
Prix pour tous les participants.
Prix spéciaux pour chat et chien le mieux costumé.

Le champion participera au programme du "Capitaine Bonhomme" au Canal 10

GRATIS, Rafraîchissements et patates chips pour tous

Une gracieuseté des magasins S/D en coopération avec M. Maurice Bossé, directeur du service de la récréation, cité de St-Jean

Courtoisie: La Compagnie "Quaker Oats du Canada Ltée"

Tél. 786-2459

BONIN & CHARRON ENR.
ASSURANCE GÉNÉRALE
FEU — VOL — AUTO — RESPONSABILITE
42, rue L'Heureux Contrecoeur, P.Q.

A VERCHERES
GRAND CONCOURS HIPPIQUE
DIMANCHE, 11 JUILLET
de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.
125 CHEVAUX AU PROGRAMME

Sur le magnifique terrain en face de l'église pouvant contenir 10,000 personnes
ATTRACTION SPÉCIALE :
Silver, chien savant, vedette de la T.V. et du film
TERRAIN DE STATIONNEMENT
ADMISSION:
Adultes $1.00
Enfants 25c

► M. et Mme Réjean Picard photographiés à l'issue de leur mariage célébré en l'église Cathédrale de St-Jean. La mariée (Louise) est la fille de M. et Mme Roméo Ostiguy. Le marié est le fils de M. et Mme Léo Picard.

Studio
Ken Wallett

► MARIE-CLAUDE, 1 an, enfant de M. et Mme Yvan Paquette de Saint-Jean.

Studio Guillet Enr.

LONGUEUIL

Attention aux colis "C.O.D."

Longueuil — Plus d'une quarantaine de médecins et d'avocats de Montréal ont été victimes de deux livreurs-escrocs qui leur ont fait le coup du "colis payable sur livraison".

Pour le colis (ne contenant qu'une bouteille d'eau et de vieux journaux) les escrocs réclamaient de $6 à $10. Ces livreurs se présentaient aux heures de pointe, de sorte que la secrétaire ou la réceptionniste, qui ne voulait pas déranger le patron, acceptait de payer le montant demandé pour le colis.

Le sergent-détective Richard Deneault de la police de Longueuil, dit que les deux livreurs sont toujours au large. L'un d'eux est dans la cinquantaine et chauve. Il mesure cinq pieds et cinq pouces. — L'autre peut avoir de quarante à quarante-cinq ans. Il a le teint brun et mesure cinq pieds et dix pouces.

Les réceptionnistes qui se trouveraient en présence de ces escrocs feraient bien de téléphoner à la police à 679-1010.

Le Directeur de Police
GUY BLANCHET,

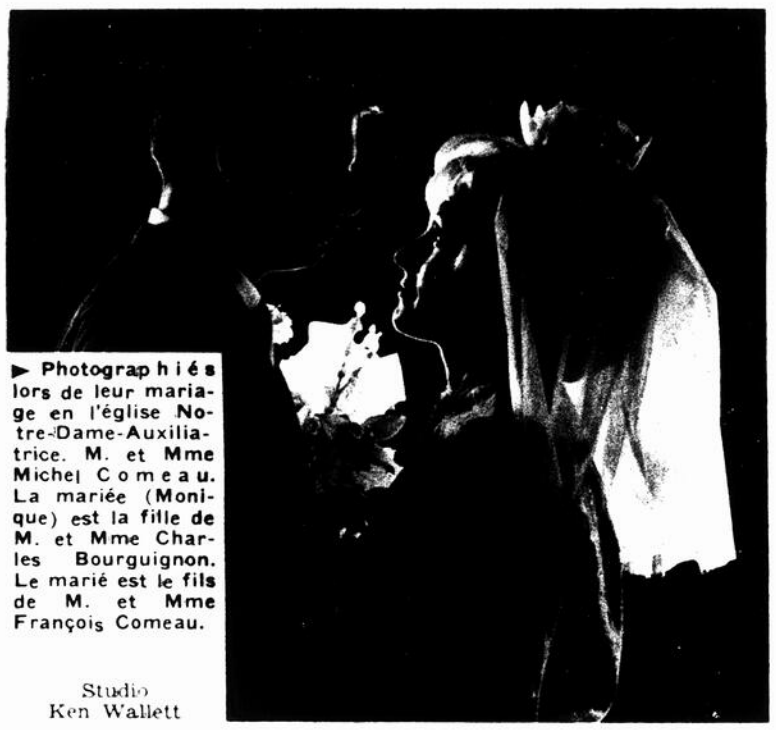

► Photographiés lors de leur mariage en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. M. et Mme Michel Comeau. La mariée (Monique) est la fille de M. et Mme Charles Bourguignon. Le marié est le fils de M. et Mme François Comeau.

Studio
Ken Wallett

► Photographie prise à l'issue du mariage de M. et Mme Roger Riendeau. La mariée, Noëlla, est la fille de M. et Mme Wilfrid Dorais de St-Edouard et le marié est le fils de M. et Mme Evangéliste Riendeau de St-Remi.

► DORIS, enfant de M. et Mme F. Tétreault, de Saint-Jean.

(Studio Pinsonnault)

► M. et Mme Clyde St-Clair dont le mariage a été célébré dernièrement à la chapelle de l'ARC. La mariée (Dorothy) garde-malade à l'hôpital de St-Jean, était accompagnée de son père M. Gunner Cederberg. Le caporal Robert Guertin, ami du marié lui servait de témoin.

Studio
Ken Wallett

► JOEL, 2 ans, enfant de M. et Mme Albert Saule de Saint-Jean.

(Studio Guillet Enr.)

► Photographiés à l'occasion de leur mariage célébré à l'église de St-Valentin. M. et Mme François Quesnel. La mariée (Ghislaine est la fille de M. et Mme Alfred Boucher. Le marié est le fils de M. et Mme Bruno Quesnel.

Studio
Ken Wallett

J.-A. Bélanger
Courtier
d'assurances générales

COUR SUPREME DU CANADA

Le jeudi, 27e jour de mai 1965

PRÉSENTS:

L'honorable Robert Taschereau, C.P., J.C.C.
L'honorable juge Fauteux
L'honorable juge Abbott, C.P.
L'honorable juge Martland
L'honorable juge Hall

ENTRE:

GASTON GUAY,

Appelant

et

LA CORPORATION DE LA PAROISSE DE ST-BLAISE,

Intimée

et

LA CITÉ DE SAINT-JEAN,

Mise-en-cause.

L'appel interjeté par l'appelant du jugement de la Cour du Banc de la Reine pour la province de Québec (juridiction d'appel) prononcé dans cette cause le 7e jour de juillet 1964 infirmant le jugement de la Cour Supérieure de la province de Québec siégeant en et pour le district d'Iberville rendu dans cette cause le 28e jour de février 1963 étant venu devant cette Cour pour audition ce jour en présence des procureurs de l'appelant et de l'intimé.

La COUR ayant entendu le procureur de l'appelant, assumant que permission d'appeler est nécessaire, ACCORDE cette permission, REJETTE ledit appel et CONFIRME ledit jugement de la Cour du Banc de la Reine pour la Province de Québec (juridiction d'appel) avec dépens en faveur de l'intimée, et suspend la mise à l'effet de l'injonction émise par la Cour du Banc de la Reine jusqu'au 1er août 1965.

Déterminé le 9e jour de juin 1965.

(signé) Kenneth J. Matheson,

REGISTRAIRE

La taxe foncière . . .

(suite de la page 3)

Au cours de la discussion, M. Hébert a appris au Conseil que Mme veuve Francoeur avait obtenu le service d'eau de la Cité et en jouissait encore bien que sa maison soit construite en dehors des limites de la Cité, du côté ouest du Grand Bernier. Comme les échevins étaient étonnés, M. Hébert a dit que M. Lorrain était dans le Conseil, dans le temps, et que le raccordement avait été fait durant la nuit. M. Hébert a ajouté, en badinant, qu'il n'était nullement opposé qu'on fasse le raccordement durant la nuit chez lui aussi.

Ménagères en furie

Elles étaient une vingtaine de ménagères à l'assemblée pour venir protester contre la situation intolérable créée par la fumée qui s'échappe de la fonderie Singer, maintenant propriété de Antheas Imperial C'est M. Léo Marquette qui se fit l'interprète des ménagères courroucées et ces dernières ont aussi élevé la voix pour expliquer la malpropreté à l'intérieur et à l'extérieur de leur maison, à cause de ce qui s'échappe six jours par semaine de la cheminée de cette usine On avait déjà protesté, il y a un an, alors que la Fonderie Paquette était propriétaire

Le Conseil a décidé d'intervenir et la direction de Antheas Imperial sera invitée à venir rencontrer le Conseil. On promet à ces dames et à M. Marquette que remède sera apporté.

Soumissions à étudier

Le greffier, Mlle Morais, a fait l'ouverture de nombreuses soumissions re achat de machineries et travaux d'égout Pour l'exécution de ces travaux, J P Trahan Ltée a soumis $56,789.20; Brault & Théberge, $48,792 40 et P Baillargeon Ltée, $61,225.99.

Toutes ces soumissions ainsi que celles pour la machinerie seront confiées au gérant des achats qui fera rapport au Conseil

A 2 pieds du trottoir

M Gaston Boudrias projette un agrandissement à son édifice de la rue Laurier et demande un amendement au règlement afin de lui permettre de se construire à deux pieds du trottoir au lieu de six pieds comme le veut le règlement. Avis de motion est donné et on discutera le cas lors de la prochaine assemblée.

Industriel à commercial

M. Perron (de Perron Transport) demande à la Cité de dézoner une partie du terrain de l'ex Peabody, maintenant propriété de M. A.E. Grégoire. Ce terrain est zoné industriel et M. Perron serait prêt à faire l'achat d'une partie du terrain s'il était zoné domiciliaire. Le Conseil attendra une demande officielle de M. A.E. Grégoire.

Cinémathèque régionale

Mlle Thérèse Hallé, bibliothécaire, obtient l'engagement immédiat de M. Yvon Payette et d'une ou deux autres personnes d'expérience dans l'administration à la condition d'ailleurs spécifiée dans la demande "qu'il n'en coûte pas plus cher pour administrer la Cinémathèque régionale qu'il en coûtait pour administrer la Cinémathèque locale.

Jardins de L'Acadie

Le greffier donne lecture d'une lettre de M. Marcel Rémillard, des Jardins de L'Acadie concernant le projet de bâtir des centaines de nouvelles maisons à la condition d'obtenir les services d'égout et d'aqueduc de la Cité. On parle de cession d'un terrain pour l'agrandissement d'un parc industriel, etc. Le Conseil est d'avis que la Cité est physiquement dans l'impossibilité d'accorder les services.

Divers

On donne lecture d'une lettre de M. Gérard Brodeur et d'un groupe de propriétaires qui signalent au Conseil que le mot "final" n'a pas été inclus dans la résolution relative au Go-Karts Les conseillers sont d'avis de ne pas revenir sur le sujet L'échevin Lorrain se charge d'assurer lui-même M. Brodeur que la piste Go-Karts connaîtra sa fin avec la fin du mois de septembre

On donnera un dernier avis à M. J. M. E. Fortin de payer un compte d'ouverture d'une rue sur sa propriété ou de céder la rue à la Cité.

Après l'adoption de quelques comptes, l'assemblée est levée Il est 1 heure et quart du matin

NICOLE, 7 ans½

CELINE, 4 ans ½

CLAUDE, 20 mois

enfants de M. et Mme Raymond Ferland de la paroisse Saint-Eugène, Saint-Jean.

(Photos Ken Wallett)

Huit techniciens en stage chez Peugeot et Renault d'Europe

Huit techniciens de la Société de montage automobile inc. du Québec effectueront, en juillet et en août, un stage de deux mois dans les usines de la firme Peugeot en France et dans les usines belges de la Régie Renault, pour se familiariser avec les techniques et les opérations de montage d'automobiles. C'est ce qu'annonce aujourd'hui le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Le stage est organisé dans le cadre de l'accord entre le ministère de l'Education et l'ASTEF (Association pour l'organisation des stages en France) relativement aux échanges dans les domaines technique, économique et industriel.

Le groupe de techniciens québecois sera dirigé par M. André Martin, directeur de la production à la Société de montage, et comprendra MM. André Béliveau, chef du secrétariat technique, Philippe Davis, contremaître à la section finition et retouches, André Sylvestre, contremaître au garnissage, Clifford Pinet, contremaître à la peinture, Reynold Terry, contremaître à la section tôlerie, Donatien Mondou et Georges Martin, tous deux chefs d'équipe aux sections garnissage et tôlerie. MM. André Martin et Clifford Pinet sont de St-Jean et faisaient partie du personnel de la firme Singer.

Les stagiaires séjourneront en Europe du 28 juin au 27 août. Ils se rendront d'abord à l'usine de Montage Peugeot située à Sochaux, à quelque 300 milles de Paris. En août, ils seront accueillis aux usines belges de la Régie Renault, situées à Haren, près de Bruxelles.

A leur retour au Québec, les stagiaires seront affectés à la direction des diverses opérations du montage d'automobiles.

La Société de montage automobile assurera au Québec le montage des pièces d'automobiles fabriquées aux usines européennes de Peugeot et Renault. L'usine de montage, située à Saint-Bruno, emploiera près de 250 ouvriers et elle entrera en opération dès septembre prochain.

► M. et Mme Yvan Marcil photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église St-Lucien de St-Jean. Mme Marcil (Lise Lessard) est la fille de M. et Mme Albert Lessard de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Roger Marcil du Grand Bernier.

Studio Guilet Enr

► M. et Mme Thomas Levesque photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église St-Luc. Mme Levesque (Lise Caillé), est la fille de M. et Mme Léonide Caillé de St-Luc. Le marié est le fils de M. et Mme Isidore Lévesque de St-Germain de Kamouraska.

Studio Notre-Dame Enr

► M. et Mme Yvon Racine photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église de Ste-Brigide. Mme Racine (Lise Tringle) est la fille de M. et Mme Ludger Tringle de Ste-Brigide. Le marié est le fils de M. et Mme Joseph Racine de St-Ignace de Stanbridge.

Photo Studio Notre-Dame Enr.

Le projet des marguilliers . . .

(suite de la page 21)

Depuis près de deux ans, ingénieurs et architectes ont étudié dans un ordre prioritaire, les réparations à faire à cette église.

La réfection du plancher avait alors été jugée comme d'une urgence assez grande pour qu'il faille commencer par celle-ci. Les marguilliers avaient alors décidé de procéder à des recherches et de faire dresser des plans. — En mai 1964, 130 paroissiens autorisaient la fabrique à poursuivre ses études et à demander des soumissions pour un montant ne dépassant pas $275,000. A l'ouverture des soumissions, il fut découvert que malgré toutes les coupures et les compressions, on ne pourrait entreprendre la réfection du plancher et les dépenses annexes pour un montant inférieur à $310,000. — Les marguilliers ayant adopté cette solution, ils la soumettaient aux paroissiens invités dimanche dernier à la réunion, mais dès avant l'ouverture de la réunion, il était visible que l'opinion était déjà fixée et que personne n'était venu entendre l'avis des experts; en général, on est venu dire non à ce projet.

La résolution présentée par les marguilliers portait sur la seule réfection du plancher. Le rejet de cette résolution n'offrait donc aucune alternative. Cela ne veut pas dire cependant que les paroissiens refusaient de dépenser quoi que ce soit pour la réparation de leur église.

Le vote sur la résolution fut le suivant: s'étant vu proposer la réfection entière du plancher de l'église remplaçant le plancher actuel par un plancher en beton, réfection du système de chauffage à radiation dans le plancher, une réfection des entrées extérieures, une réfection de l'électricité au sous-sol, les paroissiens ont décidé par 112 voix contre 27 de rejeter cette proposition.

Nous voudrions brièvement examiner l'essence du débat de mardi soir. Il est important d'abord de bien faire la distinction entre la réfection et la réparation; dans la seconde, on ne remplace que certaines poutres et on effectue certaines réparations annexes; on travaille dans l'inconnu, en avançant dans les travaux, la liste des choses à refaire peut s'allonger. La réfection complète d'autre part comprenait toutes ces possibilités et offrait de meilleures garanties pour l'avenir. Entre les deux procédés, la différence est de $70,000 inférieure pour la simple réparation, rappelant cependant que cela peut changer à mesure que les travaux avancent et cela ne donnerait que du temporaire.

La question financière évidemment occupait une grande place alors que plusieurs refusaient de grosses dépenses, d'autres se demandaient si nous avons les moyens d'entreprendre ces travaux. Si oui, il faut entreprendre la réfection, si elle est urgente.

Mais par les exposés assez peu précis et documentés de MM. les marguilliers, et de M. le curé, les paroissiens n'ont pu dissiper les doutes sur la sécurité financière de l'entreprise.

Malgré de multiples appels en vue d'amener les gens à écouter les experts, et à choisir ce qu'il y a de mieux pour l'église, les paroissiens étaient disposés à rejeter le projet tel que présenté.

Donc, pas de réfection pour cet été. Une fois de plus, on réparera l'église car les gens voulaient bien réparer mais pas trop dépenser. On parlera encore longtemps de cette réunion par moments orageuse. Les plus jeunes seront longtemps déçus du manque de perspectives de certains adultes. La vraie solution du problème du plancher est remise entre les mains de la prochaine génération, à moins que celle-ci ne décide de la remettre à la suivante . . .

GRANDE VENTE

Reductions sensationnelles

au magasin

MARIE HELENE ENR.

217, rue Richelieu, St-Jean **Tél. 347-3157**

Formidables aubaines sur

- **COSTUMES EN TRICOT** (Terkel – Tricosa – Importations françaises et italiennes)
- **ROBES**
- **VETEMENTS DE SPORT**
- **LINGERIE**
- **BOURSES**
- **GANTS**
- **MAILLOTS DE BAIN**

20% à 50%

GRAND SPECIAL

250 BLOUSES endommagées par l'eau (bris de tuyau) vendues à prix ridicule

Lots de robes à

$1.00 $2.00 $3.00 $5.00

La vente commence jeudi le 8 juillet à 9 h. a.m.

TOUTE VENTE SERA FINALE

Au Conseil de Ville d'Iberville

L'assemblée du Conseil municipal de la Ville d'Iberville tenue le 5 juillet debuta par la lecture de la correspondance par le secrétaire, S. H. le maire Armand Goyette presidait.

Lettre de remerciements de la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'octroi de $100 que le Conseil a vote pour cette association.

Le ministère de la Voirie de la province accuse reception de la lettre concernant les signaux lumineux à l'intersection des routes 7 et 21 et informe le Conseil que sa demande est à l'etude.

Un montant de $3000 est vote pour la Commission municipale des Loisirs d'Iberville Inc.

Les autorites des chemins de fer Pacifique Canadien laissent entendre qu'une equipe s'occupera prochainement de reparer la clôture situee près du ruisseau Hazen

A la suggestion de l'ingénieur C Bessette un montant de $18,874.19 sera paye à la firme Brault et Théberge Ltée pour travaux effectués par cette firme.

Le secrétaire est autorisé à faire deux emprunts temporaires de $17,000 et $10,200 pour achats d'equipement et exécutions de travaux d'égouts et aqueduc (règlements 318 et 323).

Le chef de la brigade des incendies, M. Emile Rousseau, est délégué au congres des chefs de pompiers qui sera tenu à l'Esterel du 25 au 29 août prochain.

Le règlement No 327 concernant la nomination du directeur de la Police est adopté.

M. René Goyette se plaint qu'une pointe de terre qu'il possède, evaluée à $200 il y a quatre ans, a été portée à $700 malgré qu'il lui est impossible de rien construire sur ce terrain qui n'a aucune voie d'acces. La question est mise à l'étude.

M. Maurice Papineau demande au Conseil de faire pression auprès de M. Laurent Hamel pour faire accélerer la création de la Banque Provinciale afin que ladite Banque puisse apporter le plus tôt possible son aide aux municipalités.

Pour faire suite à la requête de 11 propriétaires de la partie sud demandant la prolongation de la rue Bellerive jusqu'aux limites sud de la ville, le secretaire est autorisé à demander une entrevue avec les députés fédéral et provincial pour discuter de la question.

Une délégation de propriétaires des autos-taxi qui ne prise pas le nouveau règlement émis par le Conseil demande de reviser ce règlement si le Conseil ne peut pas le faire respecter dans son entier. Le règlement oblige les propriétaires de taxi à se munir d'un taximètre mais personne ne veut contrôler si ces taximètres seront obligatoirement mis en usage ces messieurs voudraient que la ville fasse la surveillance nécessaire afin que le règlement soit respecté.

L'aviseur légal, M. Henri Choinière, les informe qu'il n'est pas dans les prérogatives de la ville de faire cette surveillance et que les propriétaires de taxi doivent se fonder en association et doivent voir à exercer cette surveillance eux-mêmes, comme cela se fait dans le comité paritaire de la construction, des barbiers, coiffeurs, etc.

Comme il semblait impossible d'en venir à une entente, le maire remit une copie dudit règlement entre les mains des propriétaires de taxi présents et leur conseilla de l'étudier et de revenir à la prochaine assemblée avec leurs suggestions.

RAPPORT DE LA POLICE

Dans le rapport soumis par le chef Alexandre Houle, on note qu'il y eut au cours du mois de juin, 16 accidents d'automobiles, que 48 personnes ont été hébergées au poste qu'un montant de $200 a été collecté pour infractions.

PERMIS DE CONSTRUCTION

310, 9e Ave, Maurice Thiffault, $800, No 35; 756, 4e Rue, A. Detonac, $350, No 36; 705, 2e Rue, Gaz Ouellet Ltée, $3,000, No 37; 990, Bellerive, P. E. Phenix, $18,000, No 38; 383, 14e Ave, Joseph Proulx, $10,000 No 39; 245, 2e Ave, St. Johns Transport, $200, No 40; 710, Richelieu, Ariste Lorrain, $1,200, No 41; 25, 2e Ave, Emile Lessard, $1,500, No 42; 375, Leclerc, Denis Lefort, $400, No 43; 580, 3e Rue, Marcel Chouinard, $1,500, No 43; 432-434, 15e Ave, Hilaire Gagnon, $20,000, No 45; 69, Bessette, R Arsenault, $10,000, No 46; 215, 6e Ave, R Messier, $1,800, No 47, rue Contant, L Lafond, $1,000, No 48; 652, 1ere Rue, P Lemieux, $1,500, No 49; 301, 1ere Ave, A Moreau, $200, No 50; 314, 15e Ave, M Bessette, $300, No 51; 277, 5e Ave, G Fortin, $10,000, No 52; 313, 10e Ave L Messier, $150, No 53, pour un total de $81,900.

Les As d'Iberville continuent leur poussée invincible

- **Labonté retire 18 frappeurs**
- **Nouvelles acquisitions**

Une foule record assistait à un autre triomphe de 6-1 des As d'Iberville dimanche dernier à la Palestre Sportive, aux dépens de Hemmmingford dans une joute reguliere de la ligue de fastball Internationale de l'Est. Les As joueront de nouveau devant leurs partisans dimanche prochain à 8 h. 30 avec la visite du St. Albans. Ce soir jeudi, ils rendent visite au Rouse's Point. Le gerant général Jacques Galipeau annonce par contre qu'ils participeront au tournoi international de Rouse's Point, dimanche le 18 juillet, tournoi qu'ils remporterent brillamment l'an dernier.

C'est Andre Petit qui affrontait le non moins reputé D'Amour dans la boite du Hemmingford. Et le compte de 6-1 n'indique pas le duel qui aurait ete de 2-1 n'eut ete de quelques erreurs des visiteurs. La performance de 11 retraits pour Petit comparativement à 13 pour son opposant était d'autant supportée par le circuit du diminutif Jacques Thibodeau qui brillait egalement défensivement.

Jeudi dernier, l'homme de fer Normand Labonté a conservé son record intact en retirant 18 frappeurs sur prises aux depens du St. Albans. Germain Paré et Yvan Huard y allerent pour le circuit dans un gain de 6-3. Bob Adams reussissait un circuit interieur pour les visiteurs.

NOUVELLES ACQUISITIONS

L'instructeur Jacques Davignon qui possède deja un alignement imposant a acquis un jeune athlète local en Serge Guerin de même que l'utile Andre Laberge depuis trois joutes et ces deux derniers contrats pour limiter le nombre requis à 18, réjouiront les amateurs locaux de l'acquisition de Charles Fortin et Jacques Godin. Charlie etait l'instructeur des As a la première annee de formation et il reviendra dans le nouvel uniforme comme assistant-coach et joueur d'utilite. Le jeune Jacques Godin etait également avec les As l'an dernier et sa presence assurera la stabilite au département des lanceurs avec Normand Labonté et André Petit.

✚ Votre CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Fastball à Iberville

Restaurant Mickey menace les meneurs

Deux victoires du restaurant Mickey, la semaine dernière et deux défaites du Taverne Maurice dans la ligue de fastball O'Keefe d'Iberville, ont rapproché les hommes de Babe Stebenne à une seule partie de la tête détenue par le Taverne Maurice de Gastan Dupré et les deux mêmes adversaires s'affrontaient cette semaine.

Le Taverne Maurice souffrait de l'absence d'Andre Laberge, Gilles Daneau et André Therrien mais le Garage Deslauriers qui leur fit echec, deploya sa meilleure performance de la saison, grâce à la meilleure tenue du lanceur Jeff Chandler. Les hommes de Gilles Remillard remporterent ce gain grâce au coup de circuit de Georges Martin. C'est André Petit et le Arrow Plastics qui infligerent le second echec des meneurs, par le compte de 3-1.

Le restaurant Mickey de Babe Stebenne a profite de l'ouverture avec une victoire de 7-6 en supplementaire aux dépens du Garage Deslauriers. C'était leur troisième victoire en supplémentaire aux dépens du même adversaire cette saison dans le circuit du président Jean Pepin. Pierre Tremblay remportait son deuxième gain en autant d'apparitions pour les protéges de Babe Stebenne tandis qu'Emile Langevin tenait tête à l'Arrow Plastics dans l'autre victoire par 11-10, pour le restaurant Mickey.

CLASSEMENT DE LA LIGUE
(en date du 30 juin)

Taverne Maurice	16
Restaurant Mickey	14
Garage Deslauriers	10
Arrow Plastics	8

CHEZ LES LANCEURS

André Petit 5 6 833 Pierre Tremblay 2 2 1000 Gilles Daneau 4 4 1000 Gilles Remillard 3 6 500 Guy Brault 3 7 429 Emile Langevin 3 7 429 Jeff Chandler 2 6 333 Jacques Pariseau 1 4 250.

Avec les Renards

Qui sera gagnant du bateau?

La souscription du club de hockey "Les Renards" d'Iberville, avec l'attribution d'un bateau en fibre de verre de 14' équipé d'un moteur électrique de 35 c.v., était lancée au début du mois de mai et le trajet parcouru le ramènera à son port pour le 10 juillet tel que prevu.

Ce sera en effet samedi prochain le 10 juillet qu'un heureux gagnant sera connu et le public est invité a témoigner de cet événement au site du tombola qui se déroule à l'école St-Georges. L'Union Musicale d'Iberville qui patronne le tombola, a bien voulu contribuer à cette clôture de la campagne des Renards.

AVIS A TOUS LES SOLLICITEURS

Tous les solliciteurs et détenteurs de billets voudront bien prendre note de ce message afin d'assurer la tenue du tirage. Ceux qui ont des billets en leur possession devront les rapporter avant samedi à leur dépositaire ou au président des Renards, Gilles Boulais.

CAMPAGNE SYMPATHIQUE

Cette dernière campagne en faveur des Renards d'Iberville a de nouveau caractérisé un excellent accueil. La représentation a connu l'encouragement à l'occasion de ses expéditions aux cabanes à sucre Goineau et Gingras de St-Gregoire, aux centres de villégiature de l'hôtel Ile aux Noix et du restaurant Gilles "Gilbo" Laberge de St-Paul au stage d'une section achalandée de Saint-Jean et finalement du porte en porte à Iberville, en plus de nombreux collaborateurs.

CHAUSSURES
LUMEO
GRANDE VENTE
1/2 prix SUR TOUTES CHAUSSURES
(TOUTES COULEURS)
190, Richelieu 347-7213 Saint-Jean, P. Q.

IBERVILLE

NOTES PAROISSIALES

ST-ATHANASE ●

INHUMATION

Le 2 juillet a été inhumé dans le cimetière d'Iberville, le corps de M. Alcidas Goyette, veuf de Aurore Quintin, autrefois d'Iberville, décédé le 27 juin dernier à India Head, Saskatchewan à l'âge de 72 ans.

o

MARIAGES

Samedi le 3 juillet avait lieu en l'église St-Athanase le mariage de Mlle Lorraine Chouinard à M. Réjean Breton en présence de leur père MM. A. Chouinard et H. Breton qui agissaient comme témoins.

Le même jour eut lieu le mariage de Mlle Pauline Bussières à M. Jacques Thuot. M. Charles-Emile Bussières, père de la mariée et M. François Thuot, père du marié leur servaient de témoins.

A la même date Mlle Rita Bombardier unissait sa destinée dans le sacrement de Mariage à celle de M. Denis Noiseux. MM. Armand Bombardier et Maurice Noiseux, pères des nouveaux époux, les assistaient comme témoins.

o

AUX PRIERES

M. Alberic Beauvais, 66 ans, époux de Thérèse Brais, inhumé la semaine dernière en la paroisse du Sacré-Coeur.

Armand Larivière, 56 ans, époux de Rita Lalonde, inhumé jeudi dernier à St-Noël-Chabanel.

Eléaunore Ménard, 76 ans, veuve de Ludger Couture, décédée à St-Jean et inhumée ici la semaine dernière.

o

PELERINAGE

Jeudi le 15 juillet aura lieu le pèlerinage annuel de la paroisse au Cap-de-la-Madeleine pour la récitation du Rosaire Perpétuel entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m. Un autobus partira de la Salle St-Charles à 6 h. le matin. Le coût du billet est de $3.50. Les personnes intéressées à participer à ce pèlerinage sont priées de donner leur nom à Mme Alain Lefort en appelant 347-1805 le plus tôt possible.

o

PIQUE-NIQUE

Dimanche prochain le 11 juillet aura lieu le pique-nique annuel de Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc d'Iberville et leurs amis au Crystal Lake. Le départ aura lieu après la messe de 10 h. a.m. Ceux et celles qui voudront participer à ce pique-nique devront donner leur nom à M. Roland Miclette, tél. 347-1644.

o

TRIDUUM A SAINTE ANNE

Ouverture avec le pèlerinage à Lachute le 22 juillet. Prédication à l'église les 23 et 24 au soir; fermeture avec la messe du dimanche. Toutes les dames de Ste-Anne et autres sont les bienvenues.

NAISSANCES

A St-Athanase le 3 juillet 1965 a été baptisé Joseph, Richard, Mario, né le 26 juin dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Robert Babeu et de Claudette Boudrias, de cette paroisse. Le parrain a été M. Paul Babeu et la marraine Pauline Bérard.

A St-Athanase, le 4 juillet a été baptisée Marie, Sylvie, Chantal, née le 23 juin dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Gilles Fillion et de Pierrette Parent de cette paroisse. Le parrain a été M. Maurice Parent et la marraine Yvette Bertrand.

ST-NOEL-CHABANEL ●

A NOTER

Il n'y aura pas d'office à 7 h. le dimanche soir durant les mois de juillet et août.

o

CLUB DE MESSES

Pour la première semaine de vacances, il y a eu 233 présences à la messe sur semaine pour les étudiants et étudiantes. Tous méritent des félicitations et sont priés de persévérer.

o

NAISSANCES

A St-Noël-Chabanel le 29 juin 1965 a été baptisée Marie, Guylaine, Estelle, née le 18 juin dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Paul-André Gilbert, journalier et de Bella Jacques, de cette paroisse. Le parrain a été M. Jules Henry Gagnon, photographe de East Broughton et la marraine Anita Jacques, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A St-Noel-Chabanel le 4 juillet 1965 a été baptisé Joseph, Emmett, François, né le 18 juin dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Eugène Goyette, journalier et de Estelle Grégoire de cette paroisse. Le parrain a été M. Emmett Goyette, marchand de St-Jean et la marraine Evelyne Gouin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

x x x

LOISIRS ST-NOEL

Le 4 juin à la soirée-trésor de l'Ecole secondaire St-Georges a eu lieu le tirage de la grande souscription en faveur des Loisirs St-Noël-Chabanel. A cause de difficultés le tirage fut remis le 4 juin au lieu du 25 mai.

Le 1er prix de $100 fut attribué à Mme Carreau, 195 Héroux; le 2e prix de $50 fut attribué à M. Benjamin, 205, 4e avenue; le 3e prix de $25 fut attribué à M. Bonneau, 954 Mercier.

Le revenu net de la souscription fut de $170.

Le publiciste

Décès de Mme Ernest Boucher

Vendredi le 2 juillet 1965, est décédée à l'Hospice de Marieville, Mme Ernest Boucher, née Marie Lavoie, d'Iberville, à l'âge de 82 ans et 6 mois.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Ernest Boucher; ses filles: Mme Ross Bushey (Marie); Mme Léopold Hamel (Lida); Mme Albert Boudreau (Adrienne); Mme Frank Dorherty (Berthe) et Mlle Rita Boucher; ses fils: MM. Willie, Albert, Donat, Gérard, Léonard et Raymond Boucher; ses brus: Mmes Wellie Boucher, Albert Boucher, Donat Boucher, Gérard Boucher et Léonard Boucher; ses gendres: M. Ross Bushey, M. Léopold Hamel, M. Albert Boudreau et M. Frank Dorherty; une soeur: Mme Donat Lavoie; ses beaux-frères et belles-soeur: M. David Parent, Mme Trefflé Dionne et M. Donat Lavoie; 38 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église St-Athanase d'Iberville et son inhumation au cimetière du même endroit.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

► M. et Mme Roger Hébert photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église Saint-Noël-Chabanel d'Iberville. Mme Hébert (Lucille Guillet) est la fille de Madame Omer Guillet. Le marié est le fils de Mme Roland Goyette, tous d'Iberville.

Studio Guillet Enr.

L'Union Philatélique St-Jean-Iberville

Lors de la dernière assemblée de l'année les membres ont élu un nouvel exécutif. Président: M. J. L. Poulin; vice-présidente: Mme G. H. Rainville; secrétaire-trésorier: M. Marcel Bienvenue; secrétaire-correspondante: Mlle Boucher; publiciste: M. Marcel Narbonne.

La clôture de l'année s'est terminée par un souper au restaurant China Garden. Bonne vacances et bienvenue à tous en septembre prochain.

Marcel NARBONNE, pub.

A votre service pour
TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

► M. et Mme Gilles Bélanger photographiés à l'issue de leur mariage célébré recemment en l'église de St-Luc. Madame Bélanger (Monique Courville) est la fille de M. et Mme Maurice Courville de St-Luc. Le marié est le fils de Mme Alcide Bélanger de Henryville.

Studio Guillet Enr.

ATTENTION ! ATTENTION !

Grande fête champêtre dans la cour de l'école St-Georges
44 - 4e Rue, Iberville
organisée par l'Union Musicale d'Iberville

dans le but de se procurer des fonds pour achat de nouveaux uniformes

IL Y A DE MAGNIFIQUES PRIX À GAGNER

La population est cordialement invitée à se rendre à cette tombola afin d'encourager ces jeunes qui tout en se donnant à la musique composent un corps d'ensemble très représentatif pour notre ville.

Samedi soir, 10 juillet, il y aura spectacle par le corps de clairon et de majorettes d'Iberville ainsi que le tirage du bateau à moteur, organisé par le Club des Renards d'Iberville.
Bienvenue à tous!

Toute personne désirant encourager personnellement l'Union musicale peuvent faire parvenir leur chèque ou autres dons à l'Union musicale d'Iberville aux soins de M. Denis Monast, sec., 16 rue St-Georges, Iberville.

Nous louons presque tout

Air conditionné

- Outils portatifs "Black & Decker" ligne au complet
- Aspirateur industriel "Black & Decker"
- Sableuse à plancher
- Pompe 2" et générateur portatif
- Vibrateur à ciment
- Marteaux électriques pour concasser le ciment
- Compresseur et équipement pour peinturer
- Fileuse électrique pour tuyauterie
- Eventail électrique
- Machine à clouer plancher bois franc
- Chaufferettes de tous genres
- Ciseaux électriques pour haies, etc...

Electric Motor Repair

A. MASSEAU, prop.

VENTE – SERVICE – LOCATION
MOTEURS – OUTILS – EQUIPEMENT

Représentant autorisé pour service moteurs G.E. et Wagner Leland

172, Missisquoi Iberville 346-3897

LES PETITES ANNONCES

NOS TARIFS

Minimum 0.60 pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 0.03 le mot additionnel. Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures le mercredi avant-midi.

À VENDRE

Maisons

A 101, rue St-Charles, SAINT-REMI:
MAISON près de l'église et de l'école, 2 logis: 1 de 4 pièces et l'autre de 2 pièces, 220 volts, réservoir à eau chaude, l'extérieur en clapboard d'aluminium, grand terrain et grand jardin à l'arrière, garage. Bonne condition. Cause décès. S'adresser à 18, boulevard Provost, Saint-Remi. Tél. 454-9893. (AV 2284)

MAISON NEUVE, style bungalow, système de chauffage central, car-port, terrassement complet. S'adresser à J.-H. Janelle, rue Lasalle, Napierville. Tél. 245-3348. (AV 2497)

PROPRIETE, rue Phaneuf bungalow 5 pièces, briques, garage, terrassement complet. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., courtier en Immeubles, 244 rue Mayrand, St-Jean. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 2515)

PROPRIETE rue Jeanne-Mance bungalow 5 pièces, briques, terrassement complet. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtier en immeubles, 244, rue Mayrand, Saint-Jean. Tél. 347-1934 ou 348-4362 (AV 2516)

PROPRIETE, rue Rémillard, 3 logis: 1 de 6 pièces, deux de 3 pièces. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., courtier en Immeubles, 244, rue Mayrand, St-Jean. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 2517)

RESTAURANT centre de la ville, équipement complet, affaires $600 à $700 par semaine; prix $3,800. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., courtier en Immeubles, 244 rue Maymand, St-Jean. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 2518)

EPICERIE - BOUCHERIE, licence de bière, cause maladie. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., courtier en Immeubles, 244, rue Mayrand, St-Jean. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 2519)

MAGASIN style bungalow, garage détaché à 2 milles de St-Jean, route Napierville. Tél. 346-9403. (AV 2601)

MAISON seule à vendre. Propriétaire transféré. Maison de 7 pièces: 4 chambres à coucher, grande salle de jeux. Très bel endroit sur la 15e avenue, Iberville; prix: $14,000.00 (comptant à discuter). Tél. 346-5787. (AV 2610)

A ST-REMI:
MAISON près de l'église, en briques, 2 étages, $4,500.00. S'adresser à M. R. Lozeau, 1409, rue St-Denis, Montréal. Tél. VI. 5-0854. (AV 2612)

A VENDRE ou à louer: COMMERCE pour dames, cause de maladie, centre de Laprairie, loyer bas. Tél. AV 8-6045. (AV 2614)

Chalets

CHALET neuf avec terrain situé à deux milles de St-Paul-Ile-aux-Noix, sur le bord du Richelieu, bon marché. S'adresser par tél. 245-3767. (AV 2626)

CHALETS avec terrains 750 x 100, $20 par mois. Prix total $995. Appeler 347-1928 ou venez visiter les Domaines Joyeux, Saint-Alexandre. (AV 2505)

Autos - Motos
Bateaux - Tracteurs

PLYMOUTH 1957, 2 portes, 8 cylindres, automatique, très propre. S'adresser à 185, 8e avenue, Iberville. (AV 2541)

TRACTEUR FORD à 8 pelle avant-arrière; râteau de côté Ford, hydraulique avec prise de force; 1 grobeur hydraulique; 1 paire de roulettes hydrauliques, 24 roulettes; 1 "Scraper" hydraulique, 1 paire de chaines à tracteur pour pneus 14-30; 1 cabane à tracteur pour tracteur "David Brown"; 1 presse à foin "New Holland" à broche, avec moteur, 1 charrue hydraulique "Ferguson", 1 charrue trainante 2 rues "Case", le tout en bonne condition. S'adresser à M. Ronald Lamoureux, Sherrington. Tél. 454-2060 (AV 2566)

AUTOMOBILE "Oldsmobile" 1956. S'adresser à tél. 346-4944 (AV 2585)

ANGLIA 1962, en parfait ordre, 43 milles au gallon, avec radio et pneus d'hiver avec roues. S'adresser à 6, rue Daunais, St-Luc, tél. 348-5174 (AV 2618)

MOTEUR HORS-BORD "Evenrude" H.D., 50 forces, modèle 1959, entièrement équipé, électrique, 12 volts, très bonnes conditions. S'adresser à Georges Rainville Machine Shop, 819 rue Mercier, Iberville. Tél. 346-4114. (AV 2546)

INBOARD "Sheppard", 18', avec moteur marin "Chrysler", 175 h.p., à vendre à moitié prix, très propre, en montre au Club Nautique. Pour informations, appelez 347-3210 ou 347-1442. (AV 2632)

Terrains

TERRAIN à vendre. Magnifique terrain au village de Chambly, prêt à construire, rue Laporte près De Salaberry; dimensions du terrain: 165' x 130'. S'adresser par tél. à OL. 9 2322. (AV 2461)

TERRAIN 83' x 93' environ, coin boulevard Plaza et Colonial, face à l'école; $1,400 comptant. S'adresser à tél. 347-3613. (AV 2202)

Divers

PETITS CHIENS de race différentes ainsi qu'un brideur. S'adresser par tél. FI. 8-5232, 29 rue Saint-Paul, Saint-Jean, Qué. (AV 2217)

TERRAIN à vendre pour commerce en toute saison. Pour information, signalez 346-3860 (AV 2627)

VIOLONS faits à la main, ainsi que réparations d'instruments à cordes. Ray Tétrault, 2227 rue Bellerose, Cité Jacques-Cartier, tél. 674-6375. (AV 2215)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (AV 2218)

TAPIS

10,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou à la livre, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes grandeurs de planchers, à partir de $1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Ligne de prélarts au complet, tuiles à partir de $0.05 l'unité. S'adresser à J.-C. Lanctôt, marchand général, St-Isidore, cté de Laprairie; tél. 454-9882. (AV 2214)

A VENDRE: 6 réfrigérateurs de 8 bidons avec porte de côté; 1 réfrigérateur de 6 bidons avec porte de côté; 3 réfrigérateurs de 12 bidons avec porte de côté; 1 réfrigérateur de 10 bidons avec porte de côté, 20 réfrigérateurs de toutes grandeurs, portes dessus, 200 bidons à lait. Pour plus d'informations s'adresser à M. Maurice Bourgeois Inc., Napierville; tél. 245-3322. (AV 2204)

UNE GUITARE électrique de marque "Kay" en très bonne condition. S'adresser à tél. 348-4195. (AV 2429)

A VENDRE: Moissonneuse-batteuse automotrice "Massey", 12' pick-up; Javeleuse "Massey" 12'; Wagon sur pneus; Presse "New-Holland", 2 broches, modèle 80; Moulin à faucher "Massey" 7' à tracteur; Râteau côté 4 barres "Cockshutt"; Ramasse-balles; Bois à chauffer. S'adresser à Rolland Gagnon, St-Philippe, cté de Laprairie (AV 2466)

CHARGEUR A FOIN "Cockshut" fond en tôle, en très bonne condition. S'adresser à tél. 346-4916. (AV 2598)

OUTILS pour ferblantier. S'adresser à Mme Albert Bonenfant, Ville Saint-Remi. Tél. 454-2342 (AV 2596)

REFRIGERATEUR domestique usagé, $50.00. S'adresser par tél. 246-3724. (AV 2594)

VACHES devenant fraiches au mois de juillet. S'adresser à tél. 346-3465 (2590)

MOULIN A FAUCHER à tracteur 7 pieds, "Oliver". S'adresser à M. Lucien Deneault, St-Philippe. Tél. 659-1410. (AV 2584)

A VENDRE: Poêle 220 volts, 24 pouces; Microscope 60 x 450 fois; Guitare avec cours hawaïen en français; Tourne-disques de 3 vitesses Hi-Fi; accordéon Frontaliné, 120 basses; Cours de radio et de télévision en français. S'adresser à tél. 347-7993. (AV 2412)

A VENDRE: Vendons et achetons linge usagé très propre pour hommes, dames et enfants. Pantalons et jeans neufs pour hommes et garçons et autres articles neufs, bas. S'adresser à 68 Bouthillier, Saint-Jean. Tél. 346-5480. (AV 2629)

CHESTERFIELD, 3 morceaux; aussi lit pliant "air foam". S'adresser à 94 rue Foch, Saint-Jean. (AV 2625)

35 ARPENTS DE FOIN sur le champ. S'adresser à M. Roma Denault, Rang de la Rivière, St-Remi de Napierville; tél. 454-9628. (AV 2623)

5 VACHES à lait "Holstein" et 5 bidons à lait en bon état. S'adresser à M. Clément Jacques, Rang Ste-Thérèse, St-Remi de Napierville. Tél. 454-3602. (AV 2622)

A VENDRE à St-Remi de Napierville, 45 arpents de FOIN, sur le champ. S'adresser à Mme Omer Martin, tél. 454-3478. (AV 2621)

TERRE à vendre à St-Alexandre, à 6 milles d'Iberville, départ pour cause de santé, 84 arpents avec roulant, 28 têtes, très beau verger. S'adresser à M. Denis Desmarais, tél. 347-7181. (AV 2617)

SAC DE COUCHAGE à vendre, 30 x 60. Tél. 346-4132 (AV 2615)

FOIN à vendre sur le champ, 45 arpents. Aussi un Station 1953 de marque "Ford", en bonnes conditions. S'adresser à Urgel Denault, St-Jacques-le-Mineur, cté de Laprairie. Tél. MIssion 3-8410. (AV 2613)

120 ARPENTS DE TERRE franche; 65 arpents de terre noire; animaux, bâtiments neufs et modernes. S'adresser à Mme Camille Poupart, St-Isidore, cté Laprairie. Tél. 454-2657. (AV 2609)

ROBE DE MARIEE, 12 ans, bonnes conditions. S'adresser à Mme Rénald Boyer, Sherrington. Tél. 454-2672. (AV 2620)

UN EPANDEUR à fumier à vendre, presque neuf, "Massey Ferguson". S'adresser à tél. 346-4075 (AV 2501)

A VENDRE

RESTAURANT B.B.Q. ST-ISIDORE

EQUIPEMENT COMPLET ET PROPRIETE CAUSE DE MALADIE. CONSIDERERAIT ECHANGE POUR PROPRIETE. S'ADRESSER A ST-REMI, 454-9911; ST-JEAN, 347-5603 (AV 2506)

ROBE DE MARIEE à vendre avec traine, âge 9 ans. S'adresser par tél. 347-4468 (AV 2510)

EQUIPEMENT DE RESTAURANT complet, marque "Hotpoint", machine à air comatisé 5 HP. S'adresser à tel. 583-3214 (AV 2527)

FRAISES de belle qualité, en gros et détail. S'adresser à M. Réal Derome, St-Jacques-le-Mineur. Tél. 346-4833 (AV 2561)

AUBAINE. GUITARE Espagnole. S'adresser par tel. 346-5111 (AV 2607)

5 VACHES fraiches vêlées. S'adresser à M. Hector Deshères, rang 20, St-Bruno, cté Chambly. Tél. 653-2898 (AV 2605)

A VENDRE: Bon râteau de côté, 2 wagons avec rack, 1 râteau droit "International"; 1 moulin à faucher "Béring"; 1 "buggy" sur caoutchouc. S'adresser par tél. 346-3118 (AV 2602)

TRES BELLES FRAISES à vendre en petites et grosses quantités. S'adresser à M. Régis Derome, St-Jacques-le-Mineur. Tél. 347-2936 (AV 2577)

À LOUER

Logis

LOGIS à Iberville, 5 pièces, chauffé. Pour informations, s'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean; tél. 346-3614. (AL 2201)

LOGIS de 4 pièces, chauffé à l'électricité, eau chaude, $55 par mois, libre le 1er août à 99 rue Bouthillier, St-Jean. Tél. 346-4307. (AL 2624)

LOGIS neuf, 5 pièces, chauffé, installation pour laveuse et sécheuse automatiques, situé à 611, rue Lasalle, St-Jean. S'adresser par tél. 348-5537. (AL 2619)

CHALET situé à l'Ile Ste-Thérèse à un prix spécial pour le mois d'août. S'adresser à 454-3853. (AL 2616)

APPARTEMENT de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, avec entrée privée, à 257 rue Notre-Dame, St-Jean. Tél. 348-3261. (AL 2633)

GARAGES, rue Bouthillier et Fortin, à l'année seulement. S'adresser à 71, rue St-Jacques, St-Jean, après 7 h. p.m. (AL 2219)

BUNGALOW à louer, six pièces, garage double, sous-sol fini, tapis mur-à-mur, tenture, libre le 1er août. S'adresser à 36 boulevard Mailloux, Talon. Tél. 348-8879. (AL 2451)

LOCAL pour commerce ou bureau, 20' x 40', 69 rue Principale, Verchères. Tél. 583-3195. (AL 2241)

LOGIS dans un haut [illegible] et froide, 220 volts, chambre de bain à 2 milles du village de St-Philippe, rang St-André, 4 pièces, plancher en bois franc, [illegible] moderne. S'adresser à M. Henri Pallin, rang St-André, St-Philippe cté Laprairie. (AL 2562)

LOGEMENT de 3½ pièces, haut, 220 volts, fournaise fournie, grande salle de bain, plancher de bois franc, tuiles, près de l'église et des autobus. S'adresser à 221 rue St-Jacques, Laprairie. Tel [illegible]-0235 (AL 2588)

MAGASIN et ENTREPOT, au centre des affaires, local 33 x 55, libre le 1er août 1965. S'adresser à M. J.-A. Desrosiers, 90 [illegible] Perras, St-Remi de Napierville. Tél. 454-3187. (AL 2597)

A LOUER ou à vendre CHALET près du Richelieu entre [illegible] Saint-Jean. Tel. 246-3724 (AV AL 2593)

Chambres

CHAMBRE ET PENSION. Près de l'église, service d'autobus [illegible] nutes de Saint-Jean. S'adresser au 26, 2e Avenue, Iberville. Tél. FI 7-1144. (AL 2231)

CHAMBRE à louer [illegible] seulement. Meubles et [illegible] fournis et lavées. S'adresser au 17 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tel. 346-4738. (AL 2467)

A LOUER: Chambres très pratiques pour dames et messieurs à leur retraite. Petits [illegible] électriques, service de réfrigérateur, eau chaude et froide, [illegible] confortablement. Différentes dimensions incluant un unité de deux pièces. Prix raisonnables à la semaine ou au mois. Ambiance tranquille, gaie et propre. S'adresser au 39, rue St-Paul, Saint-Jean. Tel. 348-5513. (AL 2225)

CHAMBRE ET PENSION pour une ou deux personnes [illegible] à 313a chemin Richelieu, Saint-Jean. Tél. 347-1746 (AL 2240)

Chalets

CHALETS de 3 pièces [illegible] situé à un mille au sud de Saint-Jean, près du Collège militaire royal. S'adresser à M. Aimé L'Heureux, tél. 347-4533. (AL 2400)

CHALET à louer situé au bord de l'eau à Saint-Blaise à 6 milles de Saint-Jean. S'adresser au 407 rue Vaudreuil, St-Jean. Tel. 347-1854 (AL 2427)

ON DEMANDE

MADAME: Pour réparations de machines à coudre, laveuses ou pièces à rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96, rue Grégoire, Saint-Jean, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti, installation de moteurs et vente d'accessoires. (D 2237)

J.-L. HOULE, PEDICURE, sera à l'hôtel St-Jean, les 14 et 15 juin 1965 pour les cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean tel. 346-6886. (D 2235)

Pour réparations de matelas à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire. Tél. 346-3415; rés.: 346-9208. (D 2238)

A VERCHERES: MAISON de repos pour dames sous la responsabilité de Garde Gertrude Trudeau, i.l., 175 boulevard Marie-Victorin, Saint-Jean. Tél. 583-3831. (D 2548)

VENTE DE VACHES A LAIT: Chaque vendredi à St-Pie de Bagot, sur la ferme de Paul Bernard vous sont offertes des vaches laitières fraiches ou devant vêler sous peu. La majorité sont Holstein et sont vendues garanties et sont clair de test. Conditions: vous pourrez obtenir jusqu'à 36 mois pour payer ces animaux. Informations: Paul Bernard, St-Pie de Bagot, tél. PR 2-2492. (D 2233)

ON DEMANDE: personne ayant de bonnes références et demeurant dans le centre d'Iberville, si possible pour prendre bébé de 3 mois en pension, de 3 à 5 jours par semaine. Information à tél. 347-7294. (OD 2630)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 8-5363 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

MEMBRES DE LA CORPORATION DES COURTIERS EN IMMEUBLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLES RICHELIEU-YAMASKA

Les Immeubles Guérin Enr.
LIONEL GUERIN, prop.
COURTIER EN IMMEUBLES
Bureau: 244 rue Mayrand
Saint-Jean, P.Q.
Tél. 347-1934

- ACHATS
- VENTES
- ÉCHANGES
- ADMINISTRATIONS
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Pour toutes transactions commerciales ou immobilières, consultez-nous.

FERNAND GUERIN ENR.
FERNAND GUÉRIN, prop.
COURTIER EN IMMEUBLES
Rés.: 518, rue Lallemant
Saint-Jean, Qué.
Tél. 348-4362

Annonces classées

ESDAMES, hommes aussi, bonne occasion vous est offerte pour re de l'argent en vendant nos 50 nécessités de tous les jours. mps plein ou partiel. Pas de caal requis. Pas d'expérience néaire. Ecrivez à Rawleigh, Dépt. 311-132-4005, rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (D 2608)

AMBRE et PENSION demanpour une personne d'un certain de préférence au centre de la de Saint-Jean. S'adresser à 346-9839 ou 347-2434 (OD 2611)

ATTENTION !
our réparation
balayeuse
ectrique...
toutes marques et à vendre layeuse de seconde-main en très nne condition. Prix spécial. S'adresser à G. Fleury, 208 rue Boulanger, Saint-Jean. Tél. FI. 6-9565. (D 2234)

Service d'hypothèques

ous offre les prêts à intérêt de et plus, avec les possibilités nsolidation de 3%, en cas accorPlans payables au mois ou ns seulement. Sur 1ère ou 2e pothèque balance de vente. Pour s les détails, appelez à 348-3368. (D 2554)

Foyer J.-H. Beaudry

BIENVENUE aux personnes âgées. Il a plus au Foyer J.-H. Beaudry St-Athanase village, non loin de glise en face du chemin pour rnham. Tél. 347-7100 (D 2558)

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
Cour Supérieure, district No 14,577
OLIVA BABEUX, journalier, domicilié à Napierville, district d'Iberville,
demandeur,
— vs —
MARC BRUN, actuellement résidant au Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Saint-Jean, ce 25 juin 1965.
Jean-Paul Guillet,
Député-protonotaire, C.S.
TREMBLAY &
RANCOURT
Avocat du demandeur

AVIS

AVIS est par les présentes donqu'un contrat, signé le 10 avril 64, sous les termes duquel tous les créances présentes et futude C.P.O. Farms Limited furent vendues à Banque Canadienne mpériale de Commerce, fut enregistré le 25 juin 1965 au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Saint-Jean, sous le numéro 91059.

Banque Canadienne Impériale
de Commerce
par F.P. LaRoche

A VENDRE
Propriété 275 St-Jacques
coin Bouthillier
S'ADRESSER:
F.-R. Lefebvre, 62 St-Jacques
OU
W. Grégoire, 216 Collin

REPARATION DE MACHINES A COUDRE
de toutes marques
Pièces, aiguilles, moteurs
Appelez 348-3268
CENTRE DE COUTURE
NECCHI
22 Place du Marché
Saint-Jean
Germain Kéroack, prop.
Lionel Fortin, rep.

NOMINATION ET ELECTION DU MAIRE

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de la Paroisse
Saint-Jean l'Evangéliste
Aux Electeurs de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, président de l'élection que la NOMINATION pour la charge de maire sera reçue par le soussigné à l'école Marguerite-Bourgeois, Chemin Grand Bernier, Saint-Jean, Qué., le 14 juillet 1965 de dix heures de l'avant-midi pour remplacer M. Philodor Ouimet, M.P., dont le terme d'office est expiré.

Que lundi le 19e jour de juillet, mil neuf cent soixante-cinq s'il est nécessaire, un BUREAU DE VOTATION sera ouvert à l'école Forget, 275 boulevard Gouin, Paroisse St-Edmond, Saint-Jean, Qué., dans la susdite municipalité depuis neuf heures du matin jusqu'à sept heures du soir, pour la réception des votes des électeurs pour les candidats mis en nomination.

Et que M. Geo.-Emile Bouchard de la susdite Municipalité, a été nommé secrétaire de l'élection.

DONNE à Saint-Jean, Qué., ce 3e jour de juillet mil neuf cent soixante-cinq

Me Guy GERVAIS,
Président de l'élection

NOMINATION ET ELECTION DES CONSEILLERS

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de la Paroisse
Saint-Jean l'Evangéliste
Aux Contribuables de la susdite Muncipalité:

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, président de l'élection, que la NOMINATION pour la charge de conseillers, aux sièges No 1: M. Eugène Théberge; No 4: M. François Oligny; No 5: M. Jean-Marie Lachance sera reçue par le soussigné à l'école Marguerite-Bourgeois, Chemin Grand Bernier, Saint-Jean, Qué., le 14 juillet de dix heures de l'avant-midi, pour remplacer Messieurs Eugène Théberge, François Oligny, Jean-Marie Lachance, dont le terme d'office est expiré.

Que lundi le 19e jour de juillet 1965, s'il est nécessaire, un BUREAU DE VOTATION sera ouvert à l'école Forget, 275 boulevard Gouin, Paroisse St-Edmond, Saint-Jean, Qué., dans la susdite Municipalité depuis neuf heures du matin, jusqu'à sept heures du soir, pour la réception des votes des électeurs pour les candidats mis en nomination.

Et que M. Geo.-Emile Bouchard, de la susdite Municipalité, a été nommé secrétaire d'élection.

DONNE à Saint-Jean, Qué., ce 3e jour de juillet 1965.

Me Guy GERVAIS,
Président de l'élection

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de:
Dame Josephine Gobeille Hachez et
Dame Lise Hachez Lussier,
"RICHELIEU SALES",
97, rue Richelieu,
Saint-Jean, Qué.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé de dix pour cent de l'offre, seront reçues aux bureaux des soussignés, jusqu'au jeudi, le 15 juillet 1965 à MIDI, pour l'achat des actifs suivants en bloc ou en lots séparés:

Lot 1:
Marchandises comprenant:
Bagues, montres, briquets, radios transistor, articles de ferronnerie, bibelots, lingerie et mercerie, etc.
D'une valeur d'inventaire au prix coûtant de $20,777.58

Lot 2:
Mobilier et agencement de bureau et magasin évalués à $971.00

Les actifs ci-haut énumérés pourront être vus et examinés à la place d'affaires susmentionnée, lundi le 12 juillet 1965 de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Les prix d'inventaire prévaudront. Le plus haut ou toutes soumissions à être faites ne devant pas nécessairement être acceptées. Toute taxe exigible en rapport avec cette vente est à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat. Pour plus de renseignements, prière de s'adresser aux bureaux des soussignés.

ARMAND GAGNON et
ANTOINE BOURASSA,
syndics-conjoints.

Bureau de:
HAMEL, GAGNON,
HEBERT & ASSOCIES,
215 ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.
Tél. 844-9503

Bureau de:
ANTOINE BOURASSA,
204 rue Richelieu,
St-Jean, P.Q.
Tél. 347-1925

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE
DANS LA COUR SUPERIEURE, District d'Iberville.
No 14,596
HENRI BABEUX, chauffeur, domicilié à Napierville, district d'Iberville,
Demandeur
Vs
MARC BRUN, actuellement résidant à Détroit, Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 2 juillet 1965.
Jean-Paul GUILLET,
Député-Protonotaire, C.S.
Mes Tremblay & Rancourt
avocats du demandeur

AVIS

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE BEDFORD
Succession vacante de LUCIEN QUINTAL.

En son vivant de Cowansville.

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1965 par un juge de la Cour Supérieure siégeant à Sweetsburg dans le district de Bedford que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (9 Geo. VI, c. 62), il est curateur d'office à cette succession, et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le curateur public
680, rue Ste-Catherine (ouest),
Montréal 2

LA COMMISSION SCOLAIRE
DE ST-AMABLE

SOUMISSIONS

Soumissions demandées par les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Amable pour l'ameublement complet d'une école de 12 classes, aussi 350 chaises pliantes et 50 tables.

Les soumissions seront ouvertes à une session à la salle du couvent St-Joseph le 19 juillet 1965 à 8 heures p.m.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Emilien MARTEL,
secrétaire-trésorier
Tél. 584-2009

● Outre le montage des voitures et des camions, les usines General Motors d'Oshawa fabriquent des batteries, radiateurs, silencieux et tuyaux d'échappement, câblages électriques, panneaux de capot et ailes et autres articles.

● Le "Club des 25 ans" de General Motors of Canada compte 2,800 membres. 28 hommes ont atteints 50 ans de service ou plus.

Bien curieuse de mentalité

Certains automobilistes ont une bien curieuse de mentalité, fait remarquer Prudentia. Il s'agit de ces automobilistes qui se bourrent l'estomac de pilules et de vitamines pour se maintenir en bonne santé et prolonger leur vie et qui une fois sur la grand-route, filent à des vitesses désordonnées au très grand risque d'abréger leur vie. Si encore ils ne risquaient que leur propre vie; malheureusement, c'est celle des autres qu'ils mettent également en danger par leur imprudence et leur folie de la vitesse.

● Plus d'un million et demi de jeunes sont enrôlés dans les 40,041 Sections de la Croix-Rouge de la Jeunesse au Canada et dans les écoles maintenues, en Europe, par le Ministère de la Défense Nationale.

► M. et Mme Germain Gélinas photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église N.D.A. de St-Jean. Mme Gélinas (Lorette Martin) est la fille de M. Hilaire Martin. Le marié est le fils de M. et Mme Elphège Gélinas de St-Jean.

Studio Guillet Enr.

► M. et Mme André Lapalme photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en la Cathédrale de St-Jean. Mme Lapalme (Lorraine Marcoux) est la fille de Mme Alcide Marcoux. Le marié est le fils de M. Ernest Lapalme tous de St-Jean.

Studio Guillet Enr.

Yvon Dupuis subira...

(suite de la page 1)

pas le droit de regarder les autres papiers et que seules les notes du 2 janvier pouvaient lui être remises. Après quelques échanges assez violents entre les deux avocats, la séance fut interrompue pour dix minutes pour l'étude des papiers du 2 janvier.

LES TEMOIGNAGES

"Deslauriers m'a admis avoir remis $10,000 à Dupuis. — (Paradis).

Le premier témoin appelé à la barre fut M. Robert Paradis, journaliste de Saint-Jean. Interrogé par la défense, M. Paradis reconnut un article de journal écrit par lui dans lequel il affirmait que M. Deslauriers lui avait dit avoir remis $10,000 à Yvon Dupuis. Le journaliste de Saint-Jean expliqua qu'il tenait ses informations d'une entrevue qu'il avait eue avec M. Deslauriers le 26 janvier 1965 et que de plus ce dernier lui avait déclaré que le ministère du Revenu possédait des documents prouvant sa solvabilité.

Un autre journaliste, M. Claude Gendron, de La Presse affirma pour sa part que M. Deslauriers lui avait annoncé qu'il s'était rendu à Ottawa pour remettre l'argent en billets de $100 et $10.

"Le texte que m'avait apporté M. Dupuis le 24 décembre concernant la situation de M. Deslauriers et sa demande d'un permis de course me faisait présager quelque chose de désagréable et je ne croyais pas à la solvabilité de M. Deslauriers par l'envoi de l'argent dans deux enveloppes au gouvernement; je ne croyais pas à toute cette histoire" voilà en substance ce qu'a déclaré M. D'Hont, gérant de ventes et employé de M. Réal Rousseau (penseur du parti libéral) lorsqu'en agissant comme commissaire de la Cour Supérieure, il a fait prêté serment à M. Deslauriers. M. D'Hont a ajouté que "cette affaire ne sentait pas bon" et c'est pourquoi il avait demandé à M. Dupuis comment il avait pu donner $10,000 à M. Earl (ancien ministre du Revenu) sans recevoir de reçu. M. Dupuis aurait repondu qu'il possedait de très bonnes relations avec le ministre et que même celui-ci lui avait offert de payer ses études en droit.

CONTRE-INTERROGATOIRE

En contre-interrogatoire, Me Jean Bienvenue, representant du ministre de la Justice demanda au temoin si celui-ci aurait été interrogé par des inspecteurs de la RCMP. M. D'Hont déclara que oui il avait été interrogé par les inspecteurs Goordmand et Nadon de la RCMP et qu'à cet effet il avait même signé une déclaration. Sur la question de "pressions" exercées aupres de M. Deslauriers, M. D'Hont aurait déclaré aux deux inspecteurs qu'il aimait mieux que l'on questionne M. Réal Rousseau lui-même à ce sujet.

Le 2 janvier 1965, M. D'Hont déclara avoir assisté à une réunion chez M. Rousseau, à sa résidence de Côte-des-Neiges, réunion qui dura près de 3½ heures. C'est M. Rousseau lui-même qui agissait en tant que promoteur de la réunion. On ajourna la cause pour permettre au président du Tribunal de prendre connaissance de certains documents appartenant à M. Maurice D'Hont. A la reprise, le témoin D'Hont déclara au Tribunal que M. Israël Lefrançois, tavernier, assistait à cette réunion, et qu'en sa compagnie, il avait longuement discuté "peinture" en attendant l'arrivée d'autres invités. M. D'Hont avait rédigé à cet effet, un mémo qu'il avait intitulé "Mémo de M. de la Manche (Don Quichotte). Ce mémo comprenait près de deux pages et M. Dupuis en aurait pris connaissance, pour déclarer ensuite à M. D'Hont qu'il était entièrement de son avis. Le témoin D'Hont déclare que M. Yvon Dupuis n'a jamais nié devant lui ne pas avoir reçu les $10,000. M. D'Hont travaille en qualité de [illegible]ant des ventes à la Compagnie Pointe-du-Moulin dont M. Réal Rousseau est président et est maire de cette même municipalité, Pointe-du-Moulin. Enfin, M. M. D'Hont sur la demande du procureur de la Couronne identifia un télégramme qu'il avait reçu de son patron le 18 janvier 1965, vers 10 h. 35 p.m. provenant le Beyrouth, au Liban et qui se lisait comme suit:

"Maurice, il doit y avoir quelqu'un pour faire comprendre à Deslauriers que s'il veut agir en maitre-chanteur, il n'y aura jamais personne pour l'aider à se relever. — Passe ceci à Yvon et à Lefrançois".

M. D'Hont déclare qu'il appela immédiatement M. Dupuis pour le mettre au courant mais c'est le secrétaire de M. Dupuis, M. Aubre qui répondit, lui disant que M. Dupuis était occupé à rédiger un discours qu'il devait prononcer. Donc, M. Aubre prit par écrit le contenu du télégramme pour le transmettre par la suite à M. Dupuis. M. D'Hont affirme qu'il n'a pas transmis le télégramme à M. Israël Lefrançois. M. D'Hont aurait, depuis 1963 rencontré M. Dupuis à six ou sept reprises et durant ces rencontres jamais, au grand jamais, il ne fut question que celui-ci ait reçu $10,000.

Me DAOUST

"Ceci conclut la preuve de la Défense," de déclarer Me Raymond Daoust au Tribunal. "Nous nous réservons de faire entendre MM. Philodor Ouimet et Eric Kierans lors du procès" de conclure Me Daoust.

LE JUGEMENT

Sur ce, le juge André Regnier envoya l'accusé à son procès devant jury au prochain terme des Assises Criminelles d'automne, soit le 2 octobre prochain.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Les Domaines Joyeux... *c'est vivre!*

Si vous et votre famille désirez passer des vacances agréables, reposantes . . . — Les Domaines Joyeux vous attendent. GRATIS: cours de natation, moniteurs, chaloupes, salle de danse, etc. Des jeux pour les jeunes et les moins jeunes et c'est tout près de chez vous.

Pouvez-vous le croire? — Chalet avec terrain de 50 x 100 pieds, pour $1,195. Paiements de $20 par mois avec un petit montant comptant. — Ou terrain de 50 x 100 pieds pour $595. Paiements de $10 par mois. Vous êtes notre invité. Venez profiter de tous nos avantages gratis.

Ouvert tous les jours de 1 h. à 8 h. p.m.

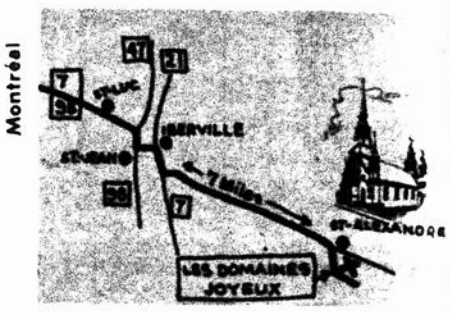

Tl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

LE RICHELIEU

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par ABC
92

JEUDI, LE 8 JUILLET 1965 — *Deuxième section*

Elections à la Régionale scolaire

Jacques-Cartier (JCR) — Le bureau des délégués de la Commission scolaire régionale du comté de Chambly procédait lundi le 5 juillet, à l'élection de quatre commissaires et d'un président.

M. Chs-E. PLAMONDON, réélu président

Chacune des quatorze municipalités scolaires membres de la Régionale délègue trois commissaires qui siègent sur le bureau des délégués de celle-ci. Il y a donc sur le bureau des délégués 42 représentants. Ces délégués choisissent chaque année un président et voient à combler les sièges vacants de l'exécutif. L'exécutif se compose de neuf commissaires qui sont choisis parmi les délégués et élus par eux. Le terme du délégué, du commissaire régional coïncide avec son terme à la Commission scolaire locale. La fin d'un mandat sur le plan local entraîne automatiquement la fin du mandat au régional même s'il y a réélection au local.

M. Charles-E. Plamondon fut élu président de la Commission scolaire régionale. Le vote fut unanime. M. Plamondon est délégué de la Commission scolaire de St-Bruno. Ce sera son troisième terme comme président régional.

Succédant cette élection à la présidence les délégués avaient à combler quatre postes de commissaires scolaires. MM. Antonio Lebrun, de Longueuil, L. F. McCarthy, de St-Lambert, André Camaraire, de Jacques-Cartier et P.-E. Plamondon de St-Bruno.

Les cinq autres commissaires régionaux dont le mandat n'était pas terminé sont: MM. J.-E. Martin de Laflèche; J. Rocheleau de St-Basile; E. Groleau, de Lemoyne; J. de Martel, de Varennes; G. Gaudet, de Greenfield-Park.

Longueuil, Chambly et Fort-Chambly adhèrent officiellement à la Régionale

Jacques-Cartier (JCR). — Lundi soir le 5 juillet, le bureau des délégués de la Commission scolaire régionale du comté de Chambly tenait sa réunion annuelle statutaire. On y fit lecture de l'arrêté ministériel sanctionnant l'adhésion des municipalités scolaires de Longueuil Chambly et Fort-Chambly.

Ceci porte à quatorze le nombre de municipalités scolaires faisant partie de la régionale. Par ordre d'importance quant au nombre d'élèves participant à la régionale, on retrouve les municipalités scolaires suivantes : Jacques-Cartier, St-Lambert, Boucherville, St-Hubert, Laflèche, Lemoyne, St-Bruno, Greenfield - Park, Varennes, Verchères, Saint - Basile-le-Grand, Longueuil, Chambly et Fort-Chambly.

Les trois dernières de la liste n'ont pas encore été adéquatement classées vu que le nombre de leurs élèves participants n'a pu encore être établi.

Elu président de la Chambre régionale

LONGUEUIL (JCR). — M. Paul Martel, de Longueuil, vient d'être élu président régional de la Chambre de Commerce. Cette régionale groupe douze Chambres et couvre le territoire encerclé par les villes de Sorel, Beloeil, St-Hubert et Laflèche.

M. Paul Martel

M. Martel est entré à la Chambre de Commerce de Longueuil en 1958. En 1960 il en devenait directeur, en 1962 vice-président et en 1963 président. Il fut réélu au poste de président en 1964. C'était la première fois qu'à la Chambre de Longueuil un président siégeait pour deux termes d'office consécutifs.

Durant ses stages comme directeur et vice-président, il collabora ou dirigea les comités des affaires municipales, du tournoi annuel de golf, des affaires scolaires et de l'étude sur la fusion intermunicipale.

En 1952, M. Martel entrait au service des Boulangeries Western Limitée et y occupait le poste de commis de bureau. Il y détient maintenant le poste d'administrateur et d'adjoint ou gérant général.

A SAINT-ANTOINE

Le projet des marguilliers est rejeté

Au cours d'une réunion de paroissiens tenue à l'église St-Antoine, mardi le 5 juillet, on devait se prononcer sur l'exécution des travaux majeurs de réfection à l'église St-Antoine de Longueuil.

(Suite à la page 14)

Fédération des Oeuvres de la Rive-Sud

L'affaire de tous

Souscrire à votre Fédération c'est, en termes de tous les jours, apporter son eau au moulin. C'est aussi faire sa part, donner son coup d'épaule, c'est envisager en adulte ses responsabilités d'adulte et se dire, tout heureux: "Il est bien que je sois en mesure de donner".

Une campagne en faveur des oeuvres de notre diocèse, etc., a pour résultat une mise au point éclairée des responsabilités de chacun envers les besoins de ses semblables et ses propres besoins; une meilleure appréciation des services nécessaires que rendent les oeuvres; une compréhension plus forte de l'apport de services nouveaux requis pour mieux oeuvrer; une détermination ferme de faire sa part, sa très juste part, par le meilleur moyen possible.

Il est nécessaire qu'à chaque année, surtout au moment de la campagne, l'esprit d'altruisme soit maintenu, assuré, vivifié. Les dirigeants de campagne et les aides bénévoles qui s'y dévouent se font, dans notre société, des phares lumineux. Leur entreprise est de belle et grande envergure ils s'y donnent entièrement, comme s'il s'agissait de leurs propres af-

(suite à la page 22)

Cinquième Colonne

Un autre service des Caisses

Les Caisses populaires Desjardins, malgré leur demi-siècle d'existence, ne cessent d'aller de l'avant. Dès août 1965, elles constitueront avec la Société de Fiducie du Québec un plan moderne de mise en commun des placements des sociétaires des Caisses et des clients de la Société.

La participation à ce Fonds Desjardins est à la portée de tous. On obtient sa formule d'adhésion à sa Caisse Populaire et on y participe comme suit: a) en faisant un dépôt initial minimum de $100; b) et des dépôts additionnels sous forme de versements uniques ou périodiques; c) en réinvestissant ses revenus.

Les dépôt additionnels minimums représentent l'achat d'un unité d'une valeur de $5 (au 1er août 1965) mensuellement.

Deux sections dites A et B forment le Fonds Desjardins. La section A a été conçue pour ceux qui cherchent un accroissement à long terme à la valeur de leurs placements et un dégrèvement aux impôts sur le revenu, tandis que la section B a été conçue pour ceux qui cherchent des revenus plus substantiels et plus stables.

Les frais ayant été réduits au minimum. Il n'y a aucun frais d'acquisition, aucune commission à payer et les frais de gestion ne sont que d'un vingtquatrième de un pour cent mensuellement.

Le Fonds Desjardins saura rivaliser favorablement avec les fonds mutuels existants. C'est un autre service des Caisses populaires qui vient s'ajouter à l'Assurance-Vie Desjardins, la Société d'Assurances des Caisses populaires, la Société de Gestion d'Aubigny et la Société de Fiducie du Québec.

Ces quelques renseignements nous ont été gracieusement fournis par MM. Albert Boyer gérant et secrétaire de la Caisse Saint-Pierre-Apôtre et secrétaire de l'Association des Caisses du diocèse de Saint-Jean et Robert Turgeon, C.A., gérant et secrétaire de la Caisse de Montréal-Sud.

(suite à la page 22)

F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GÉNÉRALES

62, rue St-Jacques
Saint-Jean
Tél. 347-7585

Vous voyagez? par eau, sur terre, dans les airs

Assurez-vous contre tous genres d'accidents pour une prime minime

A votre service
depuis 40 ans

PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Oui, confiez vos assurances à ceux que vous connaissez bien

JEAN PAYETTE
tél. 348-3675

F.-R. LEFEBVRE
tél. 346-6491

ROLAND KRUSE
tél. 346-4507

Les vacances à Jacques-Cartier

As-tu fait signer par tes parents ta formule d'inscription au bain et au camping?

Le camping pour les jeunes de la cité débute cette semaine. La Cité a spécialement aménagé à cet effet, un terrain sur le Chemin-du-Lac. Les premiers à en bénéficier seront les garçons. Tour à tour chaque groupe partira de son terrain vers les 9 heures de l'avant-midi pour revenir le lendemain vers 4 heures de l'après-midi. Pour les terrains de jeux les plus éloignés, le transport se fera par autobus. Tout a été prévu pour leur sécurité et le confort du "camping". Donc, parents, ne soyez pas inquiets et faites bénéficier vos enfants de ce sport de plus en plus en vogue. Ce sera une expérience très enrichissante pour tous.

x x x

L'EXECUTIF DES TERRAINS DE JEUX DE LA CITE POUR 1965

L'exécutif des terrains de jeux de la Cité pour 1965 est composé comme suit: M. Gaston Dunn, Surintendant des Parcs et Terrains de Jeux. MM. Gilles Thibault et Pierre Bilodeau, respectivement responsables des secteurs Nord et Sud, Soeur Lucille Chantigny, conseillère technique pour les filles, M. Florent Charest, rédacteur du journal "Hebdo Parc" et Mlle Josette Michaud, secrétaire.

Félicitations à Mlle Lise Saulnier, assistante-monitrice au terrain de jeux de St-Pie X, qui a suggéré "Hebdo Parc" comme titre du journal hebdomadaire pour les terrains de jeux de la Cité.

x x x

Pour garçons et filles

Le Service de la Récréation de Cité Jacques-Cartier met à la disposition des garçons et filles, des Clubs d'Adolescents.

Trois (3) clubs "ADO" seront à la disposition des jeunes filles de 13 à 16 ans. Le premier sera situé dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde, le deuxième au Chalet Carillon, rue Laurier à l'arrière du Centre d'Achats Jacques-Cartier et le troisième dans la paroisse St-Vincent-de-Paul, plus précisément en l'annexe de l'église St-Vincent-de-Paul.

Deux Clubs "ADO" seront à la disposition des garçons de 13 à 16 ans. Le premier sera situé au Chalet Carillon, rue Laurier à l'arrière du Centre d'Achats et le deuxième dans la paroisse Ste-Louise de Marillac.

Un programme est spécialement conçu pour ces jeunes et des moniteurs spécialisés seront à leur disposition.

Fastball à Jacques-Cartier

(JCR) — Des ligues de Fastball ont été organisées par le Service de la Récréation de Jacques-Cartier pour la saison estivale.

Environ 45 équipes évolueront sur les 9 terrains de fastball de la ville.

Toutes les catégories seront représentées: Mosquito, Pee-Wee, Bantam, Intermédiaire et Old Timers.

Environ une quarantaine de "coachs" et gérants bénévoles prêtent leur concours.

M. Roger Saulnier, Régisseur des sports est en charge de ces ligues.

M. Denis Cardinal, arbitre en chef est responsable des arbitres.

Toute personne voulant offrir bénévolement ses services est bienvenue et devrait s'adresser au Service de la récréation.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Les élèves des écoles de la paroisse Saint-Jean-Eudes ont voulu fêter avec beaucoup d'entrain le 50e anniversaire de sacerdoce de Mgr J.-O. Gauthier, curé à Laflèche depuis 31 ans. Sur l'une des photos, on les voit acclamant le jubilaire, tandis que sur l'autre Mgr Gauthier s'entretient avec le directeur de l'école, le R.F. Paul Bleau, après la réception.

Un autre...

(suite de la page 21)

Incidemment 1967 verra en plus de l'Exposition Universelle le 25e anniversaire de la Caisse populaire Desjardins de Montréal-Sud. M. Turgeon y voit une coïncidence de bon augure.

Toute personne intéressée à ce nouveau Fonds Desjardins devrait consulter son gérant de Caisse populaire. Il a en mains tous les détails nécessaires pour la participation à ce plan de mise en commun de placements.

Jean-Charles ROY

L'affaire de...

(suite de la page 21)

faires. Ce sont eux qui nous rappellent que la charité, la justice sociale, sont les affaires de tout le monde.

Rien n'est plus difficile que de demander une contribution pour de multiples oeuvres. Les misères frappants de misère, pourvoir souffrance, se voient trop facilement sous le terme froid de "besoins". Par ailleurs, à chaque année, l'objectif augmente et pour la masse des gens, il semble qu'on n'en viendra jamais à bout.

Une Fédération n'est pas une chose immuable. Elle doit progresser constamment. A chaque année, elle exige une meilleure administration, ses besoins sont plus nombreux à cause surtout de l'accroissement de la population. Pour mieux servir, les oeuvres doivent prendre de l'ampleur. Que peut-on sans la collaboration du public? Rien qui vaille. A chaque année, il faut donc à tout prix, que la collaboration se fasse meilleure.

Un des grands bienfaits de la Fédération de charité est d'avoir éliminé le chevauchement des services, apanage de nos multiples oeuvres d'antan, dont le travail s'acharnait aux mêmes misères sans égard aux autres souffrances, parfois mieux guérissables. La campagne de votre Fédération offre le moyen le plus judicieux et le plus économique de recueillir les fonds nécessaires à ses oeuvres. Elle est ce que nous voulons, son rouage s'explique dans le bénévolat, ses livres sont ouverts à tout le monde.

A ceux et celles à qui la chance est donnée de souscrire libéralement, au syndiqué, à l'agriculteur, à la caissière, à la veuve, au retraité, comme au fonctionnaire, la Fédération tend la main avec respect et dignité. Répondons-lui avec fierté et largesse. Ainsi, nous serons heureux de vivre dans une cité où il fait bon vivre.

PARTAGEONS!

Pour Bébé, rien ne vaut les aliments Heinz pour bébés, purs, nourrissants...

sauf la tendresse de sa maman.

Et ils vous sont maintenant présentés en bocaux de verre commodes.

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS (57) *Bébé en bénéficie aujourd'hui — et pour toute sa vie.*

BF-36AF

Paroisse Notre-Dame de la Garde Cité de Jacques-Cartier

EXAMENS DE PROMOTION JUIN 1965

7e année A:
- Daniel Guilbert 85
- Yvon Daraîche 79
- Gilles Beaudet 78

7e année:
- Pierre Martel 90
- Claude Paul 87
- Daniel Dupuis 78

6e année A:
- Gilles Béliveau 84
- Jean Blanchette 80
- Alain Courchesne 79

6e année B:
- Michel Béliveau 83
- Luc Raymond 81
- René Gervais 81

5e année A:
- Alain Lewis 93
- Bernard Granger 86
- Marcel Gauthier 84

5e année B:
- Emile Huchette 85
- Claude Gervais 84
- Réal Desrosiers 76

5e année C:
- Benoit Gagnon 89
- Gilles Tourigny 83
- Jacques Laberge 82

4e année A:
- Germain Cloutier 95
- Gilles Deschênes 94
- Yvon Caron 88

4e année B:
- Richard Martel 92
- Michel Guay 91
- Robert Davis 91

4e année C:
- Michel Beaudet 92
- Jacques Tourigny 92
- Claude Giroux 89

3e année A:
- Pierre Melançon 93
- Denis Roy 92
- Yvon Béliveau 90

3e année B:
- Claude Ménard 95
- Larry Johnson 94
- Normand Leduc 90

3e année C:
- Louis Huchette 92
- Claude Ouellette 90
- Richard Lemieux 90

2e année A:
- Jean Daigneault 94
- [illegible] St-Germain 93
- Gilbert Dupont 90

2e année B:
- Jean-Pierre Tessier 94
- Gilbert Huchette 94
- Jean-Yves Levac 94

2e année C:
- Ghislaine Levert 95
- Doris Métivier 94
- Francine Lapointe 92

2e année D:
- Jocelyne Ricard 94
- Yolande Charpentier 93
- Suzanne Prud'homme 93

2e année E:
- Réal Matte 95
- Michel Giguère 93
- Patrick Flanagan 93

1ère année A:
- Pierre Samson 93
- Michel Masse 90
- Yves Piché 88

1ère année B:
- Michel Lemay 91
- Jean Depuis 91
- Yves Lavoie 91

1ère année C:
- Roger Bezeau 91
- Yvon Grondin 90
- Jean-Pierre Robert 90

1ère année D:
- Suzanne Leduc 93
- Fernande Michaud 93
- Pierre Roberge 91

F. Louis-J. Biron, c.c., directeur

L'abbé P. Théroux en deuil

Le 14 juin dernier, décédait à l'âge de 50 ans, alors qu'elle était en pleine activité à l'hôpital St-Joseph du Précieux-Sang de Rivière du Loup, Soeur Joseph Emilien des Soeurs de la Providence de Montréal où elle était en religion depuis 30 ans.

Née Anne-Marie Théroux, elle était la soeur de l'abbé Paul-Emile Théroux, aumônier au collège St-Paul de Varennes.

Elle laisse également deux autres frères: le révérend Père Michel Théroux, s.s.s., et Alcide; et quatre soeurs dont trois religieuses chez les Soeurs de la Providence et Marguerite, épouse de M. Jean-P. Piette, de Ste-Elizabeth.

La défunte était attachée depuis un an à l'hôpital de Rivière du Loup comme technicienne en chirurgie, poste qu'elle avait déjà semblablement occupé à Valleyfield et à Joliette.

Le service a été chanté à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence à Montréal, le 18 juin dernier.

A M. l'abbé Théroux et aux autres membres de la famille, nous présentons nos plus sincères sympathies.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

NAISSANCES

Le 3 juillet a été baptisée Marie, Huguette, Lucie, née le 26 juin, enfant de M. Gilles Daoust et de Huguette St-Pierre. Le parrain a été M. Gérard Doucet et la marraine Gertrude Provencher, grs-parents de l'enfant.

Le 3 juillet a été baptisé Joseph, Alain, Oscar, Jean, né le 18 juin, enfant de M. Yvan Gagnon et de Monique Henrichon. Le parrain a été M. Oscar Gagnon et la marraine Aurore Chénard, grands- parents de l'enfant.

Le 4 juillet a été baptisé Joseph, Conrad, Luc, né le 4 juin, enfant de M. Fernand Ladouceur et de Jeannette Beauchamp. Le parrain a été M. Conrad Beauchamp et la marraine Jeannine Blais, grand-père et petite cousine du bébé.

Le 4 juillet a été baptisé Joseph, Roland, Pierre, né le 24 juin, enfant de M. Gaétan Deschamps et de Suzanne Labre. Le parrain a été M. Roland Labre et la marraine Aline Dubois, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

En l'église Ste-Louise de Marillac a été célébré le mariage de M. Raynald Poirier, fils de M. Fernand Poirier et de Gisèle Morneau à Mlle Mireille Lang, fille de M. Jean-Paul Lang et de Simone Mécoli. Les témoins ont été MM. F. Poirier et J.-P. Lang, pères.

En l'église Ste-Louise de Marillac a été célébré le mariage de M. Serge Lussier, fils de M. Maurice Lussier et de Claire Fortin à Mlle Irène Trudeau, fille de M. Gérard Trudeau et de Céline Marleau. Les témoins ont été MM. Maurice Lussier et Gérard Trudeau, pères.

Nomination

► Le Conseil de la Cité de Jacques-Cartier annonce la nomination de M. GASTON DUNN au poste de Surintendant des Activités Culturelles au Service de la Récréation. M. Dunn apporte dans sa nouvelle position plusieurs années d'expérience dans l'organisation d'activités culturelles dans la Cité de Jacques-Cartier.

Projets municipaux approuvés par Québec

La Commission municipale de Québec vient d'approuver quinze projets d'une valeur de plus de $2 millions. Ces quinze projets avaient été présentés par quatorze municipalités de la belle province. Jusqu'ici, dans le cadre du programme concerné, un total de 431 projets soumis par 226 municipalités du Québec ont reçu des prêts se chiffrant à $93,471,288.46.

Deux villes de la région bénéficieront de cette aide précieuse.

LONGUEUIL: Pour l'amélioration de l'usine de traitement d'eau et de filtration; un montant de $107,300.

LAPRAIRIE: Pour la construction d'un édifice qui servira de Bureau d'enregistrement; un montant de $49,052.66.

● Que le soleil ne se couche pas sur votre colère; il ne faut pas donner prise au diable. (Eph. 4, 26-27). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

● Quelque 700 maîtresses de maison et femmes d'affaires, dans 23 centres à travers le Canada, consacrent bénévolement quelque 87,000 heures de leur temps, chaque année, à servir dans les Détachements Féminins de la Croix-Rouge.

A vous le choix...

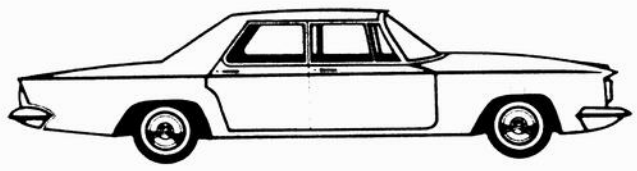

...car vous avez eu d'avance un prêt économique

plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — ou toute autre grosse dépense, comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt; vous verrez qu'un prêt plan-à-Terme ne coûte *vraiment* pas cher. Empruntez d'avance la somme qu'il vous faut et vous serez en mesure d'obtenir de meilleures conditions.

BANQUE ROYALE

Succursale de St-Jean: C. Belliveau, *gérant*
Succursale de Varennes: Y. A. Pilon, *gérant*
Succursale de Candiac: M. J. E. Bergeron, *gérant*
Succursale de St-Remi: J. V. Desormeaux, *gérant*

POSTES CANADA POST

vous addressez une lettre?

il faudrait écrire sur votre enveloppe...

1 Le nom du destinataire.

2 Le numéro et le nom de la rue, ou le numéro du casier postal. Le numéro de l'appartement ou du bureau d'affaires, s'il y a lieu.

3 La cité, la ville ou le village, et la zone postale, s'il y a lieu. La province, aussi.

4 Votre nom et votre adresse au complet dans le haut du coin gauche.

On sait s'amuser au Québec

Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!

A Boucherville

De très près ... d'assez loin ...

● par Rollande NADEAU

Spectacle de marionnettes à l'école Noël de Beloeil

par Rollande NADEAU

L'école Noël, vous connaissez ? Une école de Beloeil qui couvre le secteur d'enseignement primaire et qui le fait d'une façon tout à fait singulière. Une initiative pédagogique unique au Québec, parente de celle de Papa Treinet en France.

L'école Noël réalise une formule tout à fait spéciale et quand ses élèves donnent un spectacle c'est là aussi, oh oui! très special.

De charmants guignols

Une salle de poche, des fauteuils jusqu'à la scène. Un estrade qui n'en a pas l'allure avec ses deux pouces de plus que la salle. Déjà présence de chaleur, de simplicité.

Rideau ...

Des marionnettes s'animent, vivent pour nous une aventure: leurs gestes sont inattendus, leurs voix, fidèles à la naïveté de nos petits. Sans recherche, sans timidité pourtant, aucune charge d'articulation, ni raideur d'intonation: enfin! des enfants eux-mêmes.

Devant cette fenêtre ouverte sur la poésie de l'enfance, un choeur, qui, par la flûte et des chants, dialogue avec les marionnettes. Ils sont une douzaine, installés à leur guise, sans façon. Nous aurons eu grand plaisir à voir autant de fraîcheur, de spontanéité.

Ce sont les enfants eux-mêmes qui ont fait la musique, les textes, les décors, les marionnettes. Ces petits ont pu être dégagés, plein d'aisance parce qu'ils se racontaient leurs rêves, leurs jeux, toute la magie des 6-12. Ils étaient des enfants dans toute leur vocation.

Il est bon de préciser que si ces enfants ont les coudées franches, du jeu, qu'ils ne sont pas plus remuants, excités pour autant. Moins puisqu'ils exercent déjà leur auto-discipline. L'apprentissage tout est là!

Une grande tentative

Mme Noël dirige cette école depuis 10 ans. Elle étudiait à Lyon et recherchait une méthode d'enseignement dynamique école moderne, procédés naturels en accord avec les intérêts des enfants respectueuse de leurs propres découvertes.

La méthode de Papa Treinet lui parait adéquate et elle n'eut qu'une idée: la mettre à l'essai à Beloeil. Actuellement près de 135 enfants fréquentent cette maison où l'on "enseigne" de la maternelle à la 7e année.

Les cours se donnent dans la matinée et l'après-midi est consacré aux ateliers. Sept ateliers de musique, d'imprimerie, d'illustrations, de marionnettes, de peinture-poterie, de jardinage, de couture et menuiserie: on va où son goût le veut et on fait la rotation.

C'est donc cette discipline "d'atelier" qui a permis aux élèves de créer, réaliser et présenter ce spectacle de marionnettes.

On présentait un petit théâtre d'adieu à l'école Noël. Tout à fait sans prétention, simplement, gentiment. Ils sont charmants les "petits Noël", comme des enfants à qui on enseigne un tas de choses, mais surtout pas la copie. Un récital à l'école Noël, c'est du spécial, du vrai.

Des écoliers en très grand nombre

Nous comptons plusieurs écoles à Boucherville; la plupart construites ces dernières années. L'école Paul VI vient à peine d'être terminée et déjà on annonce qu'une autre sera construite l'an prochain dans le secteur est. Au rythme d'accroissement de notre population les écoles deviennent vite, très vite, insuffisantes.

Dans le quartier ouest, il ne fait plus de doute que l'école Pierre-Boucher est nettement débordée. Tellement, que l'an dernier on faisait face à des classes de 40 élèves avec l'explication "pas d'espace".

Cette année, on pense corriger la situation de deux façons, qui nous paraissent excellentes. Tout d'abord, en groupant toutes les 7e années à l'école du Sacré-Coeur, décongestionnant ainsi pour laisser plus d'espace aux "petites classes".

D'autre part, on sait que des pourparlers sont en cours afin de louer des locaux de la maison des Adoratrices du Sacré-Coeur. On sait en effet que les religieuses font construire un couvent à Boucherville, dans Villeroi, et que les travaux débuteront dès la semaine prochaine.

La Commission scolaire qui manque de salles pour ses maternelles, dans Villeroi et la Seigneurie, songe donc à établir ses classes maternelles chez les religieuses. A la bonne heure! Souhaitons donc sincèrement que ces démarches aboutissent et les élèves des maternelles aillent, soit à l'école Pierre-Boucher, soit au couvent des Soeurs, mais de grâce! dans des locaux conçus pour recevoir 25 et 30 élèves.

Soyons tous à Varennes le 14 juillet au soir

Le 14 juillet, à Varennes, le diocèse de Saint-Jean effectuera son cinquième pèlerinage annuel à la Bienheureuse Mère d'Youville depuis sa béatification (3 mai 1959). Ce geste communautaire sera présidé par notre Evêque Mgr Coderre à qui se joindront de nombreuses délégations de toutes les paroisses.

Si l'on considère sérieusement les intentions pour lesquelles nous sommes invités à prier, quel chrétien préoccupé du Règne du Christ soucieux du salut du monde, et désireux de voir rayonner des foyers chrétiens et des écoles chrétiennes ne se sentirait obligé d'unir sa prière à celle de tous les pèlerins, à celle de son Evêque, à celle même de Mère d'Youville pour obtenir:

1. Des vocation sacerdotales.
2. le succès du Concile.
3. des foyers chrétiens.
4. des écoles chrétiennes.

Soyons présents à Varennes le 14 juillet au soir:

7 h. 30: confessions.
8 h.: proclamation de la Parole
8 h. 45: messe lue et homélie par Mgr l'Evêque.
— Vénération des reliques.

Echange Québec-Ontario

Rencontre Boucherville-Kingston

La cité de Kingston recevait jeudi le 1er juillet la ville de Boucherville et la S.H.B. à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de René-Amable Boucher (1735-1812).

Boucherville et Kingston se devaient d'honorer conjointement la mémoire de ce canadien né à Cataracoui (aujourd'hui Kingston) et mort dans sa seigneurie à Boucherville en août 1812.

► M. Syl Apps, député progressiste conservateur de Kingston à Toronto, souligne à son tour les mérites de René-Amable Boucher.

René-Amable Boucher, quatrième seigneur de Boucherville, fils d'un officier de la Marine française prit part à la défense du Canada sous les régimes anglais et français.

C'est donc pour revivre des souvenirs communs que Kingston et Boucherville se sont rencontrées par l'intermédiaire de leurs Sociétés historiques. Kingston célèbrera son tricentenaire en 1973.

Invitée de Son Honneur le maire R.A. Tray et des membres du Conseil municipal de Kingston la délégation de Boucherville qui comprenait une cinquantaine de personnes a été reçue à un goûter pendant lequel on leur a présenté les clefs de la Cité en guise de bienvenue.

UNE VRAIE CONFEDERATION

Tous les invités ont ensuite assisté à l'impressionnante cérémonie du dévoilement de la plaque commémoraitve érigée par la Commission des lieux historiques de l'Ontario. Le thé a été servi au mess des officiers du Collège militaire royal.

Cette rencontre est un merveilleux symbole de rapprochement qui augure bien pour l'avenir. Cette cérémonie organisée pour honorer un canadien qui a si bien servi Kingston et Boucherville, est un exemple de tente et d'unité qui réjouit les canadiens bien pensants et désireux de répandre les aspects biculturels et bilingues de notre grande nation dans tous les droits du Canada.

Des événements comme celui-ci forgeront de nouvelles relations entre des villes entre des provinces.

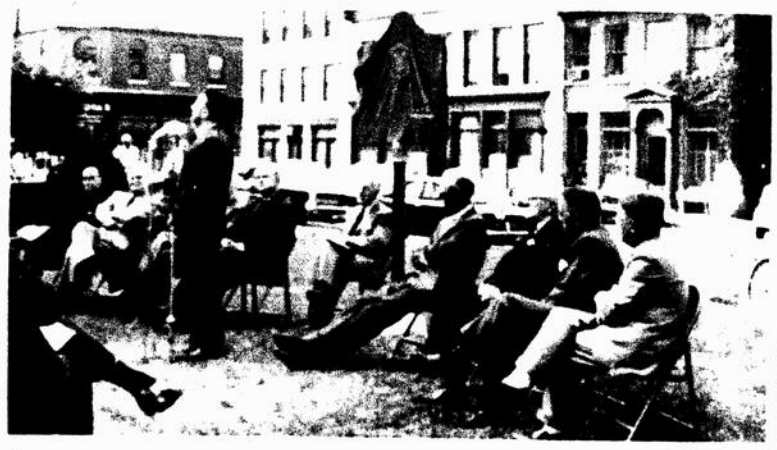

"Il est temps de vivre ensemble ..."

M. C. Desmarteau fait remarquer dans son allocution qu'il est temps de vivre ensemble après 200 ans de dissension et que des événements comme celui-ci forgeront de nouvelles relations entre les villes de Kingston et Boucherville, entre le Québec et l'Ontario.

En l'honneur de leur ancêtre

MM. Montarville Boucher de La Bruyère, trois descendants directs de René-Amable Boucher, assistent avec joie au dévoilement de la plaque érigée en l'honneur de leur ancêtre.

SAINTE-JULIE

LOISIRS

Des équipes de ballon-volant sont en formation. Il y a pratique les lundi et mercredi soir à 7 h. 30.

x x x

MARIAGE

Le 3 juillet 1965, M. l'abbé Raoul Leboeuf, vicaire à Longueuil et ami de la famille, a béni le mariage de Mlle Ginette Plante, garde-auxiliaire, fille majeure de M. et Mme Stanislas Plante (Madeleine Desjardins), de cette paroisse, avec M. Claude Bissonnette, aide-pharmacien, fils majeur de M. et Mme Lucien Bissonnette (Anna Cardrin) de St-Martin, Chomedey. Les témoins furent les pères des époux. Après leur voyage de noces à Atlantic City, les nouveaux mariés s'établiront rue De Normandville, Montréal. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

x x x

DANSE EN PLEIN AIR

Veillée de danse, samedi le 10 juillet, "sous les étoiles" avec les "El Monaco", à l'occasion de l'ouverture du nouveau terrain des loisirs. S'il pleut, la danse aura lieu à l'Ecole Centrale de Ste-Julie. La tenue sportive est de rigueur. Bienvenue à tous!

Comité du Tonneau
de Ste-Julie

x x x

FASTBALL

Notre club a rencontré celui de St-Mathias et après avoir gagné la 1ère partie 1 à 0, il a perdu la 2e 3 à 0. Notre club des Jeunes a triomphé encore une fois de celui de St-Amable 7 à 4.

Clinique de sang

Cette année encore la clinique de sang pour la Croix-Rouge organisée à Boucherville aura obtenu une précieuse collaboration des citoyens. C'est Mgr J. Poissant, curé de la paroisse Ste-Famille qui, le premier, a été mis à contribution comme notre photo l'indique. On reconnait M. le maire Clovis Langlois, plusieurs Filles d'Isabelle et le président des Chevaliers de Colomb, M. W. Lévesque. Cette clinique est une initiative des Filles d'Isabelle et des Chevaliers de Colomb de Boucherville.

En passant par Verchères

avec Monique et Jean-Guy

Concours hippique

Chaque année au début de juil- la Chambre de Commerce de Verchères organise un grand concours hippique. Cette année ce concours hippique, le quatrième, aura plus d'ampleur que jamais. Il aura lieu le 11 juillet dimanche, de 10 h. a.m. à 8 h. p.m. sur le magnifique terrain en face de l'église. Le programme cette année sera des plus chargés. De nombreux chevaux d'équitation, chevaux sauteurs et westerns y participeront. Attraction spéciale: Silver le fameux chien savant vedette de la TV et du film.

Une invitation est lancée à tous et de nombreux prix et trophées seront distribués aux gagnants ainsi que des prix de présence aux spectateurs.

L'organisation d'une telle journée demande la collaboration de plusieurs personnes; le comité d'organisation est formé de: Léo Pepin, président; MM. Jean-Guy Malo, Raymond Provost, vice-présidents; Mme Léo Pepin et M. Léo Pigeon, secrétaires; M. Pierre-Paul Buron, trésorier. Les responsables des terrains sont MM. Gaétan André Bussières.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter les personnes ci-dessus mentionnées, en faisant un appel ou en écrivant à la Chambre de Commerce de Verchères.

Informations: André Bussières: 583-3135; Léo Pepin, 583-3934; P. P. Buron, 583-3254.

Vive les vacances

Lundi matin, 5 juillet, grand branle-bas: l'inscription pour la saison de terrains de jeux. Tel que prévu un nombre record d'enfants se sont inscrits, soit 300, de 6 à 12 ans et 150 adolescents de 13 à 16 ans. Les moniteurs seront donc très occupés durant les huit prochaines semaines. Nous remarquons depuis quelques années un nombre de plus en plus grand d'enfants de la paroisse qui s'inscrivent au terrain de jeux. Tous sont les bienvenus car les Loisirs existent pour tous.

La patauge a aussi ses adeptes . . .

La piscine en pleine activité . . .

Piscine

Tel que prévu la semaine dernière jeudi le 1er juillet à 3 h. pas moins de 150 baigneurs plongèrent dans la piscine et depuis ce moment-là la moyenne a été d'environ 300 à 500 par jour. Les dernières retouches sont en voie d'exécution et en fin de semaine tout sera complété, la peinture des cabines également. Voici les règlements en force actuellement:

1. L'admission sera refusée à toute personne présentant des signes de maladie.
2. Les breuvages, les nourritures, les gommes et les tabacs ne seront pas tolérés aux alentours de la piscine.
3. Il sera défendu de cracher et de lancer des déchets ou tout autre objet dans la piscine.
4. Il sera défendu de lancer de l'eau, de se tirailler, de se bousculer ou de courir dans l'enceinte de la piscine.
5. Aucun jeu ou aucun instrument de jeux-flottaison ne seront admis.
6. Tout baigneur devra se conformer aux exigences, directives ou remarques de l'instructeur en charge ou de ses assistants. Ceux-ci ont l'autorité d'exclure toute personne ne se pliant pas à ces exigences.

PROPRETE

1. Chaque baigneur devra prendre une douche avant de se baigner.
2. Un bain de pied sera obligatoire avant le bain.
3. On conseille fortement au baigneur d'utiliser les toilettes avant la baignade.

TENUE VESTIMENTAIRE

1. Les dames et demoiselles devront obligatoirement porter un casque de bain.
2. Les costumes de bain monokini et bikini sont défendus.
3. Les personnes portant des souliers de rue ne seront pas tolérées.

ADMISSION

1. Les enfants en-dessous de 6 ans et ceux jugés inaptes à nager par l'instructeur ne seront pas admis dans l'enceinte de la piscine principale.
2. Les enfants de 12 ans et moins ne seront pas tolérés dans la piscine après 4 h. 30 p.m. à moins d'être accompagné d'un parent.
3. L'admission à la piscine sera toujours refusée une demi-heure avant la fermeture.
4. En dehors des heures de terrains de jeux et de club 13-16 toute personne sera admise sur présentation de sa carte de membre ou sur paiement du droit d'entrée.
5. Il est à noter que toute personne ne pouvant présenter sa carte de membre devra payer son droit d'entrée ou aller chercher sa carte.

Dès la fin de semaine, les heures seront réglées définitivement afin de satisfaire le plus possible tous les abonnés.

A VERCHERES

GRAND CONCOURS HIPPIQUE

DIMANCHE, 11 JUILLET

de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

125 CHEVAUX AU PROGRAMME

Sur le magnifique terrain en face de l'église pouvant contenir 10,000 personnes

ATTRACTION SPÉCIALE :

Silver, chien savant, vedette de la T.V. et du film

TERRAIN DE STATIONNEMENT

ADMISSION:
Adultes ... $1.00
Enfants ... 25c

épargnez plus plus plus

plus facilement grâce au service d'épargne automatique de la Banque de Commerce

Vous n'avez qu'à nous indiquer combien vous désirez mettre de côté chaque mois. Nous transférons alors ce montant, sans frais, de votre compte de chèques à votre compte d'épargne. Des milliers de nos clients ont découvert que cette méthode les aide à économiser.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1300 succursales à votre service

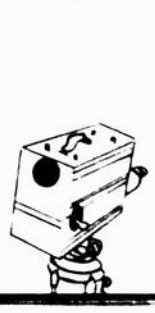

FILMS A LA TV

Canal 2

VENDREDI, 9 JUILLET

2 heures:
"DANS TES BRAS"

All. 1958. Drame social de V. Vicas avec Maria Schell et Ivan Desney. — Un conflit naît entre deux époux par suite de la maladie de leur enfant. — Mélodramatique. Phychologie sommaire. Bonne photographie. Eléments positifs. Amour adultère. ADULTES, DES RESERVES.

3 heures 30:
"LES CINQ DERNIERES MINUTES"

Fr. It. 1955. Comédie de G. Aamato avec V. de Sica et Linda Darnell. — Un appartement à louer fait l'envie d'un homme riche et d'une jolie fille. Théâtre filmé inégal et languissant. Mariage traité à la légère. ADULTES.

8 heues 30:
"ONZE HEURES SONNAIENT"

Fr. It. 1952. Drame social de G. De Santis avec Carla Del Poggio et Elena Varzi. — Enquête sur l'effondrement d'un escalier qui cause de nombreuses victimes. — Grande résonnance humaine. Document social émouvant. Interprétation excellente. Misère morale. Réalisme. ADULTES.

11 heures:
"LE CRANEUR"

Fr. 1955. Drame policier de D. Kirsanoff avec Raymond Pellegrin et Marina Vlady. — Les avenetures sentimentales d'un brave garçon entré, malgré lui, dans une gang. — Mise en scène soignée. Scénario conventionnel. — Bons interprètes. Fausse conception de la vie et de l'amour. ADULTES, DES RESERVES.

SAMEDI, 10 JUILLET

8 heures 30:
"SUR LA TRACE DU CRIME"

E. U. 1954. Film policier de R. Rowland avec Robert Taylor et Janet Leigh. — Un policier tente de défendre son frère qui se trouve sous l'emprise de gangsters. — Sujet conventionnel. Réalisation soignée. Bons interprètes. Cynisme, brutalité, mépris de la vie humaine. ADULTES, DES RESERVES.

11 heures:
"PITIE POUS EUX"

Mex. 1950. Etude sociale de L. Bunuel et E. Inda et Alfonso Mejia. — Dans un quartier misérable, des enfants abandonnés vivent sous la conduite d'un évadé de pénitencier. — Poésie âpre et cruelle. Très belle photo. Excellente interprétation. — Réquisitoire valable. Outrances. Pessimisme. Cruauté insistante. ADULTES, DE NETTES RESERVES.

DIMANCHE, 11 JUILLET

5 heures 30:
"L'ENIGME DE GIBRALTAR"

G. B. 1955. Film d'aventures de J. Hill avec N. Banda et R. Savage. — A Gibraltar, un cadet de la marine dépiste un complot d'espionnage avec l'aide d'une fillette. Récit simple et clair. Rebondissements imprévus. Jeunes interprètes naturels et attachants. TOUS. Pour enfants A voir.

9 heures:
"COTE 465"

E. U. 1956. Drame de guerre d'A. Mann avec Robert Ryan et Aldo Ray. — Pendant la guerre de Corée, un peloton d'infanterie, cerné par l'ennemi, tente de rejoindre son bataillon. — Thème conventionnel. Réalisation vigoureuse. Aspect d'authenticité. Excellents interprètes. — Esprit de devoir. Violence et tension. ADULTES.

LUNDI, 12 JUILLET

2 heures:
"DEUX NIGAUDS DEMOBILISES"

E. U. 1941. Comédie de C. T. Barton avec Bud Abbott et Lou Costello. — Nouvellement démobilisés, deux vendeurs à la sauvette ont maille à partir avec leur ancien sergent devenu agent de police. — Thème banal. Gags amusants. TOUS.

3 heures 30:
"LA SORCIERE"

Fr. 1956. Drame d'A. Michel avec Maria Vlady et Nicole Courcel. Dans un coin perdu de la Suède, un exploiteur forestier s'éprend d'une jeune sauvageonne. Climat de clair-obscur. Belles images. Excellents interprètes. Pratiques religieuses de pair avec la superstition. Effets suggestifs. ADULTES, DES RESERVES.

11 heures:
"LE BAGNE DES FILLES PERDUES"

Mex. 1951. Mélodrame de M. Delgado avec Sarita Montiel et Moroslava. — Condamnée injustement au bagne, une jeune femme connait de tragiques aventures. — Invraisemblances. Mise en scène médiocre. Quelques belles photos. Interprétation quelconque. Liaison. Réalisme de plusieurs scènes. ADULTES. DES RESERVES.

MARDI, 13 JUILLET

3 heures 30:
"LES HOMMES NE COMPRENDRONT JAMAIS"

G. B. 1954. Drame psychologique de C. Crichton avec Yvonne Mitchell et Cornell Borchers. Une mère retrouve et réclame son fils qui lui fut arraché pendant la guerre et qui vit heureux dans un foyer adoptif. — Film poignant. Réalisation sobre et soignée. Interprétation excellente. Profondément humain. ADULTES ET ADOLESCENTS. A voir.

11 heures:
"LA BELLE VIE"

Fr. 1963. Drame psychologique de R. Enrico avec Frédéric de Pasquale et Josée Steiner. — Au retour du service militaire, un jeune homme se marie et doit affronter de nombreuses difficultés. Sujet intéressant mais traité avec trop de recherche. Belles prises de vues en extérieurs. Interprètes bien dirigés. Tendance positive. Scène suggestive inacceptable. A DECONSEILLER.

MERCREDI, 14 JUILLET

2 heures:
"LA MEMOIRE COURTE"

Fr. 19662. Film de montage de H. Torrent et F. Premysler. — La France sous l'occupation allemande (1940-1944). — Inégal. — Style allusif. Commentaire quelque peu persifleur. ADULTES.

3 heures 30:
"LE MILLION"

Fr. 1931. Comédie fantaisiste de R. Clair avec René Lefèvre et Annabella. — Un homme qui a gagné un million à la loterie cherche son billet qu'il a égaré. Fantaisie alerte, très bien réalisée. Excellente interprétation. — Légèretés. ADULTES.

JEUDI, 15 JUILLET

2 heures:
"LA DERNIERE ETAPE"

Pol. 1948. Drame historique de W. Jakuboswka avec B. Drapinska et Huguette Faget. — Un épisode de la vie des prisonnières du camp de concentration de Auschwitz. — Vigueur, vérité et sobriété. Intrigue parfois obscure. Valeur documentaire. Excellente interprétation. Dénonciation de la haine et de la guerre. Scènes très impressionnantes. ADULTES.

3 heures:
"MEMOIRES D'UN FLIC"

Fr. 1956. Drame policier de P. Foucaud avec Michel Simon et Suzy Prim. — Un commissaire tente de mettre fin aux agissements d'une bande de gangsters. Bien construit. Dialogue savoureux. Michel Simon excellent. Courage et sens du devoir. ADULTES.

8 heures:
"AU COEUR DE LA VILLE"

Fr. 1962. Drame psychologique de P. Gautherin avec Georges Chamaret et Irène Boyer-Louba. Un vieil homme sauve une fillette de la noyade et la recueille chez lui. — Mise en scène soignée et pleine de poésie. Interprètes sympatiques. Nombreuses résonnances humaines et sociales. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Canal 10

VENDREDI, 9 JUILLET

1 heure 15:
"GREY CONTRE X"

Fr. 1940. Drame policier d'A. Gragnon et de P. Maudru avec Maurice Lagrenée et Jeanne Helbling. — Le fameux détective Grey aide la police à trouver les auteurs de trois assassinats. Scénario bien construit. Réalisation très moyenne. Interprétation faible. ADULTES ET ADOLESCENTS.

3 heures:
"LA GRANDE CARAVANE"

E. U. 1953. Western de J. Kane avec Vera Ralston et Joan Leslie. — L'émigration d'un jeune couple new-yorkais vers la Californie, en 1884. — Film de série. Mélange de genres. Interprétation convenable. — Bonne tendance. Haine et vengeance. ADULTES.

7 heures 30:
"LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT"

E. U. 1951. Film d'aventures de R. Walsh avec Gary Cooper et Mari Aldon. Une expédition militaire contre un fort tombé aux mains des Indiens. — Réalisation moyenne. Mouvementé. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures 15:
"SOUS LE CIEL DE PARIS"

Fr. 1950. Drame d'atmosphère de J. Duvivier avec Brigitte Auber et Jean Brochard. — Faits et gestes divers dans une grande ville au cours d'une journée. Sujet traité avec virtuosité. Photo remarquable. — Atmosphère morbide. ADULTES. DES RESERVES.

SAMEDI, 10 JUILLE T

3 heures:
"C'EST LA VIE PARISIENNE"

Fr. 1954. Comédie musicale d'A. Rode avec Claudine Dupuis et Philippe Lemaire. — Un vicomte dont on a brimé l'amour prend sa revanche en favorisant un heureux mariage. Scénario faible. Réalisation très moyenne. Bonne interprétation. Moeurs libertines. ADULTES, DES RESERVES.

8 heures 30:
"GRAND ASSAUT"

E. U. 1950. Film de guerre de L. Seiler avec David Brian et J. Agar. — En 1944, l'histoire d'une compagnie américaine. — Tension dramatique soutenue. Jeu sobre et efficace. Quelques éléments psychologiques intéressants. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures 15:
"FOYER PERDU"

Fr. 1952. Comédie de J. Loubignac avec Gaby Morlay et Aimé Clariond. — Un homme s'oppose au mariage de son fils en apprenant que celui-ci va être père. Théâtre filmé, sans originalité. Interprétation moyenne. Moeurs libres. ADULTES, DES RESERVES.

DIMANCHE, 11 JUILLET

2 heures 30:
"UNE ETOILE AU SOLEIL"

Fr. 1941. Comédie de A. Zwoboda avec Martine Fougère et J. Davy. — Un fermier s'éprend d'une étoile de music-hall. Film moyen. Bavard. Eléments de mauvais goût. ADULTES. DES RESERVES.

4 heures:
"LA MAISON DANS LA DUNE"

Fr. 1952. Comédie policière de G. Lampin avec Ginette Leclerc et Jean Chevrier. — Un contrebandier repenti passe la frontière une dernière fois et se fait prendre. — Bien construit. Bonne création d'atmosphère. Réalisation honnête. Inconduite. ADULTES, DES RESERVES.

7 heures:
"LES CHEVALIERS DU TEXAS"

E. U. 1949. Western de R. Enright avec Joel McCrea et Alexis Smith. — L'amitié de trois hommes subit de durs coups pendant la guerre de Sécession. — Convenable sans plus. Bons interprètes. Meurtres. Violence. ADULTES.

LUNDI, 12 JUILLET

1 heure 15:
"LES FANATIQUES"

Fr. 1957. Drame d'A. Joffé avec Pierre Fresnay et Michel Auclair. — Deux terroristes s'apprêtent à faire sauter un avion transportant un dictateur sud-américain. — Excellent suspense. Bonne création d'atmosphère. Phychologie sommaire. — Forte tension. ADULTES ET ADOLESCENTS.

3 heures:
"CARREFOUR DE L'ENFER"

E. U. 1954. Film d'aventures de J. Kane avec Rod Cameron et Joan Leslie. — Un aventurier veut s'emparer des richesses d'un propriétaire de gisements miniers. — Western de série. Phychologie sommaire. — Une action malhonnête du héros. ADULTES.

5 heures 30:
"LE FILS DE D'ARTAGNAN"

It. 1944. Film de cape et d'épée de R. Freda avec Gianna-Maria Canale et Carlo Ninchi. Le fils de d'Artagnan tente de démêler un ténébreux complot. Scénario et mise en scène pauvres. Interprétation quelconque. Attitudes libres. ADULTES, DES RESERVES.

7 heures 15:
"PIEDALU A PARIS"

Fr. 1951. Comédie de J. Loubignac avec Ded Rysel et Félix Oudart. — Un cultivateur vient à Paris proposer au gouvernement un plan de réforme financière. — Amusant, mais inégal. Rysel excellent. — Images osées. ADULTES.

11 heures 15:
"TOUS PEUVENT ME TUER"

Fr. 1957. Drame policier de H. Decoin avec Anouk Aimée et Peter Van Eyck. — Pour se fournir un alibi, cinq jeunes criminels se font emprisonner pour une peccadille. — Sujet original et intéressant. Réalisation habile. Psychologie peu fouillée. — Epilogue positif. Ecènes dures. ADULTES.

MARDI, 13 JUILLET

1 heure 15:
"UN DROLE DE FLIC"

G. B. 1941. Comédie de J. P. Carstrais avec George Formby et Dorothy Hyson. — Un policier gaffeur déjoue une bande de saboteurs. — Parodie du film d'espionnage. Réalisation modeste. TOUS.

11 heures 15:
"ENIGME AUX FOLIES BERGERES"

Fr. 1958. Film policier de J. Mitry avec Frank Villard et Jean Tissier. — Enquête sur l'assassinat d'un industriel. — Embrouillé et ennuyeux. — Scènes osées et suggestives. DECONSEILLE.

MERCREDI, 14 JUILLET

1 heure 15:
"JERICHO"

Fr. 1946. Drame de H. Calef avec Louis Seigner et Pierre Brasseur. — Des hommes sont gardés en otages par les Allemands pour prévenir une attaque de la Résistance. — Réalisation de grande qualité. Bruitage remarquable. Bonne interprétation. ADULTES ET ADOLESCENTS.

3 heures:
"LE MOUSQUETAIRE DE LA VENGEANCE"

E. U. 1950. Film d'aventures de J. H. Aubert avec J. Carrol et Adele Mara. — Voulant tuer l'assassin de son père, un aventurier s'infiltre dans un complot. Invraisemblances. Quelques belles images. Légèretés. ADULTES.

11 heures 15:
"EDITION SPECIALE"

G. B. 1947. Film policier de J. Harlow avec David Farrar et Ann Crawford. — Une femme, témoin d'un meurtre, est placée dans une situation embarrassante. — Technique sommaire. Interprétation faible. — Liaison. Meurtres. ADULTES.

JEUDI, 15 JUILLET

1 heure 15:
"AU-DELA DES GRILLES"

Fr. 1948. Drame de R. Clément avec Jean Gabin et Isa Miranda. Un homme traqué est caché par une serveuse à qui il essaie de donner un peu de bonheur. — Sujet intéressant. Très bonne mise en scène. Excellente interprétation. — Atmosphère sombre. — Conduite libre. ADULTES, DES RESERVES.

3 heures:
"LA CINQUIEME VICTIME"

E. U. 1955. Drame de F. Lang avec Dana Andrews et Ida Lupino. — La direction d'un journal est promise au journaliste qui découvrira l'identité d'un assassin. Bonnes séquences de suspense. — Excellente interprétation. — Personnages amoraux. Atmosphère trouble. ADULTES, DES RESERVES.

8 heures 30:
"LE PRIX DE LA GLOIRE"

It. 1956. Film de guerre d'A. Musa avec Pierre Cressoy et Gabrielle Ferzetti. — Pendant la Seconde Guerre mondiale, une unité navale est chargée d'alle ravitailler en essence une base africaine. — Action lente. Dialogue banals. Interprétation moyenne. Sens du devoir. Scènes légères. ADULTES.

11 heures 15:
"LE PRINCE JEAN"

Fr. 1934. Comédie de J. de Marguenat avec Pierre Richard-Wilm et Aimé Clariond. — A son retour de la Légion, un prince héritier confond les ambitions de son frère et reconquiert sa fiancée. — Artificiel. Interprétation chargée. Libertés d'allure. ADULTES.

Canal 7

VENDREDI, 9 JUILLET

10 heures 30 a.m.:
"CAP HORN"

Mex. 1956. Drame de T. Davisson avec Jorge Mistral et Silvia Pinal. — Le capitaine d'un cabotinier s'éprend d'une jeune femme mystérieuse. — Ensemble banal. Partie documentaire d'un certain intérêt. Bonne interprétation. Glorification d'un amour passionnel. DECONSEILLE.

2 heures:
"LE GENERAL EST MORT A L'AUBE"

E. U. 1936. Drame d'aventures de L. Milestone avec Gary Cooper et Madeleine Carroll. — En Chine, un aventurier se livre au trafic d'armes pour le compte d'une bande organisée. — Thème et plutôt invraisemblable. Assez intéressant. Violences. ADULTES.

11 heures:
"LA PASSAGERE"

Fr. 1948. Comédie de J. Dréville avec Georges Marchal et Jean Robin. — Pour refaire fortune une jeune fille accepte un mariage blanc. — Réalisation ordonnée. Scénario assez conventionnel. Gags amusants. Atmosphère libertine. ADULTES, DES RESERVES.

SAMEDI, 10 JUILLET

11 heures:
"CHASSEURS D'ACCIDENTS"

E. U. 1939. Comédie de E. L. Marin avec Dennis O'Keefe et Ann Morris. — Un avocat peu scrupuleux se fait poursuivre par une femme détective dont il prend. — Comédie bien amusante. ADULTES ET ADOLESCENTS.

DIMANCHE, 11 JUILLET

2 heures:
"QUATRE DE L'INFIRMERIE"

E. U. 1940. Comédie dramatique avec Florence Rice et Glenda Merkel. — Des intrigues se nouent au sein d'une école d'infirmières. — Superficiel. Scènes émouvantes. ADULTES ET ADOLESCENTS.

LUNDI, 12 JUILLET

2 heures:
"HISTOIRE DE FOUS"

E. U. 1941. Comédie de H. Roach avec Carole Landis et Adolphe Menjou. — Deux hommes qui se font passer pour fous se réfugient dans un cirque. Comédie inégale. Réalisation très moyenne. ADULTES ET ADOLESCENTS.

MARDI, 13 JUILLET

2 heures:
"PILOTE DU DIABLE"

E. U. 1949. Drame de S. Heisler avec H. Bogart et Eleanor Parker. — Un pilote d'essai éblouit par ses exploits une infirmière rencontrée durant la guerre. — Bien réalisé. Attachant. Sentiments nobles. ADULTES ET ADOLESCENTS.

MERCREDI, 14 JUILLET

2 heures:
"LEGION DES DAMNES"

E. U. 1930. Western de King Vidor avec Fred Mac Murray et Jack Ooakie. — Deux anciens bandits s'engagent dans le corps policier des Texas Rangers. Western de classe. Interprétation solide. TOUS.

11 heures:
"PACIFIC EXPRESS"

E. U. 1940. Drame d'aventures de C. B. de Mille avec Barbara Stanwick. et Joel McCrea. Autour de la construction d'un chemin de fer, deux nobles coeurs connaissent de nombreuses aventures. — Long et confus. Beaucoup d'action. Courage. Entraide. ADULTES ET ADOLESCENTS.

(suite à la page 27)

L'Office vous présente . . .

● La signification des cotes morales

T: Tous.

Aa: Adultes et adolescents: films sans danger moral ou psychologique pour les jeunes.

A: Adultes: films qui conviennent aux gens formés.

AR: Adultes avec des réserves: films qui s'adressent à un public adulte particulièrement averti et qui veut réfléchir. Ils ne conviennent jamais aux adolescents.

D: A Déconseiller: films dangereux pour tous, même pour la majorité des adultes.

P: A Proscrire: films franchement mauvais au point de vu religieux et moral.

● Les suggestions de la semaine

"FATE IS THE HUNTER"

Impérial, St-Jean

□

Les suggestions ont pour but:

a) D'informer le spectateur sur les films de qualité présentés dans le Cinéma qu'il fréquente.

b) D'encourager le plus grand nombre de personnes à fréquenter le cinéma de qualité.

c) De souligner les efforts louables des responsables des salles commerciales dans le choix de leurs spectacles.

SERVICE DE L'OFFICE DIOCESAIN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

Cinéma

SAINT-JEAN

IMPERIAL ●

DU 7 AU 10 JUILLET ———
"RIO CONCHOS"

Action en cinémascope, couleurs réalisé par Gordon Douglas avec Stuart Witman, Richard [illegible]. Le scénario de ce film n'épaissit pas le climat d'épouvante ni une certaine analyse psychologique. L'auteur manifeste sa crise dans le western en retirant la valeur suggestive, horrifiante dans une mise en scène habile et vigoureuse. Les interprètes campent des personnages hauts en couleurs.

► Ap. morale: De nombreuses scènes de violence font reserver ce film aux ADULTES.

"FATE IS THE HUNTER"

Drame réalisé par Ralph Nelson. Glenn Ford, Rod Taylor, Suzanne Pleshette. Malgré une bonne lourdeur dans le développement du récit, ce film soutient l'intérêt. Le scénario est assez constant. La mise en scène, fidèle à l'action et le suspense quelque peu affaibli par quelques retours en arrière, reprend vigueur avec la fin du film. Ce dernier à lui-même mais s'alourdit un peu trop son image.

► Ap. morale: Ce film souligne chez son héros le sens de l'amitié et la conscience professionnelle. ADULTES ET ADOLESCENTS.

DU 11 AU 13 JUILLET ———
"BALLADE POUR UN VOYOU"

Drame policier français avec [illegible] Terzieff. Malgré quelques accès de prétention et un symbolisme trop appuyé, ce film ne laisse pas indifférent. Son auteur n'a peut-être pas mis au point le mécanisme voulu pour animer un drame policier, mais son écriture cinématographique attire l'attention. C'est un demi-échec en somme et pourtant sympathique. Terzieff impose avec talent un curieux personnage.

► Ap. morale: Le film présente avec sympathie les agissements d'un criminel et montre de l'indulgence pour l'amour libre. ADULTES. DES RESERVES.

"OPERATION LEVRES ROUGES"

Comédie policière, espagnole. Peut-être pour cacher l'indigence du scénario, le réalisateur s'amuse à des effets techniques variés, contre-plongées et autres tout à fait gratuits: plans obligatoires du même genre. Quelques effets d'humour tombent aussi à plat. L'interprétation laisse fortement à désirer.

► Ap. morale: Des violences nombreuses et une certaine liberté d'allures font réserver l'ensemble aux ADULTES.

CAPITOL ●

DU 10 AU 13 JUILLET ———
"LA MORT FRAPPE TROIS FOIS"

Drame avec Bette Davis, américain. Les amateurs de mystère et de suspense y trouveront leur compte et s'y amuseront sans arrière-pensée. La mise en scène [illegible] et les acteurs font à peu près les frais de l'ensemble. Le point de départ du film est un [illegible] Bette Davis qui, par sa présence et son talent parvient à faire passer le tout.

► Ap. morale: Le genre policier atténue les divers éléments répréhensibles contenus dans le film. ADULTES.

"QUATRE DU TEXAS"

Western réalisé par Robert Aldrich avec Frank Sinatra, Dean Martin et Ursula Andress. Aldrich a réalisé un film assez quelconque. Les héros s'y amusent beaucoup plus que les spectateurs dans des scènes artificielles et souvent gratuites. La photographie est honnête mais ne recèle pas d'effet pour faire neuf et original.

► Ap. morale: Ce film dénote une véritable complaisance dans la violence. Une recherche constante sévère. A DECONSEILLER.

DU 14 AU 16 JUILLET ———
"LES BIJOUX DU PHARAON"

Drame policier avec George Sanders. Le cadre exotique où on a situé l'histoire n'ajoute pas grand chose de nouveau à l'histoire. Cependant le réalisateur connaît son métier et le suspense est assez bon maintenu.

► Ap. morale: Dans ce film dur les malfaiteurs finissent par payer chèrement leur crime. Le milieu taré dans lequel se déroule l'action de même que des danses suggestives motivent des RESERVES.

"UN HOMME DOIT MOURIR"

Drame de guerre avec Kirk Douglas. Thème intéressant mais sans originalité, frisant le mélo. La mise en scène est bonne toutefois et les interprètes jouent bien.

► Ap. morale: Ce film témoigne de la fraternité humaine et montre l'absurdité de la guerre. ADULTES ET ADOLESCENTS.

CHAMBLY

CHAMBLY ●

10-11-13 JUILLET ———
"GIRL HAPPY"

Film américain. Comédie musicale en couleur avec Elvis Presley. La recette est connue: Elvis chante et danse en s'accompagnant de sa guitare, change de costume à chaque séquence, se ballade au milieu d'un essaim de jolies filles court vêtues pour lesquelles au besoin, il se bagarre royalement. Ajoutez à cela des clairs de lune langoureux, des couleurs agréables et un rythme alerte et le tour est joué. Heureusement qu'on n'est pas forcé d'aimer le genre.

► Ap. morale: Des plaisanteries d'un goût douteux, la conduite libre des personnages et une recherche d'effets suggestifs motivent de NETTES RESERVES.

"LE CERCLE DE FEU"

Drame policier, couleur, avec David Niven, Joyce Taylor et F. Gorshin. "Qui trop embrasse mal étreint". Le dicton se vérifie dans le film où l'intrigue policière, qui en est le point de départ, passe bientôt au second rang pour céder la place à l'incendie d'une ville et au sauvetage des citoyens.

Néanmoins le film se voit avec intérêt grâce à une mise en scène habile et au jeu honnête des interprètes.

► Ap. morale: La présentation d'agissements criminels et certaines scènes osées font réserver ce film aux ADULTES.

JACQUES-CARTIER

VOX ●

DU 10 AU 13 JUILLET ———
"L'INVINCIBLE CAVALIER NOIR"

Film de cape et d'épée en totalscope couleur, italien. On reconnaît là le schéma habituel de toute une série de films. Loin de renouveler le genre, le réalisateur sacrifie dans les clichés et n'arrive même pas à donner à son film une instruction plausible. Les acteurs s'accordent plutôt mal que bien de rôles stéréotypés.

► Ap. morale: Le film oppose les agissements d'un justicier aux vilenies évidentes de personnages méprisables. Une certaine crudité dans le dialogue et des images lestes font réserver l'ensemble aux ADULTES.

"LE DERNIER SUR LA LISTE"

Comédie policière réalisée par Lou Hastings avec Kirk Douglass, Georges C. Scott et Dana Wynter. Cette pochade policière où un clan d'oeil guette à chaque tournant le spectateur, contient d'excellents moments de cinéma, notamment les scènes admirables de la chasse à courre dans la campagne anglaise. La séquence finale montre bien que l'auteur avant tout s'amuser. Les interprètes sont bien dirigés.

► Ap. morale: Ce film n'a d'autres prétentions que de divertir. ADULTES ET ADOLESCENTS.

SAINT-REMI

CAPITOL ●

DU 8 AU 10 JUILLET ———
"NUITS DE RASPOUTINE""

Biographie romancée, totalscope et couleur. Franco-italien. Ce mélange d'histoire, de légende et d'aventures est avant tout une opération commerciale. La mise en scène est médiocre, les dialogues sont plats et vulgaires, les couleurs criardes et les interprètes, laissés à eux-mêmes, s'en tirent comme ils peuvent.

► Ap. morale: Ce film, dans lequel est exposé une théorie du salut par le péché, comporte des scènes d'orgie auxquelles se livre le moine Raspoutine qui se présente comme un envoyé de Dieu. A DECONSEILLER.

"DOMPTEUR DE FEMMES"

Filym biographique réalisé par J. M. Newman. L'écueil qui guette les auteurs de biographies filmées est de demeurer à la surface de leur personnage. Le scénariste et le réalisateur de ce film n'y ont pas échappé. La mise en scène est honnête cependant et les acteurs sont assez bien dirigés.

► Ap. morale: La vie très libre du héros motive des RESERVES.

DU 10 AU 14 JUILLET ———
"LE SOLDAT RECALCITRANT"

Comédie loufoque avec Jerry Lewis. Le scénario n'est qu'une suite de sketches mis bout à bout et le décor ne change que deux ou trois fois. Martin et Lewis ne sont pas à la hauteur de ce défi. Leur présence ne parvient pas à remplir l'écran. Ces deux héros exécutent des singeries où le manque d'imagination est manifeste. Quelques scènes amusantes trop nombreuses, se dégagent de l'ensemble.

► Ap. morale: Comédie sans consistance où se glissent quelques sous-entendus de goût contestable. POUR ADULTES.

"LES TEMPS SONT DURS POUR LES VAMPIRES"

Comédie parodie italienne, scope et couleur. Parodie des films de vampire. Mais la farce tourne court et les effets comiques sont le plus souvent lourds et sans inspiration. Il y avait pourtant beaucoup à tirer d'une telle situation.

► Ap. morale: Le sujet même du film ne prête guère à conséquence en raison du mode burlesque sur lequel il est traité. Quelques exhibitions osées motivent cependant de NETTES RESERVES.

Le Fantôme du Louvre

Les amateurs de suspense sont servis à souhait avec la série *le Fantôme du Louvre*, présentée le samedi soir à 10 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Chaque semaine, ils peuvent suivre les aventures d'un journaliste qui a entrepris d'élucider le mystère du Louvre. Une sorte de fantôme erre au Louvre et, après chacune de ses visites, on trouve un mort. Parmi les interprètes du *Fantôme du Louvre*, on remarque Juliette Gréco, René Dary et Isaac Alvarez (notre photo) dans le rôle du fantôme.

Films à la TV . . .

(suite de la page 26)

JEUDI, 15 JUILLET ———

2 heures:

"TUMAK, FILS DE LA JUNGLE"

E. U. 1948. Drame d'aventures de H. Roach avec V. Mature et C. Landis. — A l'âge de pierre, Tumak, fils du chef de la tribu des Montagnes, s'éprend de la fille du chef de la tribu des Rivières. Histoire puérile. Réalisation médiocre. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures:

"CRIMES SANS CHATIMENT"

E. U. 1941. Drame de S. Wood avec Ann Sheridan et Robert Cummings. Les déboires amoureux et les malchances de deux jeunes gens. — Drame noir et confus. Réalisation inégale. — Lourdeur. Interprétation bonne dans l'ensemble. — Episodes odieux. ADULTES.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.

Maurice Trahan Ltée
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. FI. 6-6897

L.-O. Laporte Ltée
IBERVILLE, QUE.
Tél. FI. 6-4481

NORTHWAY Drive-In Theatre WIDE-VISION SCREEN CHAMPLAIN, N.Y.

CINÉMA EN PLEIN-AIR

NORTHWAY

A CHAMPLAIN, N.Y.

MERCREDI À SAMEDI — 7-8-9-10 JUILLET

JAMES BOND IS BACK . . . TO BACK!
Sean Connery "Dr. No" | SEAN CONNERY FROM RUSSIA WITH LOVE
TECHNICOLOR

DIM. - LUN. - MAR. — 11-12-13 JUILLET

"NONE BUT THE BRAVE"
avec
Frank Sinatra
CLINT WALKER
TOMMY SANDS

ROBERT SHAW
MARY URE
dans
"THE LUCK OF GINGER COFFEY"

ADMISSION: 90¢ pour adultes.
Enfants de moins de 12 ans: GRATUIT.
Le film principal répété le vendredi et le samedi seulement.

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— 585 —

De quelques superstitions

Un Comité de Moralité, comme son nom l'indique, est un groupe qui s'intéresse à la morale. Or la morale, telle qu'on l'explore de plus en plus, ne se limite pas uniquement à la vertu de tempérance (alcool et sexe) ; la morale considère aussi — et même davantage — nos rapports avec Dieu, notre religion, ainsi que les déviations de la religion qui s'appellent superstitions.

D'autre part, un Comité de Moralité, comme on le comprendra facilement, n'est pas obligé de passer tout son temps, pendant dix ou vingt ans, uniquement à protester et à dénoncer et à rouspéter. Un Comité de Moralité, une fois par-ci par-là, peut bien se réjouir. Nous nous proposons donc, pour quelques semaines estivales, de nous réjouir de vivre à une époque éclairée qui voit disparaître un bon nombre de superstitions.

Crédulités anciennes ●

Les adultes de l'ère atomique perdent heureusement les crédulités de leurs naïfs prédécesseurs. Ils savent, par exemple, que . . .

Un chat noir qui traverse inopinément votre route ne vous apporte absolument pas plus de malchance que s'il s'agit d'un chat blanc ou carreauté. Passer sous une échelle n'est guère plus dangereux et maléfique que de passer sous un pont (à moins que l'échelle ne soit occupée par un apprenti-peintre). Renverser la salière n'attire, de soi, aucun malheur, et cause en fait beaucoup moins de dégâts que si vous renversez, sur le tapis mur-à-mur, une tasse de café. La fille qui attrape au vol le bouquet de la nouvelle mariée a des chances de se voir épousée avant les autres convives si elle est plus appétissante et si elle est déjà fiancée. Faire un voeu en voyant tomber le météore qu'on appelle "étoile filante" n'est pas plus efficace qu'en regardant descendre les autres météores que sont la pluie et la grêle. Les statistiques démontrent scientifiquement que vous devez vous attendre deux fois plus à un deuil durant l'année si vous êtes vingt-six personnes à banqueter que si vous n'êtes que treize à table. Un fil blanc qui dépasse disgracieusement de votre habit neuf, cela pourrait signifier, à la rigueur, que votre tailleur est un homme distrait. Echapper une fourchette qui se pique dans le parquet, cela prouve, au moins, que le plancher est mou. Enfin, entreprendre quelque chose le vendredi treize c'est vraiment mieux que d'attendre au samedi quatorze, surtout s'il s'agit d'une conversion.

Questions nouvelles ●

Ce qui réjouit encore plus notre Comité, c'est que nous vivons à une époque providentielle où le Concile ramène la dévotion du peuple chrétien vers sa Source qu'est la Liturgie. C'est pourquoi, jusque dans la piété populaire et dans les classes moins instruites, on commence, à propos de pratiques qui ont connu jadis une certaine vogue, à se poser des questions . . . "Faire un souhait dans une chapelle que "l'on visite pour le toute première fois, est-ce plus "efficace que de faire une prière dans une église où l'on va tous les jours? . . . Garantit-on une protection "magique à un père qui s'envole par Air-France si "l'on place matériellement un avion-jouet miniature "devant une statue de plâtre? . . . Saint Joseph "exauce-t-il plus rapidement et se tanne-t-il plus vi-"tement si, pour en être écouté, on tourne sa statue, "comme un enfant en pénitence, face au mur dans le "coin? . . . Pour remporter le premier prix du sweeps-"take, est-ce du laid commerce ou de la sainte reli-"gion que de promettre à un Saint un gros lampion "d'une piastre pendant huit jours? . . . Porter sur soi "un chapelet indulgencié par le Pape, cela donne-t-il "quelque chose si on ne le récite pas? . . . Glisser une "médaille, subrepticement, sous le matelas d'un in-"croyant, cela entraine-t-il sa conversion ou vaudrait-"il mieux la faufiler dans la doublure de son veston?"

★ ★ ★

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

MONTREAL
Tél. OL. 8-2923

SAINT-JEAN
204 Richelieu
Tél. FI. 8-4092

Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL
Edifice Commission de Transport
suite 606-614
159 ouest, rue Craig
Tél. 861-1491
SAINT-JEAN
31, rue Saint-Charles
Tél. 347-5653
Gérald Arbour, C.A.

Tél. FI. 6-4763
Marcel C. Lamoureux,
Physiothérapiste
Massages
Exercices thérapeutiques
Consultation sur rendez-vous
220, rue Collin Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
1658 est, Marie-Anne
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Rés. 305 Saint-Hubert Fl. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
Bureau: 39 Saint-Jacques Fl. 7-7503 - 04

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

Jean Hébert, L.S.C., C.A. Rés. 348-8271
J.-Emile Robinson, C.A. Rés. 348-2283
Jacques Tétreault, C.A. Rés. 347-1600
Hébert, Robinson, Tétreault & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
238a, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.
Téléphone: 346-4612

Tél. FI. 7-1925 Rés. 8-5772
Antoine Bourassa
SYNDIC AUTORISE
LIQUIDATEUR
204 RICHELIEU ST-JEAN

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

ATTENTION
Spécialité sur la réparations de montres américaines et suisses
SATISFACTION GARANTIE AVEC SERVICE RAPIDE
CHEZ
J. A. PROULX
82, 1ère Rue, Iberville
Tél. FI. 7-2428

Tél. 346-4683
M. Gilles Lessard
NOTAIRE
672, 1ère Rue Iberville

Vous voulez vendre, louer, acheter?
Servez-vous des "Petites Annonces" du JOURNAL "LE RICHELIEU"
L'efficacité est prouvée
Signalez 7-7529
Nous acceptons les **Petites annonces** jusqu'à 11 heures, le mercredi avant-midi.

Entre nous, mesdames

Affaire de bon goût

S'IL est une saison, où il faut parler modestie, c'est bien la saison chaude . . . la saison du laisser-aller . . . la saison des plages! . . .

Depuis quelques années, il faut l'admettre, la mode a passé le ciseau dans plusieurs de nos toilettes estivales; le pantalon sport est devenu bermuda; le bermuda est devenu "short" et le short pour être "dans le vent" n'est plus dans le vent du tout, mais bien ajusté, bien serré, il n'a plus que quelques pouces de long.

Il n'y a pas si longtemps, la blouse de bon goût, légère mais discrète et modeste, donnait à la jeune fille un ton de féminité vraiment plaisant . . . que les hommes aiment toujours. Aujourd'hui, la blouse débraillée, portée par-dessus le pantalon, ou le chandail long de couleur sombre, sans fini, sans un brin de recherche, ça fait à la mode mais ça ne fait pas la femme du tout.

Entre la modestie et le bon goût, il y a, il me semble, cette note féminine qui peut être personnelle à chacune d'entre nous et qu'on doit rechercher.

On nous a tellement avili notre dignité de femme en la prêtant à toutes les publicités, que nous devrions nous donner la main cet été pour la revaloriser en nous habillant avec modestie, bon goût et charme féminin.

Au fond, que perdrions-nous à tenter le coup?

Marie-Claire

La femme et la pudeur

"IDEAL FEMININ" tel est le titre d'une modeste mais fort intéressante revue, publiée mensuellement à Montréal depuis près de 15 ans. Elle se présente comme une revue de culture et de modes et s'intéresse évidemment aux centres d'intérêt féminin.

Dans son dernier numéro de juin-juillet 1965, on trouve un article ainsi intitulé: "La pudeur est-elle une vertu décrépie?"

Après avoir posé l'idée maîtresse de l'article, l'auteur s'est efforcé de répondre à l'interrogation de son titre par des témoignages de personnalités du monde des lettres et des sciences.

Il est intéressant de reproduire de larges extraits de cet article.

D'abord l'idée maîtresse:

"Parler de pudeur à notre âge atomique, c'est s'attirer les épithètes connues: janséniste, vieux-jeu, pas à la page, trouble-fête, pudibond. Car, vous savez, pour être moderne et évolué, il faut de toute nécessité adopter le genre osé, débraillé, sexy. Plus on affiche son anatomie, plus on révèle — suppose-t-on — son degré de civilisation et de culture. Il n'y a que les non-évolués, au dire des esprits larges, pour ne pas comprendre que le progrès — à cet égard — réside dans la descente de l'être humain au niveau des êtres que la nature laisse dans leur nudité animale.

Vous n'êtes pas d'accord avec cette conception du progrès?

Eh bien! Vous n'avez pas à en rougir. Vous êtes en bonne compagnie".

Citons quelques-uns des témoignages recueillis par "IDEAL FEMININ".

JOHN CROSS, journaliste américain, auteur de nombreux livres et brochures, écrit: "Je ne rêve pas derrière mon pupitre sur la façon dont les modes affectent les hommes. Je le sais de première main pour avoir passé dix ans dans le service (militaire) et par mon travail au milieu de nombreux groupes d'hommes, la plus grande partie de ma vie. Ce que j'ai à dire ne provient pas d'une opinion personnelle.

J'ai entendu, d'un jour à l'autre, pendant des années, les remarques sales, pourries, inspirées par le manque de modestie dans le costume des femmes. La majorité des hommes sont affectés par les modes actuelles. Où n'est-ce plus péché pour un homme de regarder une femme avec convoitise?"

De son côté, le **Dr JOUVENROUX**, une autre personnalité littéraire bien connue, déclare: "Dans l'autobus, dans le métro, à l'atelier ou au bureau, à chaque instant, nous rencontrons des jeunes filles qui s'offrent. Elles ont des vêtements courts et collants qui n'ont comme justification que le dessein d'attirer les regards et d'éveiller en nous le désir. Il y a une façon très naturelle d'être à la mode, et il y a une façon très provocante. Une jeune fille sent bien, me semble-t-il, quand elle est l'objet de convoitise, mais elle a souvent une fausse fierté de femme; elle est fière d'être remarquée, d'être regardée. Je ne sais pas si elle se rend compte des dégâts qu'elle peut faire en nous, surtout chez les plus jeunes".

Et puis **MARCELLE AUCLAIR**, que tout le monde connaît dit: "S'il est un sentiment dont la disparition me navre, c'est bien la pudeur. Quelle merveilleuse chose que la pudeur! C'est très difficile à définir. Le mot n'existe pas dans les langues anglo-saxonnes. C'est un mot latin, avec des tas de nuances, des approches, un grand respect de l'amour".

Ajoutons en terminant le témoignage de **CHARLES COMBULAZIER**, docteur ès-sciences de France: "Que la jeune fille sache que, si pure qu'elle soit, ses audaces de tenue, ses réductions vestimentaires, occasionnent dans l'âme du jeune homme, trouble, souffrance et péché. Ce jeune homme pèchera par désir impur, par de tristes masturbations. Et c'est votre image qu'il évoquera malgré lui dans sa solitude souillée, votre image, jeune fille, votre image souriante, fraîche, et pure peut-être, probablement pure, et cause de péché".

Si vous vous procurez "Ideal féminin", vous retrouverez d'autres témoignages aussi intéressants.

DES AUJOURD'HUI VOUS PARAITREZ PLUS RAVISSANTE
si vous portez
une BRASSIÈRE et
une GAINE ou un CORSET
Corette

Mme L. Bergeron
Corsetière graduée
Tél. 347-1466 Saint-Jean
150 St-Jacques
Heures d'affaires:
tous les jours excepté
le mercredi sur rendez-vous
seulement.

Tartelettes aux fraises fraîches

Les tartelettes aux fraises fraîches sont aussi délicieuses qu'elles sont ravissantes; c'est un élégant et facile dessert.

Le fruit du jour

Il est inutile d'essayer de trouver un grand nombre d'adjectifs de grande portée pour décrire la fraise. Elle est simplement l'un des plus délicieux, des plus parfumés et des plus décoratifs de tous les aliments mangés par les humains! Les fraises possèdent un décompte de vitamines C, d'autant plus élevé que leur décompte est faible en calories.

Naturellement, il y a toutes sortes de choses délicieuses à faire avec les belles fraises fraîches. Si vous voulez démontrer leur perfection de rubis, déposez des baies entières — groupées par grosseur, si possible — dans des croûtes de tartelettes et glacez-les à la cuillère.

Ces **Tartelettes aux fraises fraîches** (voir recette ci-après) sont très élégantes pour les réunions (parties), les luncheons de dames, et le dîner du dimanche.

Ou si vous disposez de deux tiroirs à cubes de glace, pourquoi ne pas préparer une **Mousse aux fraises fraîches?** C'est aussi facile que de mélanger des baies écrasées et de la crème fouettée et de laisser congeler le mélange jusqu'à ce que ferme. (Une agréable surprise pour une famille méritoire).

Si vous devez toujours dîner à la course, y compris le dessert, traitez la famille avec une glace aux fraises: des baies écrasées débordant par-dessus de la crème glacée achetée. Cette même "sauce" est également délicieuse sur des tranches de gâteau de Savoie (gâteau éponge ou gâteau des anges).

Tartelette aux fraises fraîches

1 pinte de fraises fraîches (petites à moyennes)
¾ tasse de sucre
1½ c. à table de fécule de maïs
Pincée de sel
1 tasse d'eau
2 c. à thé de jus de citron frais
½ c. à thé d'extrait pure vanille
Crème épaisse, fouettée, ou crème sure

Laver les fraises, les équeuter et les laisser égoutter pendant la préparation du glaçage. Combiner le sucre, la fécule de maïs et le sel dans une casserole de 3 tasses. Ajouter l'eau. Brasser et cuire de 6 à 8 minutes, ou jusqu'à ce que le mélange soit clair et ait épaissi. Retirer du feu et ajouter le jus de citron et l'extrait de vanille pure vanille. Refroidir légèrement. Disposer des fraises entières, le bout de la queue en bas, dans des croûtes de tartelettes cuites, refroidies. Verser le glaçage par cuillerées sur le dessus. Mettre au réfrigérateur pour faire prendre la glace. Rehausser de crème fouettée ou de crème sure.

Rendement: 6 portions.

Mousse aux fraises fraîches

1 pinte de fraises fraîches
⅔ tasse de sucre
Pincée de sel
½ c. à thé d'extrait pure vanille
1 tasse de crème épaisse, fouettée

Choisir 8 grosses fraises mûres, ayant leur queue, et les mettre de côté pour servir de garniture; ne pas les équeuter. Laver les autres fraises et les équeuter. Egoutter. Piler et ajouter le sucre, le sel et l'extrait pure vanille. Incorporer la crème fouettée, en brassant légèrement. Verser dans deux tiroirs à cubes de glace, ou dans une casserole de 6 tasses. Mettre au réfrigérateur jusqu'à ce que ferme et prêt à servir. Garnir de grosses fraises fraîches.

Rendement: 8 portions.

AU BON GOÛT
Vente de fourrure de qualité
Satisfaction garantie
Mme HEBERT — 35 ans d'expérience
REMODELAGE DERNIERES
ENTREPOSAGE NOUVEAUTES
747 boul. Marie-Victorin
Tél. 655-5764 BOUCHERVILLE

Le choix de nos finissants 1965

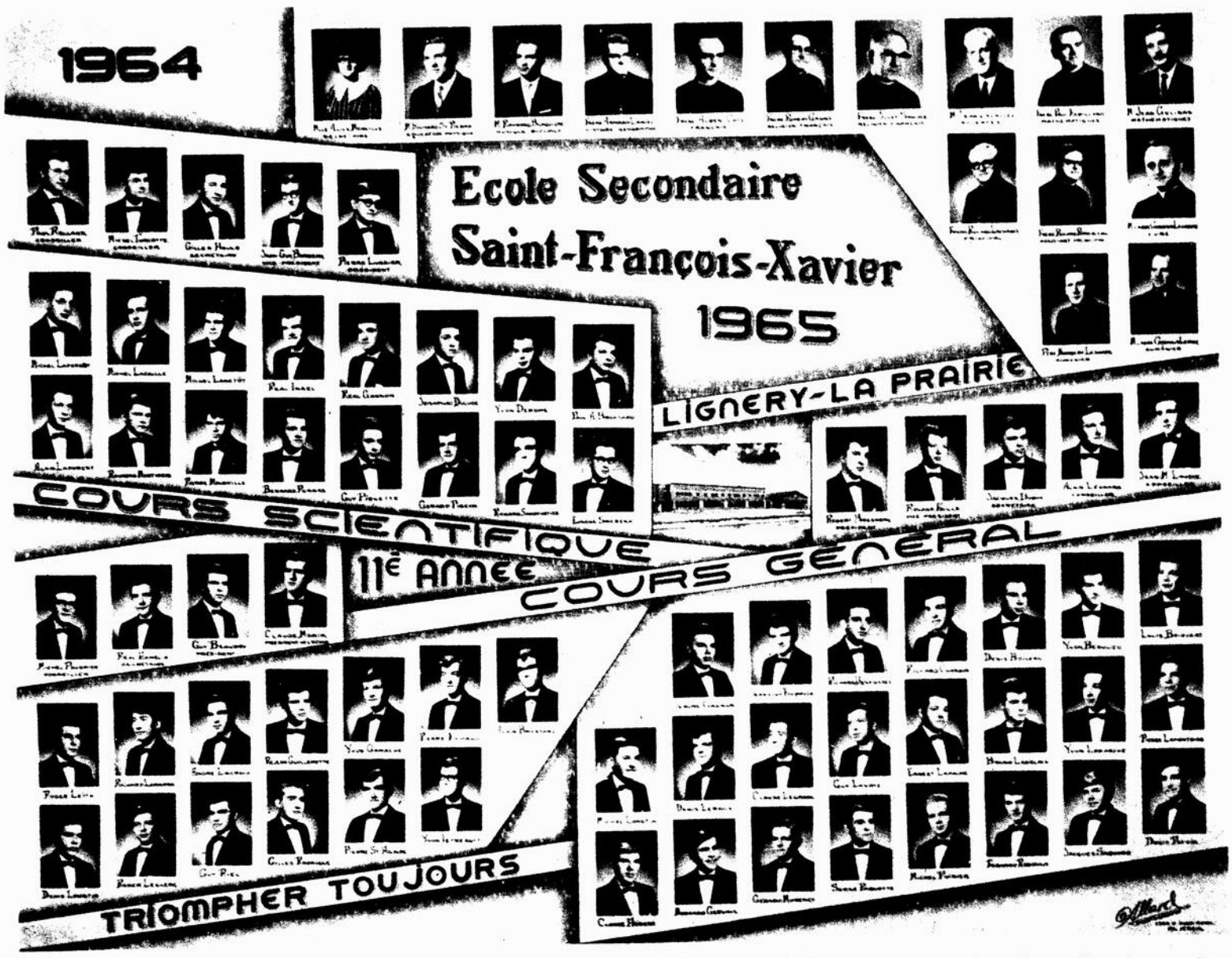

Les finissants de 1965 à l'Ecole secondaire St-François-Xavier de Laprairie ont choisi de poursuivre leurs études dans les diverses branches suivantes:

Hautes Etudes Commerciales:
Guy Piquette (Brossard), Bernard Perras (St-Isidore), Paul-Aimé Brossard (Brossard), André Boisvert (La Prairie), Pierre Mainville (Brossard), Yvon Dérome (St-Mathieu), Michel Lanctôt (La Prairie).

Arts et Métiers — Arts appliqués:
Roland Favreau (La Prairie), Jacques Bérubé (La Prairie).

Décoration intérieure:
Roger Leth (La Prairie), Fernand Robidoux (La Prairie), Michel Poudrier (N.-D.-du-Sacré-Coeur), Pierre Richaud (Brossard).

Administration des affaires (Université de Montréal):
Paul Marcoux (Brossard).

Dessin industriel:
Alain Brossard (Delson), Réjean Guillemette (Delson), Serge Beauséigle (Côte Ste-Catherine), Yvon Tétreault (La Prairie), Serge Paquette (Brossard), Jacques Sabourin (Brossard).

Ecole Normale:
François Perrier (La Prairie), Réal Gagnon (N.-D.-du-Sacré-Coeur), Réjean Boyer (St-Remi), François Lécuyer (St-Michel), Philippe Brosseau (La Prairie), Michel Clermont (Brossard), Michel Laforest (St-Michel), Gilles Houle (St-Remi), Raymond Martineau (Delson), Jean-Guy Barbeau (Delson), Gérard Pigeon St-Remi), Pierre Lussier (St-Remi), Denis Longtin (St-Philippe).

Technique:
Gilles Rodrigue (Brossard), Yvon Gamache (La Prairie), André Laporte (La Prairie), Jean Lefebvre (Côte Ste-Catherine), Jean-Claude St-Laurent (Brossard), Guy Beaudry (Brossard), Jean-Guy Fournier (La Prairie), Claude Legrand (La Prairie), Roland Faille (La Prairie), Yvon Lamarche (Candiac), Réjean Gladu (Candiac), Louis Boisvert (Brossard), Jérôme Gagnon (La Prairie), Alain Lesage (Brossard), Gérard Foisy (Notre-Dame-du-Sacré-Coeur).

Business College de Verdun:
Eugène Smereka (La Prairie).

12e commerciale:
Robert Brosseau (La Prairie), Gérard Morency (La Prairie), Guy Lavoie (Delson), André Sauvé (Delson).

12e préparatoire aux études universitaires:
Richard Charron (Brossard), Réal Inkel (St-Michel), Fernand Oligny (St-Michel), Gaétan Clermont (Brossard), Josaphat Dulude (St-Michel), Roland Legault (La Prairie), Richard Sanscartier (Brossard), Michel Turcotte (Brossard), Michel Lacaille (St-Remi), Michel Longtin (Candiac).

Université de Montréal:
Roland Prud'homme (St-Remi).

Séminaire des Saints-Apôtres:
Alain Léonard (St-Isidore).

Banque:
Pierre St-Hilaire (St-Bernard de Lacolle).

Belles-Lettres à Valleyfield:
Denis Boileau (Hemmingford).

Ecole professionnelle:
Yvon Beaulieu (Delson).

11e sciences-mathématiques:
Jean-Maurice Lavoie (Brossard), Claude Hébert (Brossard), Normand Gervais (Brossard).

Aviation:
Richard Lamarre (La Prairie), Ernest Lapalme (Delson), Michel Poirier (La Prairie).

Divers:
Guy Riel de Sherrington (Pompier), Richard Desfosses de La Prairie (Ecole d'architecture), François Fleury de La Prairie (Commis à l'impôt fédéral), Michel Lafortune de Candiac (Arts graphiques), Denis Leroux de Delson (Machiniste), Alain Laforest de St-Remi (Ecole aérotechnique), Paul Rollaud de Côte Ste-Catherine (Cours d'arpentage à la voirie).

Travail:
Denis Sénécal (La Prairie), Serge Brossard (La Prairie), André Roy (Delson), André Lacroix (Candiac), Claude Riel (Sherrington), Jacques Dubuc (St-Isidore), Yvan Tétreault (La Prairie), Pierre Lafontaine (Brossard), Laurent Giroux (Sherrington), Gilles Deschênes (Côte Ste-Catherine), Bruno Langlois (St-Philippe).

Vacances payées!

GAGNEZ l'argent des vacances, sans négliger votre famille, en représentant Avon.

Ecrivez à C.P. 112
Outremont, P.Q.

Ernest Lapalme
REPRESENTANT DE
Laurent & Veillet Inc.
OBLIGATIONS ET FONDS MUTUELS
VALEURS DE PLACEMENT
Saint-Jean (le soir) Fl. 8-2993
Montréal AV. 8-6125

LAPRAIRIE

FEU M. A. ROBERT

Le 28 juin dernier à l'hôpital l'Annonciation, des Laurentides est décédé à l'âge de 76 ans, un mois et 13 jours, M. Aimé Robert époux de Diana Martin.

Le service a été chanté mercredi le 30 juin 1965 en l'église paroissiale La Nativité de Laprairie par M. l'abbé Gérard Jolivet qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

x x x

FEU MME EGGLEFIELD

Le 30 juin dernier est décédée à domicile à l'âge de 58 ans 3 mois et 21 jours, Irène Cusson épouse de Conrad Egglefield.

Le service a été chanté samedi le 3 juillet en l'église paroissiale par M. l'abbé Gérard Jolivet assisté de MM. les abbés Jean Jolivet et R. Savoie. C'est l'abbé Gérard Jolivet qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

MARIAGES

En l'église La Nativité de Laprairie, le 3 juillet a été célébré le mariage de M. Jacques Sénécal fils de M. Arthur Sénécal et de Alice Ste-Marie à Mlle Pierrette Nadeau, fille de M. Arthur Nadeau et de Maria Powers. Les témoins ont été MM. Arthur Sénécal et Arthur Nadeau, pères.

En l'église La Nativité de Laprairie a été célébré le mariage de M. Georges Lanctôt, fils de M. Josaphat Lanctôt et de Eva Riendeau à Mlle Carmen Faille, fille de M. Henri Faille et de Germaine Rouillier. Les témoins ont été MM. Josaphat Lanctôt et Henri Faille, pères des époux.

Arthur Beaudry
RÉPARATION
d'accessoires électriques

Autorisé pour l'entretien des petits appareils Canadian General Electric
186, rue Notre-Dame
Fl. 8-4789 Saint-Jean

Pour vendre, louer, échanger, réparer, etc.
SERVEZ-VOUS DE CETTE FORMULE FACILE
pour votre petite annonce

MON ANNONCE SE LIRA COMME SUIT:

NOMBRE D'INSERTIONS: ( )

POSTEZ à: Les Editions du Richelieu Ltée
ou Case postale 216 — Saint-Jean, P.Q.
PORTEZ à: 100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P.Q.

NOS TARIFS

Minimum 60¢ pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 3¢ le mot additionnel
Les annonces sont acceptées jusqu'à 11 hres a.m. le mercredi

S.V.P. inclure un chèque ou mandat de poste pour le montant de votre annonce suivant les tarifs ci-haut mentionnés.

NAPIERVILLE

FEU Mme V. LUSSIER

Le 19 juin, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Vildas Lussier, née Rita Monette.

Elle laisse dans le deuil neuf enfants, quatre garçons et cinq filles. Les garçons et leurs épouses: M et Mme Roméo Lussier (Liliane Martin); M. et Mme Amédée Lussier (Eugénie Carrière); M et Mme Omer Lussier (Laurette Mitras); M et Mme Hercule Lussier (Bertha Trudeau), tous de Montréal.

Les filles et leurs époux: M et Mme Eugène Giroux (Donalda) de Cohoes N Y; M et Mme Marcel Carbonneau (Laura) de St-Philippe; M et Mme Adrien Gingras (Yvonne) de Cité La Salle; M et Mme Jean-Louis Lestage (Yvette) de Montréal; M et Mme Gaétan Lacelle (Alma) de Napierville; 25 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Un frère: M Gustave Monette; trois beaux-frères: MM Domina Lussier, Alfred Lussier, Josaphat Lussier; 6 belles-soeurs: Mmes Alfred, Josaphat et Jean Lussier, de St-Edouard; Mmes Emile Quezel, Ludia Emery Lussier; Mlle Odile Lussier, de Montréal, plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par le Père Yvon L'Ecuyer, petit neveu de la défunte, assisté du Père Philippe Burton, prémontré.

Les porteuses d'honneur étaient Mmes Felix Fortin, Jean Le Pain, Ovide Fortin, Cléophas Deneault, Arthur Waddell, Zéphirin Belanger, Albertine Boire, Joseph Landry. Firent la quête, Mmes Thomas Poissant et Henri Caron, tous Dames de Ste-Anne.

L'inhumation eut lieu à Saint-Edouard où un Libera a été chanté par l'abbé Deland.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme V Lussier remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de profondes sympathies par leurs offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

IN MEMORIAM

Ce six juillet est une date que nous n'oublierons jamais, chère maman toi qui as vu venir la mort avec un si grand calme. Dieu savait combien tu nous manques et nos coeurs sont remplis de tristesse. Les étoiles brillent sur un tombeau silencieux où repose un être cher. Du haut du ciel, on sent que tu nous aides mais la mort est une peine que rien ne peut cicatriser.

Une messe anniversaire sera chantée le 6 juillet 1965 pour l'âme de Mme Ernest Deslauriers.

Ton époux et tes enfants.

Le 6 juin a été baptisée Marie Angèle Hélène Chantal, née le 27 mai, enfant de M Anthony Hilsdonk et de Hélène Lamoureux. Le parrain a été M Roger Lamoureux et la marraine Angèle Martin, grands-parents de l'enfant.

Le 20 juin a été baptisé Joseph Réal Sylvain Jocelyn, né le 7, enfant de M Réal Landry et de Huguette Duquette. Le parrain a été M Joseph Gérald Landry et la marraine Armelle Jolivet, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 juin a été baptisé Joseph Jacques Jean François, né le 14, enfant de M Emile Côté et de Yolande Gagné. Le parrain a été M Jacques Bourgeois et la marraine Mariette Fortin, son épouse.

Le 24 juin a été baptisé Joseph Romain Daniel, né le 27 mai, enfant de M Jacques Sorey et de Marguerite Grégoire. Le parrain a été M Romain Fortin et la marraine Rolande Grégoire, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

En l'église Napierville le 12 juin a été célébré le mariage de M Roger Garon fils de M Benjamin Garon et de Albina Vallière, à Mlle Cécile Fortin, fille de M Samuel Fortin et de Paula Laurin. Les témoins ont été MM Benjamin et Samuel Fortin.

En l'église de Napierville le 19 juin a été célébré le mariage de M Raymond Pavant fils de M Eloi Pavant et de Jeanne Fyfe à Mlle Gisèle Trudeau fille de M Ovide Trudeau et de Hélène Giroux. Les témoins ont été MM Eloi Pavant et Ovide Trudeau.

FEU M. R. FORGET

Le 26 juin est décédé à l'hôpital de Saint-Jean à l'âge de 64 ans M Roch Forget, époux de Léopoldine Deragon.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, deux fils: Aurèle et Raymond; une fille Estelle (Mme Gérard Denault); deux brus: Mme Aurèle Forget (Jacqueline Champagne), de Lacolle et Mme Raymond Forget (Lise Blais), de St-Blaise; un gendre: M Gérard Denault, de St-Valentin; 10 petits-enfants; deux soeurs: Mme Ludger Gaudreau (Emma Forget) de Winooski U.S.A et Mme Lucien Coache (Rosina Forget), de Montréal; un beau-frère et belle-soeur: M et Mme Alexandre Déragon; Mme L. Deragon; M et Mme F. Beaudin de Sherrington.

Le service a été chanté le 28 juin en l'église paroissiale par M le curé Robert Corriveau.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Mme Roch Forget et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies lors du décès de M Forget.

SAINT-MATHIEU

NAISSANCE

Le 1er juin est née une fille à M et Mme Normand Dérome (Jeannine Wolfe) baptisée le 13 par M le curé Raymond Bourchard sous les prénoms de Marie Monique Lucie Linda. Parrain M Camille Fortin, de Napierville, marraine Fernande Dérome, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Francine Wolfe, de St-Rémi, cousine du bébé. Félicitations.

SAINT-REMI

PELERINAGE AU SANCTUAIRE DE MERE D'YOUVILLE A VARENNES

C'est mercredi soir le 14 juillet prochain que tous les fidèles du diocèse se rendront au Sanctuaire de Mère D'Youville pour le pèlerinage annuel diocésain.

Une invitation s'adresse spécialement aux paroissiens de St-Rémi qui désireraient se grouper pour effectuer le voyage en autobus. Il serait nécessaire de connaître le plus tôt possible, le nombre de pèlerins pour faciliter l'organisation.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec Carmen Richeleau 454-2553.

Le programme est comme suit:

7 h 30 p.m. Confessions

8 h p.m. Veillée de prières et prédication par M le curé Pierre Lanctôt

8 h 45 p.m. Messe lue et homélie par Mgr Coderre. Vénération des reliques.

10 h p.m. Départ.

x x x

MARIAGES

Robidoux-Fortier

Samedi le 3 juillet 1965, en l'église paroissiale, à 10 h., M le curé Roland Archambault bénissait le mariage de M Réjean Robidoux, fils de M Elzéar Robidoux et de feu Bernadette Fourcrault, avec Mlle Marie-Andrée Fortier, fille de M Albert Fortier et de Bernadette Ste-Marie, tous de St-Rémi.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères comme témoins.

Carrier-Lussier

Samedi le 3 juillet 1965 en l'église paroissiale a été béni le mariage de M Jean-Louis Carrier et de Blandine Côté, avec Mlle Louise Lussier, fille de M Adrien Lussier et de Laurette Legault. La cérémonie a eu lieu à 11 heures a.m.

RODRIGUE POTVIN

ASSURANCES

St-Remi 454-2562 St-Constant 632-2562

RESERVEZ AUJOURD'HUI!
MAINTENANT!

POUR VOS :

BANQUETS CONVENTUMS
MARIAGES DÉLÉGATIONS

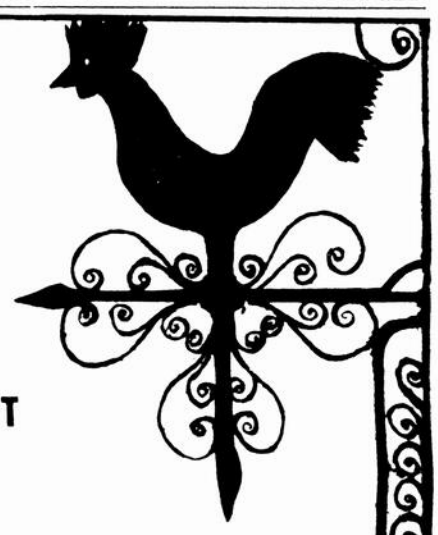

4 salles de réception DECOREES AVEC GOUT
Menus de votre choix

MOTEL CONTINENTAL NAPIERVILLE, P. Qué.

Téléphone: 245-3311
Aussi: 245-3322

RENE FORTIN

437, rue Saint-Jacques Tél. 245-3355
NAPIERVILLE, P.Q. 347-7954

DISTRIBUTEUR POUR
St-Jean, Iberville, Lacolle, Napierville, Laprairie

des Piscines Roy Ltée

spécialement de la fameuse piscine familiale économique CAROLINE et d'autres modèles

- Construction en vinyl ou en béton
- Grandeurs au choix

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- ETC.

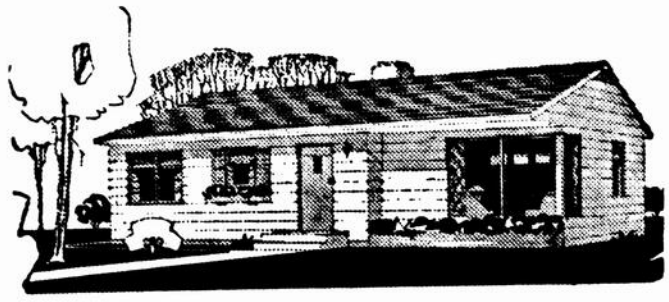

Peinture
Robbialac

- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
- Refroidisseurs à lait marque "DARI-KOOL"
- Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE, P.Q. Tél. 245-3348

Nous tenons à aviser notre clientèle que dorénavant nous fermerons le samedi à midi.
Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

SHERRINGTON

SHOWER

Un shower mixte en l'honneur de M. Gabriel Levert, de cette paroisse et Mlle Lise Sorel de St-Michel aura lieu à la salle Lafleur de St-Michel, samedi le 10 juillet. Orchestre et goûter.

Bienvenue à tous!

x x x

A L'HOPITAL

Voeux de complet rétablissement à M. Berthold Barbeau qui a été hospitalisé à l'hôpital St-Vincent de Sherbrooke dans un état grave.

x x x

BENEDICTION DES MALADES

Mardi soir le 13 juillet à 8 h. en la fête de Notre-Dame-du-Sourire, nous aurons à l'église la bénédiction spéciale pour les malades et pour toutes les personnes qui à cause de leur âge ou pour toute autre raison ne peuvent venir régulièrement à l'église.

La cérémonie commencera par le chapelet puis il y aura bénédiction de chaque malade avec le Très Saint-Sacrement et à 8 h. 30 p.m. la Sainte Messe. Tous auront la possibilité de se confesser et de communier.

Toutes les personnes qui pourraient aider comme infirmier ou infirmière ou qui pourraient transporter des malades sont priées de donner leur nom au presbytère.

Nos confesseurs les mardis matin et les samedis sont très occupés avec le pèlerinage.

x x x

PELERINAGE

Le deuxième pèlerinage de cette année aura lieu au sanctuaire de Notre-Dame-d'Yamaska à Varennes mercredi le 14 juillet à 8 h. p.m.

Nous espérons une assistance très nombreuse à ce pèlerinage parce que c'est un pèlerinage diocésain c'est-à-dire demandé par Monseigneur l'Evêque parce qu'il a lieu dans notre diocèse et que c'est le soir.

Si on cherche une paroisse qui n'est pas en état à offrir pour ce voyage, on peut être bien renseigné avec les organisatrices Mmes Rose Florin et Madeleine Barbeau. Cette soirée de prières sera présidée par Mgr Gérard Marie Coderre qui célébrera la messe et fera l'homélie.

x x x

INCENDIE

Nos sympathies de tout coeur avec la famille Michaud qui a été bien éprouvée vendredi dernier alors qu'un incendie a détruit un entrepôt et de la machinerie agricole.

AVIS

A l'arrière de l'église, a été déposés des revêtements neufs et embellis pour les petites banques "Valparaiso". Que toutes les familles qui détiennent présentement ces banques veuillent bien s'en procurer.

Partageons avec nos frères infortunés de Valparaiso, ce sera un excellent moyen de remercier la Divine Providence de nous avoir comblés de tant de bienfaits.

x x x

MARIAGE

En l'église de St-Valentin le 1er juillet a été célébré le mariage de M. René Tétreault, fils de M. Ernest Tétreault de Sherrington et de Rosa Guérin, à Mlle Louise Grégoire, fille de M. Andre Grégoire, de St-Valentin et de Thérèse Fortin. Les témoins ont été MM. Ernest Tétreault et André Grégoire, pères respectifs.

x x x

Meilleurs voeux de prompt rétablissement aux petites Louise et Carole Bettez, enfants de M. et Mme Emile Bettez, hospitalisées à Saint-Jean.

SAINT-PAUL ILE-AUX-NOIX

FERMIERES

Le voyage des Fermières aura lieu mardi le 13 juillet. Les dames intéressées doivent donner leur nom le plus tôt possible à Mme F. Trahan ou Mme Emile Landry.

SAINT-MICHEL

Shower mixte à la salle Lafleur de St-Michel samedi le 10 juillet en l'honneur de Mlle Lise Sorel et M. Gabriel Levert. Orchestre: les 4 AS de Lachine. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

SAINT-BERNARD

FIANÇAILLES

Samedi soir dernier, M. et Mme Raoul Guay de St-Bernard donnaient une reception à l'occasion des fiançailles de leur fille Lise à M. Gordon Taylor, de Montreal.

Le souper fut servi dans une des magnifiques salles du restaurant Le Louvre, a Saint-Jean.

Après le repas, la fiancée reçut plusieurs cadeaux et elle ne manqua pas de remercier tous et chacun.

SAINT-EDOUARD

SHOWER MIXTE

On annonce un shower mixte en l'honneur de M. Gabriel Levert et de Mlle Lise Sorel à l'occasion de leur prochain mariage samedi 10 juillet 1965 à 8 h. 30 p.m. à la salle Lafleur de Saint-Michel.

Orchestre: Les 4 As de Lachine. Entrée: $1.25 avec goûter.

Bienvenue à tous!

x x x

SPORT: FASTBALL

L'équipe "4 hommes" de Molson visite St-Edouard, mercredi le 21 juillet à 8 h. 30 p.m. sous les réflecteurs. Le tout au profit des Loisirs de St-Edouard.

Donc en foule mercredi, venez encourager nos jeunes et admirer leur capacité.

x x x

DECES DE M. J.-B. MENARD

Le 28 juillet 1965 est décédé à l'hôpital St-Joseph de Lachine, M. Jean-Baptiste Ménard, époux de Colombe Boulerice.

Funérailles et inhumation à St-Edouard vendredi 1er juillet.

Nos sincères sympathies à cette famille en deuil.

Le compte rendu des funérailles paraîtra dans un prochain courrier.

SAINT-JACQUES LE-MINEUR

Félicitations à Mlle France Guilbeault qui a réussi ses examens de 8e année scientifique avec 89.9 et a Mlle Jocelyne Dulude qui a réussi avec une moyenne de 77.

x x x

NAISSANCE

A St-Jacques-le-Mineur, le 27 juin a été baptisé par M. l'abbé Guy Landry, Joseph, Yvon, Yves, né le 19 juin, enfant de M. Paul-Emile Bourgogne et de Huguette Boutin. Le parrain a été M. Yvon Bourgogne, oncle et la marraine Louise Poissant, tante. Porteuse: Mlle Marielle Plouffe.

x x x

MARIAGES

En l'église St-Janvier de Joliette, le 24 juin, a été célébré le mariage de M. Alain Lompré, fils de M. Conrad Lompré et de Mariette Bourdeau, à Mlle Michèle Lavigne, fille de M. Dieu Donné Lavigne et de Marie-Anne Sylvain. Les témoins ont été MM. Conrad Lompré, père et Dieu Donné Lavigne, père. Au retour de leur voyage les nouveaux époux habiteront Lanoraie.

En l'église de Lanoraie, samedi 3 juillet a été célébré le mariage de M. Germain Demers, fils de M. Omer Demers et de Bernadette Beaudin à Mlle Raymonde Babeu, fille de M. Albert Babeu et de Simone St-Denis. Les témoins ont été MM. Omer Demers et Albert Babeu. Au retour de leur voyage les époux habiteront Lanoraie.

En l'église de Napierville le 3 juillet a été célébré le mariage de M. Denis Thibodeau, fils de feu Phylias Thibodeau et de Florette Bénard, à Mlle Louise Grégoire, fille de feu Germain Grégoire et de Thérèse Landry. Les témoins ont été MM. Fabien Thibodeau, frère et Armand Landry, grand'père. Au retour de leur voyage les époux habiteront St-Jacques-le-Mineur.

En l'église de Napierville le 3 juillet a été célébré le mariage de M. Claude Aubry, fils de M. Aurèle Aubry et de Mamange Lefebvre, à Mlle Lise Ethier, fille de M. Léopold Ethier et de Emile Lefebvre. Les témoins ont été MM. Aurèle Aubry et Léopold Ethier, pères. Au retour de leur voyage les époux habiteront Napierville.

L'ACADIE

MARIAGE

A Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean, samedi dernier fut béni le mariage de M. Jean-Roch Mailloux, fils de feu Hercule Mailloux et de Irène Pilotte à Mlle Thérèse Ouellette, fille de M. et Mme Omer Ouellette, de St-Jean. La réception eut lieu à la salle paroissiale N.-D.-A. après quoi l'heureux couple partit en voyage aux Etats-Unis. A leur retour, ils habiteront L'Acadie. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Samedi dernier, le R. P. Henri Lecavalier, O.P., Prieur à St-Hyacinthe, benissait le mariage de M. Jean-Claude Godin, fils de feu Joseph Godin et de Mme Arthur Dore, à Mlle Marielle Signori, fille de M. Gustave Signori et de Mme Anne Pelchat. Les témoins furent M. Gustave Signori pour sa fille et M. Arthur Dore pour son beau-fils. M. l'abbé Pierre Lanctôt, curé de St-Eugène, assistait au choeur. La reception eut lieu au Club de Golf, après quoi l'heureux couple partit en voyage pour un mois en Virginie et à Miami. A leur retour, ils habiteront à Saint-Jean. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

OTJ

L'ouverture du terrain de jeu a eu lieu lundi le 28 juin. Comme l'an dernier, le lundi est réservé pour une journée de pique-nique à l'OTJ de Saint-Jean. Le départ se fait à 9 h. le matin. Les autres journées de la semaine se passent sur le terrain de l'OTJ de L'Acadie ou à l'école St-Michel sous la direction de notre monitrice, Mlle Nicole Tremblay aidée de N. Benoit et de notre moniteur M. Yves L'Ecuyer, aidé de Denis Rémillard qui donnent le meilleur d'eux-mêmes à cette belle cause. Au cours de la saison, des films seront passés aux enfants et des cours d'artisanat et de bricolage leur seront donnés. Nous demandons la collaboration des parents afin d'encourager leurs enfants à participer au programme de l'OTJ. Durant la saison, il y aura fête des parents, feux de campt, etc. Une communique paraitra dans ce journal, marquant les principales activités de la saison.

TIRAGE

Mercredi dernier afin de marquer le deuxième anniversaire du Super Marche SD, un tirage de magnifiques cadeaux eut lieu à Saint-Jean. M. Germain Godin, propriétaire du Super Marche Ste-Marguerite, associe aux Super Marches SD assista à ce tirage et sortit les vainqueurs de trois magnifiques prix dont les gagnants sont les suivants: 1er prix: Mme Gerald Martin, une sécheuse électrique, 2e prix: Mme Gerald Marsan, 1000 timbres SD et le troisième prix: Mme Rejean Lucier, 500 timbres SD. Félicitations à ces trois heureuses gagnantes. Et samedi soir, en reconnaissance à sa nombreuse clientele, M. Germain Godin proprietaire du Super Marche SD Ste-Marguerite, fit un tirage de 10 lots de 500 coupons SD. Les gagnants furent: Mmes Claude Roberge, Lionel Plante, Herve Deslandes, Raymond Leavy, M. Gilles Brault, Mme Adrien Derome, Mme Mario Gelineau, Mlle Clarisse Ouimet, Mmes Jean-Paul Dagenais et Adrien Toupin.

Félicitations aux gagnants et remerciements à M. Godin.

NAISSANCE

Le 22 juin à M. et Mme Paul Charbonneau est née une fille, baptisée le 27 juin sous les prénoms de Marie-Micheline Josée. Parrain et marraine: M. et Mme Denis Lacroix, oncle et tante. Porteuse: Mme Paul Charbonneau, la mère de l'enfant. Nos félicitations à ces heureux parents.

POSITION DE LA LIGUE DE QUILLES POUR LA SAISON D'ETE

Roland Brault	18
Denis Lamarre	14½
Michel Dunn	11
René Poissant	10½
Daniel Lamarre	10
Armand Bessette	8

Denis LAMARRE, secretaire

Pique-nique des Fermières de L'Acadie

Les Fermières invitent ses membres et leurs amis ainsi que les personnes qui seraient intéressées à se joindre à elles pour le joyeux rendez-vous à la Plage Champlain, à 3 milles de Pointe-Fortune, dimanche le 11 juillet à 11 heures a.m. Chacun apportera son dîner. Attractions et jeux organisés. Bienvenue à tous.

faites-vous un voyage ?

consultez votre agent du Canadien Pacifique

- Trains à grande vitesse
- Tarifs réduits pour le chemin de fer
- Croisières [illegible] en Amérique du Nord
- Hôtels [illegible]
- Traversées [illegible]
- Service [illegible] entre cinq continents

Tél. 347-1272

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE EN BREF

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- Tôle galvanisée et aluminium (1ère qualité)
- Clous et broches de toutes sortes (gros et détail)
- Peinture "Crown Diamond", "National" et "Rez", Brique et ciment, etc.
- Equipement complet pour fermes de marque "Idéale"
- Refroidisseur à lait de qualité "Esco" et "Wood".
- Articles de ferronnerie et plomberie.

Maisons et terrains à vendre en tout temps

Adressez-vous à la maison

Maurice BOURGEOIS Inc.

Napierville, P.Q. SERVICE RAPIDE Tél. 245-3322 245-3323

Les loisirs à Saint-Constant

Courts de tennis à St-Constant

M. le chanoine Gilles Leblanc, cure de St-Constant a béni, recemment, le terrain ou s'eleve maintenant deux magnifiques courts de tennis. M. le cure etait entoure de M. Maurice Bernatchez, president et des directeurs des Loisirs, MM. Laurent Perras et Alfred Tremblay.

Selon le La Pr...

...he le 21 juin dernier ou... ...erture officielle du dou... ...de tennis sous la pre... ...de M. Maurice Bernat... ...invita M. le chanoine ...eblanc, a benir le terrain ... Leblanc adressa la pa... ...le but de remercier les ... St-Constant de leur ...ative afin de permettre ... de pratiquer ce magni... ...qu'est le tennis.

... presents MM. les di... ...des Loisirs Laurent Per... ...Alfred Tremblay ainsi que ...eux spectateurs, jeunes et ...nes. Tous ont vu evoluer ...pres du tennis, demontrant ...avoir-faire dans un beau ...atre joueurs.

...aimerions remercier tous ... ont répondu à notre in... ...et qui nous ont paye de ...esprit sportif.

... la population est invitee ...constater combien jeunes ... jeunes peuvent se re... ...un terrain de tennis de ...verdure.

...faudrait surtout pas ou... ...les Loisirs sont l'affaire ... la population de Saint-... N'oublions pas que les ... grandissent seront les ... les parents. Sur ce, M. le ... invite tous les paroiss... ...fournir un effort afin d'e... ...tre au premier rang et ainsi de ...temontrer une grande fierte de cette jeune generation que nous voulons former ensemble dans la mesure du possible.

TERRAINS DE JEUX

Lundi le 5 juillet eut lieu l'ouverture des terrains de jeux à St-Constant. Pour les enfants du village il s'agit de se rendre au terrain des Loisirs près de l'école Jacques Leber ou les moniteurs Michel Robert et Louise Monette exerceront une etroite surveillance.

Pour les enfants du quartier St-André il s'agit de se rendre au terrain de jeux ordinaire ou Mlle Evelyne Eberhardt et M. Renaud Bilodeau exerceront leur rôle de moniteur et monitrice.

Nous aimerions faire remarquer aux parents que seuls les enfants d'âge scolaire sont admis aux terrains de jeux et nous espérons que tous les jeunes seront heureux en cette saison estivale. A tous nous souhaitons de très belles vacances.

TOMBOLA

Les Loisirs de St-Constant organisent une 2e semaine tombola pour les 9, 10 et 11 juillet prochain sur les terrains avoisinant de l'école Vinet-Soulignx à St-Constant. En foule a cette activite locale au profit des Loisirs.

SAINT-ISIDORE

PROMPT RETABLISSEMENT

Nos voeux de bonne sante à ... Denis Trudeau, presentement ...alisee.

MARIAGE

... l'eglise de St-Isidore a été ...ebre le mariage de M. Marcel ... fils de M. Jean-Louis Yelle ... de Genevieve Labelle à Mlle ...dette Faille, fille de feu Henri ...ille et de Lucienne Bourdeau. ... temoins ont été MM. Denis ...ille frere du marié et J.-L. Yel... pere du marié.

SAINT-PHILIPPE

VACANCES

Nous souhaitons de bonnes et reposantes vacances bien méritées à M. le curé R. Lauzon, que nos prieres accompagnent.

VOYAGE

Récemment, M. et Mme Arcade Martin, M. et Mme Jean-Paul Robert sont revenus enchantés d'un beau et long voyage dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Les endroits visités ont été très agréables.

VOEUX DE SANTE

Nous souhaitons prompt retour à la santé à M. Jacques Lavoie et M. Etienne Martin tous deux hospitalisés.

AUX PRIERES

Mme Conrad Egglefield (Irène Cusson, décédée à l'âge de 57 ans et inhumée à Laprairie la semaine dernière.

A la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

● Supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement si l'un a contre l'autre quelque sujet de plainte (Col. 3, 13) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)

A la piscine de Saint-Lambert

COURS DE NATATION ADULTES

Cette année le Département de la Recreation offre aux adultes une nouvelle serie de cours supplémentaires qui seront donnés tous les samedis de midi à 1 h. p.m. commençant le 10 juillet prochain. SPECIAL

Pour une deuxieme année consécutive des cours de natation pour l'obtention des certificats de Sauveteurs Junior et de medaille de bronze auront lieu à la piscine municipale. Toutefois les candidats à cette categorie devront subir un examen d'admission.

Aussi le Département de la Recreation offre cette année une nouvelle categorie "Nageur" spécialement pour ceux qui sont trop jeunes pour se presenter à l'examen Senior.

NOUVEAU

Des cours de nage synchronisée seront donnés à tous ceux qui desirent augmenter leur connaissance dans le domaine aquatique.

Les candidats devront posséder leur certificat Intermediaire de la Croix-Rouge.

Pour toutes autres informations veuillez telephoner au Département de la Recreation 671-1913 local 42-44.

x x x

COURS DE NATATION

Cette année le Département de la Recreation offre aux adultes une nouvelle serie de cours supplémentaires qui seront donnés tous les samedis de midi à 1 h. p.m. commençant le 10 juillet prochain.

Spécial

Pour une deuxieme année consécutive des cours de natation pour l'obtention des certificats de Sauveteur Junior et de medailles de bronze auront lieu à la piscine municipale. Toutefois les candidats à cette categorie devront subir un examen d'admission. Le Département de la Recreation offre cette année une nouvelle categorie "Nageur" spécialement pour ceux qui sont trop jeunes pour se présenter à l'examen senior.

Nouveau

Des cours de nage synchronisée seront donnés à tous ceux qui désirent augmenter leurs connaissances dans le domaine aquatique.

Les candidats devront posséder leur certificat Intermediaire de la Croix-Rouge.

Pour toutes autres informations veuillez téléphoner au Département de la récréation 671-1913 poste 42-44.

x x x

NOMINATION

Le Juge Yvette Dussault-Marleau de St-Lambert, vient d'être nommée par le Gouvernement du Québec pour mener une enquête sur le travail des femmes la nuit dans l'industrie.

Madame Dussault-Marleau est l'une des vice-presidentes de la campagne 1965 de la Fédération des Oeuvres de la Rive-Sud.

x x x

PELERINAGE ANNUEL AU SANCTUAIRE DE VARENNES

Les personnes qui desirent prendre part au pèlerinage annuel au sanctuaire de la Bienheureuse Mère d'Youville à Varennes et encore les personnes qui ont une auto mobile et qui ont une ou des places libres à cette occasion sont priées de bien vouloir communiquer avec les responsables de ce pèlerinage en appelant OR 1-7544.

Le pèlerinage aura lieu mercredi soir le 14 juillet 1965 on ira de plus dans l'église paroissiale.

Programme

7 h. 30 p.m. Confessions.

8 h. p.m. Veillée de prières et prédications (M. le curé Pierre Lauzon).

8 h. 45 p.m. Messe basse et méditation par Mgr Eloi-Marie Charland, Marie Ouderne. Vénération des reliques.

10 h. p.m. Départ.

Le Seigneur réserve les grâces et bénédictions à tous ceux qui seront fidèles à ce rendez-vous. Ils prient pour

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ST-VALENTIN

MARIAGE

En l'eglise St-Valentin a été celebré le mariage de M. Réjo Tétreault fils de Mme Tétreault, de Sherbrooke à Mlle Louise Gregoire fille de M. André Gregoire et de Mme Gregoire. Les témoins ont été les peres respectifs.

Catastrophe financière

Ne vous servez pas de votre voiture en fin de semaine si vous savez qu'elle n'est pas en bon etat, vous recommande Prudentia. De mauvais pneus, des phares qui ne s'allument pas, des freins qui ne fonctionnent pas sont autant de causes d'accidents. Utiliser une voiture en mauvais état vous rend de plus responsables devant la loi des dommages causés aux autres et parfois un accident survenant à un automobiliste par sa faute peut résulter en une catastrophe financière irreparable. Si votre voiture n'est pas en bon ordre, il est plus prudent de la conduire au garage immédiatement.

Pourquoi aveugler ceux qui volent

Les automobilistes les plus audacieux sur la route seraient les plus révoltés si la loi permettait que l'on donne des permis de conduire aux aveugles. Pourtant, nombre d'automobilistes sont les premiers à aveugler les autres usagers de la route le soir, en ne baissant pas leurs phares, fait remarquer Prudentia. Quand un automobiliste est aveugle par des lumières trop fortes, il est sujet à commettre une fausse manoeuvre dont celle d'aller se jeter sur celui qui l'aveugle. Pour sa propre protection, il est donc necessaire de baisser ses phares dans les rencontres.

Pour la célébration de la messe face au peuple

- Autels pliants ou réguliers en bois fini chêne... ou autres finis sur demande.
- Supports en bois différentes grandeurs pour canons d'autel qui peuvent aussi servir de porte-missel.
- Petits chandeliers en cuivre ou bois avec douille TENEX.
- Chandelles liturgiques grand diamètre pour douille TENEX.

Demandez à notre représentant de vous faire voir notre circulaire RENOUVEAU LITURGIQUE... ou écrivez-nous et elle vous sera mallée sans délai.

F. BAILLARGEON LIMITÉE

ST-CONSTANT Cté Laprairie, Qué. | A.D. 1896 | MONTREAL 105 est, Saint-Paul

...songez-vous à

protéger votre revenu?

Si une maladie soudaine ou un grave accident vous empêchait de travailler, continueriez-vous à toucher votre salaire régulier? Très probablement, vos économies en souffriraient.

La Great-West vous offre un moyen de vous GARANTIR un revenu régulier – exempt d'impôt – pendant votre invalidité. Quel que soit votre besoin particulier, un des systèmes de protection du revenu que vous offre la Great-West formera une partie importante de votre programme de sécurité familiale.

Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent, Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526

Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval, Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

Alphonse Beauvais
Contrecoeur
Tél. 786-2402

LA **Great-West**
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

la clef qui garantit votre sécurité financière

Sur les terrains de jeux de St-Jean

Ça roule sur nos terrains de jeux!... Nous voilà déjà rendus à la 3e semaine.

Bulletin hebdomadaire : Esquisse de la 3e semaine: du 12 au 17 juillet 1965:

Thème: Mars.

Etape: Responsabilité.

Activités spéciales: Mise en nomination; Campagne électorale; Pique-nique (15 juillet '65); Elections. Soir: réception et parade.

Les enfants ont à la mémoire les différentes campagnes électorales, soit fédérales, provinciales ou municipales.

Ils se sont rendus compte de l'importance des élections dans la vie civique de leurs parents. La radio, la télévision les journaux, les conversations téléphoniques, les visites et parfois même les discussions de papa et maman sur ce sujet ont bercé dans cette atmosphère, tout ce qui est [illegible]

[illegible]

Mardi: Marche

Mercredi: [illegible]

Programme d'artisanat ●

Semaine du 12 au 17 juillet:

[illegible] Mars [illegible] Petits jeux de remarques sur les jeunes athlètes. Bref aperçu de leurs [illegible] En général, ils s'en sont assez bien tirés.

Petits et petites:

Fini [illegible]

Moyennes:

1. [illegible] a [illegible] [illegible] [illegible]

PAIN DE VIANDE "KAM"

Idéal pour plats froids, salades...
Bas prix spécial

2 boites 12 oz. **89¢**

BREUVAGES aux raisins

"WELCHADE"
Rafraichissants!
Bas prix spécial!

2 boites 32 oz. **75¢**

En sandwiches et casse-croûtes...tout le monde aime les

VIANDES FROIDES DU DOMINION

Surtout à cause de la viande au Dominion, il est facile de pourvoir aux bons appétits de votre famille. Et les viandes froides combattent la chaleur tout l'été. Pour les sandwiches, goûters, pique niques et fêtes vous trouverez une variété appétissante de viandes froides au Dominion. Demandez à l'homme derrière le comptoir des viandes au Dominion de vous suggérer des idées de mets rafraîchissants pour l'été.

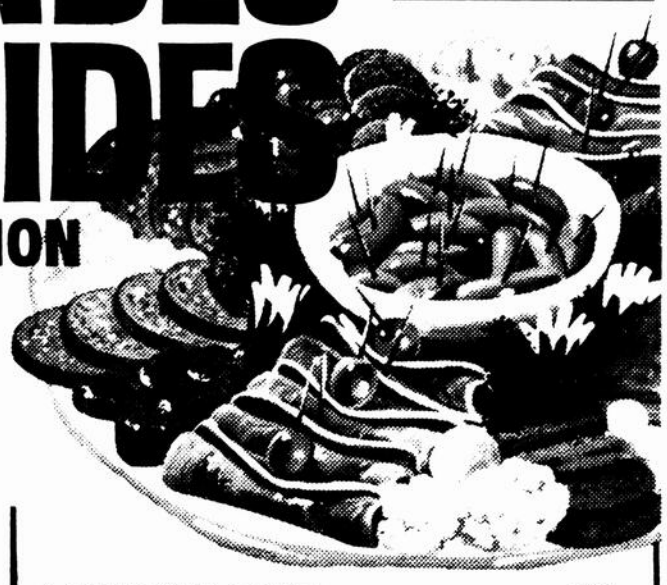

Le meilleur boeuf du Canada de marque rouge

Épargnez 16¢ la livre

Roti de palette 39¢

Tendon dorsal enlevé - Une vraie aubaine Lb.

BIFTECK DE PALETTE Lb. **59c**
Idéal pour Barbecue — Epais et juteux!

SAUMON FRAIS DE GASPE Lb. **$1.09**
Expédié directement au Dominion — Coupe du centre ou tranché

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est **INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!**

JAMBON CUIT Tranché "Swift Premium"	Paquet 6 oz. **59c**
SALADE DE CHOUX ou patates "Shopsy"	Cont. 12 oz. **35c**
Bologne tranché Première qualité	Lb. **39c**
SMOKED MEAT "COORSH"	**4** paquets 2 oz. **99c**

Votre Guide pour de Meilleurs Menus — *par Madame Benoit*

L'ENCYCLOPEDIE de la **Cuisine Canadienne**
MAINTENANT EN VENTE
SECTION 6 Seulement **99¢**
12 Magnifiques Sections — PLUS UNE ATTRAYANTE RELIURE!

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **BLUE SURF** 40c de rabais
Format familial **$1.37**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **Cheeseburger** "Black Diamond"
Paquet 8 oz. **45¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **FLOCONS DE MAIS** "Quaker"
Bte 12 oz. **33¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **BISCUITS SNACK** "McCormick"
Bte 8 oz. **29¢**
Se termine mar. 13 juil.

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de COMMANDE DE **$5.00 OU PLUS**
LUNDI seulement, le 5 juillet.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **CITRONS** "SUNKIST" 6 ou plus
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **Patates pilées** instantanées "Carnation"
Bte 12 oz. **59¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **MARMELADE** Mello Gold "Stafford"
Pot 12 oz. **43¢**
Se termine mar. 13 juil.

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **Corned Beef** "SHOPSY" 2-3 livres
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **TOMATES** De la Floride Paquet 2 lb.
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **MARGARINE** "PARKAY"
2 paquets 1 lb. **73¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **MIEL CREMEUX** "Doyon"
Cont. 12 oz. **33¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **SAUCISSES DE PORC** "Canada Packers" 1 lb. ou plus
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **PRUNES** "Santa Rosa" Panier 6 lb.
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **GELÉE A DESSERT** "Lushus" 6 saveurs
2 paquets 5 oz. **39¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **EAU DE JAVEL** concentrée "Javex"
Contenant 64 oz. **49¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **BOLOGNE** "Maple Leaf" ou "Swift" — 1½ - 2 lb.
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **NOURRITURE** "TOPS" pour petits animaux
3 boites 15 oz. **35¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **POUDINGS** instantanés "Jell-O" 7 saveurs
2 paquets rég. **33¢**
Se termine mar. 13 juil.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de **Sacs à rebuts** "GUEST"
Paquet de 20 **35¢**
Se termine mar. 13 juil.

FRUITS ET LEGUMES — FRAIS — DELICIEUX

Pêches "FREESTONE"
"RED HAVEN" de la Caroline
Sucrées, juteuses
5 lbs. **69¢**

PRUNES ROUGES Lb. **23c**
SANTA ROSA de la Californie, sucrées, juteuses

ORANGES FRAICHES Grosseur 112 DOZ. **49c**
Outspan importées d'Afrique No 1 Grosseur 88 — Doz. 59¢

SPECIAUX D'EPICERIE

JUS DE TOMATES "AYLMER" de fantaisie — Bas prix spécial	**6** btes 20 oz. **95c**
HARICOTS VERTS (Coupés courts) LYNN VALLEY de choix	**4** btes 15 oz. **45c**
CONFITURES DE FRAISES NATION BEST avec pectine — Spécial!	Pot 24 oz. **39c**
POIS ET CAROTTES "BEDFORD", qualité de choix — Spécial!	**9** btes 15 oz. **$1**
POIRES BARTLETT Entières de choix "LYNN VALLEY"	**2** btes 15 oz. **43c**
SOUPE AUX LEGUMES Condensée "AYLMER"	**4** btes 10 oz. **55c**
GINGER ALE SEC "DOMINO"	**2** bout. 30 oz. **25c**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
TOUT EST GARANTI.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi, le 10 juillet au DOMINION: 165, rue Jacques-Cartier. Aussi Plaza Val Richelieu, Saint-Jean, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

la ronde des SPORTS

Brillante victoire de Claude Raymond

Notre concitoyen, Claude Raymond, vient de remporter une autre victoire remarquable en limitant les meneurs de la Nationale, les Dodgers, à six coups sûrs, pour conduire les Astros de Houston à une victoire de 3-1. Cet échec laisse les Dodgers avec une avance réduite à une partie en tête sur les Reds de Cincinnati.

La fiche de Claude Raymond est maintenant de 5-3. Il s'agissait de sa troisième victoire consécutive comme lanceur débutant. Il a eu le meilleur sur Claude Osteen et Bob Miller qui est venu en relève. Une foule de 47,642 spectateurs, la plus considérable pour une joute d'après-midi dans l'histoire du club, assistait à la rencontre.

Les Dodgers ont pris une avance de 1-0 à la première manche grâce à un simple avec deux joueurs retirés de Willy Davis et à un double de Ron Fairly. Après la première manche, les Dodgers n'ont pas eu un joueur qui a atteint le deuxième but jusqu'à la neuvième manche alors que John Roseboro cognait un double avec deux joueurs retirés.

Un but sur balles à Raymond et le double de Joe Gaines permettaient aux Astros d'égaliser le compte à la troisième manche. Une erreur de Jim Gilliam sur le roulant de Walt Bond valait finalement un autre point aux Astros dans la quatrième. Bond passait au troisième sur le simple de Bob Aspromonte pour ensuite croiser le marbre sur le roulant de LeMaye à l'arrêt-court.

Les Astros ont porté leur avance à 3-1 à la sixième manche. Bond a ouvert cette manche avec un simple, mais il était retiré au deuxième sur le coup d'Aspromonte. Maye forçait également Aspromonte au deuxième, mais il atteignait le troisième sur le simple de Brand. Maye a ensuite croisé le marbre pendant que les Dodgers tentaient de retirer Brand entre le premier et le deuxième.

Los Angeles	100	000	000	1	6	1
Houston	001	101	00x	3	7	1

Osteen, Miller (8) et Roseboro; Raymond (5-3) et Brand. L.P.: Osteen (6-10).

Claude Raymond

Bienvenue à la plage O. T. J.

La plage OTJ de San[illegible] du Québec vous offre le serv[illegible] d'une plage familiale, où le[illegible] enfants peuvent courir et se [illegible]ser en toute sécurité, grâce à [illegible]rveillance constante des mo[illegible]rs un terrain de pique-nique[illegible]rrain de camping, un vaste [illegible]n de stationnement, des jeux[illegible] restaurant. Voilà ce que [illegible]offre la plage de l'OTJ s[illegible]r les bords de la rivière R[illegible] à quelques minutes du [illegible] ville de Saint-Jean.

On s'y rend par la [illegible] public de la région mét[illegible] est particulièrement [illegible] jet entre Montréal et [illegible] l'OTJ de Saint-Jean [illegible] moins long que celui [illegible] Lac Champlain.

Amusez-vous dans [illegible] de Québec. La place [illegible] offre à votre famille [illegible] que vous souhaitez lui [illegible]

Nouveaux joueurs avec les Pirates de St-Jean

La date limite de la signature de contrats pour les joueurs voulant évoluer dans la ligue Nationale junior est maintenant terminée, soit le 30 juin. En ce qui nous regarde de plus près, disons que le gérant général, M. André Tougas, a réussi un coup de maître ces jours derniers en mettant sous contrat deux nouveaux joueurs étoiles qui devraient grandement aider la cause des Pirates de Saint-Jean. Il s'agit de Denis Tressider, lanceur, anciennement du Rosemont, du Sorel et des Alouettes de Sherbrooke de la Ligue Provinciale sénior et de Jean-Guy Bélouin, de Chomedey, un joueur évoluant au champ intérieur. Tressider vient compléter le département des lanceurs qui est composé comme suit:

Réal Benoît, gaucher; Jean Richard, gaucher; Paul Legendre, droitier; Bill McLeany, droitier; André Fournier, droitier; Denis Tressider, droitier.

St-Jean triomphe du Québec 9 à 8

Les Pirates de Saint-Jean ont pris le 6e rang de la Ligue Nationale junior en triomphant du club Québec au compte de 9 à 8 jeudi dernier. Pour Saint-Jean, Jos Côté a réussi quatre coups sûrs; Alphonse Côté, deux doubles; André Richard, un simple et un double. Un simple de Denis Leblanc du Saint-Jean a permis d'égaliser à la 7e manche et une troisième prise échappée, a permis à un coureur de Saint-Jean qui se trouvait sur les sentiers de croiser le marbre pour le point de la victoire.

Voici le sommaire:

Québec	000	107	0	8	8	4
Saint-Jean	100	420	2	9	14	3

Claude Bolduc, M. Charland 6 et Vallée; Jean Richard et André Richard.

Samedi soir les Pirates devaient subir leur plus cuisant revers de la saison en perdant aux mains des puissants Athlétiques de Sorel au compte de 9 à 0.

Voici le classement:

Sorel	—
Saint-Jérôme	2
Saint-Laurent	3½
Chomedey	5
Verdun	6½
Saint-Jean	7
Québec	7
Granby	9

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
Limitée
100 Bouthillier Fl. 7-7529

Pétrin et Frère Inc.
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. Fl. 7-2357
RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. Fl. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

QUI PENSE à SA VOITURE PENSE à WESTERN!
AUTO-CENTRE WESTERN
QUALITÉ DIGNE de CONFIANCE!

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO GARANTIS
Les pièces d'auto qu'il vous faut — lorsqu'il vous les faut
Nous avons les pièces et accessoires d'auto pour la majorité des voitures.
Western garantit que chacune des pièces vendue par eux est égale en qualité et rendement aux pièces originales installées sur votre auto.
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
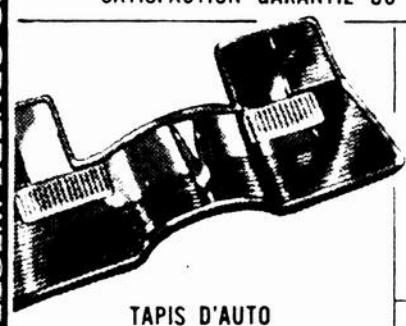
TAPIS D'AUTO
Protection d'une porte à l'autre. Tapis tout d'une pièce. Facile à nettoyer, ne craque pas. Couleurs variées.
Avant 4.59
Tapis assorti arrière 3.49

3.99
LAVE-GLACE
4.95

COUSSIN VENTILÉ "EN BAQUET"
SERVICE EXPERT
Personnel entraîné — équipement moderne

WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN
magasin associé
140, BOUL. DU SÉMINAIRE
Saint-Jean, P.Q. — Tél. 347-5880
Prop. Georges Dupuis, Rodolphe Lussier
WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE

Jeux Olympiques SSJB

► Une partie du groupe de vainqueurs lors des finales des épreuves sportives organisées sous forme de "Jeux Olympiques" dans le cadre des "Jours de la St-Jean" par les Sociétés St-Jean-Baptiste de St-Jean du 18 au 26 juin dernier. Avec les porte-drapeaux, l'on remarque à l'arrière MM. André Langlois, G. Signori, J.-R. Robert et R. Lapointe, officiels des SSJB qui ont présidé à la distribution des médailles d'or, d'argent et de bronze lors de ces événements.

► Distribution des médailles d'or, d'argent et de bronze, aux Jeux olympiques, organisés dans le cadre des "Jours de la St-Jean" par les SSJB de St-Jean, du 18 au 26 juin dernier. M. André Langlois, président du Comité des fêtes, accompagné de Mlle M.-C. Brodeur du Comité des sports félicite ici les jeunes vainqueurs des épreuves sportives.

► A la patinoire municipale, lors de la danse de clôture des "Jours de la St-Jean" organisés par les SSJB de St-Jean, du 18 au 26 juin dernier. Ici l'on reconnait M. André Langlois, président du Comité des fêtes s'adressant à la foule à cette occasion. A ses côtés, le directeur de l'Ensemble, Luc Girard.

► M. Roméo Lapointe, du Comité de réception distribuant leurs médailles d'or, d'argent et de bronze aux vainqueurs des épreuves sportives, lors des Jeux Olympiques organisés dans le cadre des "Jours de la Saint-Jean" par les SSJB de St-Jean, du 18 au 26 juin dernier.

► On reconnait Mlle Marie-Claire Brodeur distribuant leurs trophées aux gagnantes des épreuves sportives lors des Jeux olympiques organisés dans le cadre des "Jours de la St-Jean" par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean, du 18 au 26 juin dernier.

Gala musical à Bromont, 8 août

Bromont sera le site d'un gala musical organisé par les Majorettes Optimistes de Cowansville. Le 8 août est la date fixée pour cette démonstration grandiose. Plusieurs corps de musique, seront invités. Chaque semaine ce journal vous informera des développements nouveaux qui seront ajoutés au programme. Nous invitons à l'avance la population des Cantons de l'Est à venir assister à ce gala et profiter en même temps du grand air de la campagne. Tout sera prévu pour les besoins de tous. Pour le moment parlez-en à vos parents et amis et gardez ce dimanche 8 août pour venir admirer avec nous ces groupes qui vous présentent un an de leur travail et contempler le changement d'une campagne tranquille en une ville "Champignon".

Grand tournoi de pêche, le 11

N'oublions pas sportifs, qu'il y a un grand tournoi de pêche, sous les auspices de l'Association Chasse et Pêche de Saint-Jean ville Inc., dimanche le 11 juillet prochain. Ce fameux tournoi offert au grand public moyennant une fiche de participation, au prix de 50¢. Les personnes qui auront acheté un billet, pourront avoir la chance de gagner de magnifiques prix, lors du grand tirage qui aura lieu après les heures de pesée.

Pour ce qui est du tournoi de pêche, disons que les sportifs-pêcheurs pourront se disputer une magnifique somme de $100 en prix de poissons, répartie sur l'achigan, le doré, le brochet et la perchaude. L'endroit de pêche se fera sur la rivière Richelieu entre l'île Ste-Thérèse à St-Jean et Cantic. Les heures de pêche du lever du soleil à 5 h. p.m. Il y aura des pesées à St-Jean, au Club Nautique, de 3 h. à 5 h. p.m.; à Sabrevois, de 3 h. à 6 h. p.m. au Quai Rocheleau et à St-Paul Ile aux Noix de 3 h. à 6 h. p.m. à l'hôtel St-Paul. Les règles du concours sont les suivantes: toutes les personnes qui auront acheté une fiche de participation auront droit d'enregistrer leurs poissons. Il y aura des billets à vendre à tous les endroits où la pesée se fera. Les poissons devront être captures la journée même du tournoi et vivants si possible. La décision des juges sera finale et sans appel. Il n'y aura aucune pesée après les heures spécifiées. Il faut dire aussi, que le tournoi de pêche aura lieu le dimanche 11 juillet seulement, beau temps, mauvais temps.

En ce qui concerne les prix de tirage, ils sont magnifiques et très alléchants, car il y en aura pour une valeur globale d'environ $1,000

Voici les prix que les personnes pourront gagner en plus des prix de pêche.

1er prix: une tente remorque, International 201. — 2e prix: un fusil calibre 12, pump, vent rib, Mossburg. — un arc et six flèches, Panda de Bear. — 4e prix: un lancer lourd, complet, Shakespeare. — 5e prix: une glacière turquoise, de Coleman. — 6e prix: un sac de couchage, Carvin, France. 7e prix: un moulinet, lancer léger, Bronson; 8e prix: un coffre à pêche, Old Pal.

Comme vous pouvez le constater, les prix sont fantastiques et il y en a plusieurs. Le grand tirage des prix se fera après la remise des bourses pour les poissons, à St-Paul Ile aux Noix. Bonne chance et bonne pêche.

J. Gérard LANGLOIS
président du Comité
de pêche

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. FI. 7-7529

POURQUOI RESTER À L'ÉCART...?

FAITES DONC COMME MON ÉLÈVE!

Le Professeur **BEN WEIDER** vous promet:
"JE PEUX VOUS TRANSFORMER EN UN HOMME FORT, ADMIRÉ, POPULAIRE!"

Le célèbre Professeur BEN WEIDER, entraîneur des champions.

Etes-vous content de votre physique? Peu m'importe si vous êtes maigre ou sous-développé, nerveux ou débile, ou encore complexé d'infériorité. Je m'engage à transformer votre corps en y ajoutant des pouces de muscles solides à votre torse, à vos bras et vos jambes et je vous ferai gagner du poids. Très bientôt vous deviendrez un homme FORT, ADMIRÉ, POPULAIRE. Je vous le promets.

JE VOUS GARANTIS UN
CORPS D'ATHLÈTE!

Dans l'intimité de votre propre foyer, vous n'aurez qu'à suivre les directives et conseils contenus dans la Méthode Weider. 15 minutes d'exercice par jour suffiront pour vous bâtir un physique imposant. Vous connaitrez une popularité nouvelle. De là . . . le succès.

DEMANDEZ MES NOUVEAUX COURS

Gratuits!

UNE VALEUR DE $3.00

Postez-moi aujourd'hui même cette annonce avec vos nom et adresse. Vous recevrez absolument gratis mes nouveaux cours illustrés contenant des instructions et les exercices à suivre, de même que mes magazines "Santé et Force" et "Beauté et Santé" plus un lot de littérature additionnelle vous intéressant.

Agissez immédiatement. Vous serez heureux de l'avoir fait.

S.V.P. joindre 25¢ pour frais d'envoi, remboursables si pas satisfait. Adresser à:

METHODE WEIDER

Dept. CP-30 — 2875, Bates Rd., Montréal 26, P.Q.

MESDAMES, ATTENTION! Vous pouvez gagner ou perdre du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille, grandir, muscler élégamment vos jambes . . . bref, embellir votre corps. Envoyez vos nom et adresse avec .25 en indiquant: "POUR DAMES". Vous recevrez avec mon COURS GRATUIT complet mon magazine "Beaute et Santé" plus circulaires et renseignements. Vous vous féliciterez de l'avoir demandé!

WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE !!

Activités au Royaume des Quilles

LIGUE O'KEEFE
TROIS FOIS VINGT ANS

Les Vert ont blanchi les Jaune Mme Victor Chenail 267. Pour les gagnants: Wilfrid Brault 392 et Alfred Oligny 302.

Les Bleu ont blanchi les Brun M. et Mme Stanislas Meunier 294 et 260. Pour les perdants, Mme Roy 249.

Les Blanc ont blanchi les Gris. Eugène Chartrand 433 et Mme Henri Desnoyers 274. Pour les perdants, M. Omer Brodeur 305 et Mme Petit 252.

Les Rose ont triomphe des Rouge 8-0. Pour les vainqueurs M. W. Gosselin 338 et Raoul Brosseau 317. Pour les perdants J. A. Meunier 304 et Mme Eva Alexandre 276.

► **M. Tom Ingram qui roula son premier gros simple de 217 pour 439. Nos sincères félicitations.**

LIGUE MIXTE O'KEEFE (été)

Il y eut partie nulle entre le Montreal et la Malbaie. Pour la première equipe, Cecile Cailyer 441 et Robert Gadoury 406. Pour la 2e J. P. Bedard 460.

Longueuil a défait St-Luc 6-2. Arthur Omelusuk 504. Pour les perdants R. Decelles 429 et Jean Beaulieu 428.

Halifax a triomphe du Toronto même s'ils etaient seulement quatre joueurs, pour les gagnants J.-Guy Aubé 485 et pour les perdants Charles Pomerleau 412 et Lionel Parent 405.

Partie nulle entre St-Blaise et Quebec. Pour la première équipe Georges Laurin 438 et pour le seconde, Michel Mailloux 513.

St-Paul a blanchi le Lac St-Jean 8-0. Lionel Beauchesne avec un simple de 206 pour 540 et pour les perdants, Normand Ladouceur 458.

LIGUE MIXTE LABATT (été)

Ladouceur a blanchi le Houle avec l'aide de Normand Sasseville qui roula un simple de 233 et M. et Mme Laflamme avec 457 et 357 pour les perdants René Viau 404.

Le Moreau a blanchi le Dupéré malgré tous les efforts de J. N. Belval qui roula un gros 535 et pour les vainqueurs Cécile Callyer 443 et Richard Dubreuil 426.

Gagné a blanchi le Lamarre avec l'aide de Jacques Savary qui roula un 208 pour 514 et Maurice Gagné 462. Pour les perdants, Charles Pomerleau 418.

Beauregard a blanchi le Brodeur grâce à Fleurette Leduc et Robert Beauregard qui roulèrent 438 et 490.

Partie nulle entre Fortier et Balthazard. Pour la première équipe Yves Gagnon 194 pour 476 et pour la deuxième, Marcel Groulx 464.

LIGUE MIXTE DOW (été)

Les Phillies ont blanchi les Pirates avec l'aide de Thérèse et Rosaire Casavant qui roula 357 et 450. Pour les perdants, Rita Brodeur 379 et Michel St-Jean 390.

Astros ont blanchi les Cubs. — Pour les vainqueurs Henri Jalbert 194 pour 483 et Normand Ladouceur 441. Pour les perdants, Marcel Vachon 415. Tom Ingram avec un formidable 217 pour 439 et pour la 2e, Lucien Leduc 398.

Les Reds ont triomphe des Angels 6-2. Pour les gagnants G. Ramsay 468 et Cecile L'Ecuyer 340. Pour les perdants Vital Charbonneau 343.

Les Giants ont blanchi les Yankees. Pauline Couture 340 et Lionel Parent 191 pour 429. Pour les perdants, Paul Barsalou 387.

Début de la ligue interne à L'Aiglon

C'est cette semaine, soit hier mercredi, qu'avait lieu le début des activites de la ligue interne au club de tennis L'Aiglon. On compte beaucoup sur cette nouvelle etape de la saison pour retrouver l'entrain habituel et la presence reguliere de tous les anciens membres et des nombreux nouveaux. Car l'esprit d'un club s'acquiert en grande partie par une presence soutenue du plus de membres possible. Le rendement efficace dans le jeu atteint son summum justement par l'atmosphère créée par cette présence vivante de tous.

Vendredi dernier, on procédait au tirage des diverses équipes qui composent la ligue. Les quatre capitaines étaient déjà nommés: ce sont Jacques Hébert, Yves Claprood, Réal Brault et Paul Paradis. Dans l'ensemble, la composition des equipes laisse présager une belle saison.

Les équipes devront maintenant se trouver un nom. De sources généralement bien informées, il appert que les equipes seront dénommées d'après les divers vaisseaux spaciaux américains ou russes. Leur but ne sera pas la lune qui est néfaste à tout tennisman qui se respecte. Disons seulement qu'il s'agit d'atteindre un sommet peu encore dépassé au point de vue qualité de jeu et esprit sportif.

Au cours de la semaine dernière, le club L'Aiglon a aussi participé à deux rencontres interclub. Dans la ligue Maisonneuve, il perdait par un pointage de 4 à 2 à Pont-Viau. Mais jeudi soir dernier il se reprenait pour l'emporter 4-2 à Cowansville. Encore une fois signalons les coups de raquette de Roger Alexandre et de Serge Goyette. C'est également au cours de cette semaine que nous avons vu le retour d'un de nos as, Eric Jochems.

PAUL PARADIS, publiciste

Baseball Bantam OTJ Saint-Jean

Mardi dernier, dans la ligue Bantam OTJ les Mousses de Pierre Garceau ont infligé une cinglante defaite aux Eperviers de St-Gerard au compte de 14-0. Denis Trahan, un jeune lanceur qui promet pour l'avenir a lancé une joute sans point ni coup sûr seulement un but sur balle lui enleva sa partie parfaite. Les trois etoiles: Trahan, Duchesneau et Desgagne.

Jeudi dernier, les Pirates de J. Pelletier ont livré une chaude lutte aux Corsaires de Normand Berteau pour les battre au compte de 8-7. Le lanceur gagnant a été Richard Allard et le perdant Rejean Surprenant. Les trois étoiles: Allard, Fleuri, Landry.

Vendredi dernier, les Faucons de Richard Lafontaine ont defait les Pirates de Jean Pelletier au compte de 7-5. Le lanceur gagnant a été Serge Foucreault, une jeune recrue qui s'affirme de plus en plus. Les trois etoiles: Foucreault, Allard et Pepin.

CLASSEMENT

Mousses	1000
Faucons	1000
Pirates	400
Corsaires	286
Eperviers	000

Frappeurs 10 app. et 250 et plus

Poirier, F	714
Duchesneau, M	625
Pepin, P	600
Desgagne, M	571
Brunton, F	538
Tougas, C	500
Vloico, M	500
Landry, C	478
Desbiens, C	385
Trahan, M	357
Rousseau, M	333
Surprenant, C	308
Gauthier, M	300
Desrochers, C	294
Belanger, M	267

Lanceurs 2 decisions et plus

Trahan, M	1000
Foucreault, F	1000
Allard, P	500
Surprenant, C	333

Etoiles, 4 points et plus

Trahan, M	11
Foucreault, F	7
Duchesneau, M	6
Allard, M	5
Poirier, F	4
Landry, C	4
Rousseau, M	4
Desgagné, M	4

Gaétan PICARD, stat

Baseball Pee-Wee OTJ Saint-Jean

Lundi dernier, les Eperviers ont travaillé d'arrache-pied pour enfin disposer des Pirates au compte de 9-8. Le lanceur gagnant a été Lamoureux et le perdant Fournier. Les trois etoiles de la partie: Lamoureux, Christie et Fournier.

Mercredi dernier, les Corsaires ont infligé une singlante défaite aux Mousses de NDA au compte de 28-4. Le lanceur gagnant fut Serge Boucher et le perdant Payant. Les trois étoiles furent décernées à Messier, Boucher et Marchessault.

Jeudi dernier, les Braves et les As se sont livré un duel lanceurs pour annuler au compte de 7-7. Les étoiles: Denault, Proulx et Martel.

Samedi, les Pirates avec leur as lanceur Pierre Fournier qui a lancé une partie sans point ni coup sûr pour vaincre les Braves au compte de 10-0. Le perdant fut Hebert. Les étoiles: Fournier, Robert Ouellet et Bergeron.

CLASSEMENT

Corsaires	1000
Pirates	600
Mousses	500
Eperviers	500
Braves	000
Faucons	000

MEILLEURS FRAPPEURS

Fortin, Corsaires	545
Marchessault, Corsaires	438
Messier, Corsaires	444
Martin, Mousses	300
Pigeon, Corsaires	300

LANCEUR

Boucher, C	1000
Messier, C	1000
Payant, M	666
Fournier, P	333

ETOILES (5 points ou plus)

Messier, C	11
Payant, M	6
Fournier, P	6
Boucher, C	6

Gaétan PICARD, stat

TOUJOURS LÀ—AVEC DE L'ARGENT POUR TOUTE RAISON VALABLE

améliorations domiciliaires ◇ meubles neufs ◇ comptes en souffrance ◇ réparations de votre auto ◇ dépenses imprévues. De $50.00 à $2,500.00 OU PLUS

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS ASSURÉ

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
207, RUE RICHELIEU — SAINT-JEAN, P.Q.
C. ST-CHARLES, gérant — C.P. 488 — TEL. FI. 7-7523

MARINE
ARMÉE
AVIATION

Jeunes gens
qui voulez vivre une vie passionnante, enrôlez-vous dans

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Si vous remplissez les conditions requises et possédez les qualifications nécessaires, vous pouvez faire une carrière avantageuse et captivante dans l'une des nombreuses branches de la Marine, de l'Armée ou de l'Aviation.

Pour vous renseigner en détail — et sans engagement de votre part — sur les avantages d'une carrière militaire, allez consulter

L'OFFICIER D'ORIENTATION DES FORCES ARMEES CANADIENNES
qui recevra les intéressés à l'endroit désigné ci-dessous:

SAINT-JEAN
HÔTEL DE VILLE, les 12 et 13 juillet, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

Succès du tournoi de golf "Dow"

Malgré une température inclémente, la classique de golf Dow s'est révélée un succès grandiose par la participation de 155 membres des deux sexes. La matinée fut plutôt difficile aux premiers départs, en raison d'une pluie diluvienne et d'un vent glacial. La même anomalie se répéta vers la fin de l'avant-midi; mais rien n'empêcha les golfeurs d'obtenir des rondes formidables dans de telles conditions. Un total dépassant les $300 en prix furent distribués aux meilleurs scores bruts et nets, gracieuseté de Marc Brais, distributeur local pour la brasserie Dow. A remarquer que cette classique était réservée aux membres seulement. Voici donc la liste des gagnants dans les catégories A, B et C:

CLASSE A:
René Pilon avec 71 brut
René Ménard, 71 net
Yvan Lebeau, 76, 2e brut
Raymond Labbé, 73, 2e brut

CLASSE B:
Paul Alexander, 79 brut
André Tougas, 79 brut
Maurice Roch, 68 net
Gavin Ramsay, 69 net
Pierre Gaudette, 82 brut
Guy Lanoue, 70 brut
Léonard Béchard, 83 brut

CLASSE C:
Emile Pétrin, 88 brut
Daniel Martel, 67 brut
Yves Papineau, 93 brut
Adelard Ducharme, 72 brut
Armand Baraby, 96 brut
Lloyd Hughes, 73 net
Gilles Ménard, 74 net

DAMES

CLASSE A:
Celine Doiron, 46 brut
Emma Baraby, 37½ net
Louise Viens, 47 brut
Ruth Hensen, 39 net
Pauline Bedard, 39 net
Gilberte Sagala, 47 brut

CLASSE B:
Olive Savoy, 51 brut
Claire Miller, 37 net
Jeannette Trepanier, 48 brut
G Paquette, 40½ net

CLASSE C:
Lucette Brault, 59 brut
Lucille Lanoue, 42 net
Yvonne Monette, 44½ net

Tournoi "Dow", champion classe C

Emile Pétrin a causé toute une surprise en s'accaparant des honneurs de la classe "C", samedi dernier avec un score de 88. Cet exploit lui a mérité le trophée Dow, ainsi qu'un superbe gilet qu'il reçoit des mains de Marc Brais, agent local. Le dévoué capitaine Pierre Lomme assiste à la présentation, heureux des succès connus.

Tournoi "Dow", gagnante classe "C"

Lucette Brault est très heureuse sur cette photo, alors qu'elle remporta les honneurs de la catégorie C, chez les dames avec un compte de 59. Cette performance lui mérita le trophée Dow, en plus d'un magnifique gilet imperméable. La présidente Lucielle Lanoue fait la présentation, en présence de Marc Brais, distributeur local.

Fastball Carling

Le Torrington remporte le tournoi

Bedford a bien accueilli le tournoi de fastball Carling, dimanche dernier et l'association locale des Loisirs était responsable d'un état impeccable des terrains en prévisions de cet événement.

La compétition débutait à 10 h et la dernière balle était lancée à 6 h 30 p.m. Le Torrington de Bedford du gérant J. Maurice Bédard a sorti d'une impasse à leur première rencontre aux dépens du Sénécal BBQ pour finalement remporter les grands honneurs de la journée. Dans la première joute Rodrigue Côté a pris la vedette avec un coup de circuit qui changeait une défaite apparente en victoire de 8-7 et c'est le même héros qui vola deux circuits au Fontainebleue de Saint-Jean dans le gain final de 5-4. Le jeune lanceur Yvon Larocque s'avéra un autre facteur indispensable pour le club des plus représentatifs de l'endroit.

Le club Fontainebleue du gérant Jean-Guy Savoie s'avéra par contre, un digne compétiteur en remportant une victoire facile sur Arrow Plastics et en gagnant un duel de 3-1 sur le restaurant Mickey d'Iberville. La tenue du lanceur Ben Trahan, des arrêts spectaculaires de Claude Savoie et de Pascal Ditata, en plus du formidable circuit de Marcel Duclos, leur ont valu celle-là, aux dépens d'un des favoris en lice. Finalement, la délégation de Saint-Jean n'a pas concédé la victoire finale avant son dernier homme retiré et le point égalisateur attendait au 3e but.

Le commanditaire, M. Jean Pepin a profité de la remise du trophée Black Label aux champions, pour féliciter l'intérêt local mais pour déplorer un nombre inférieur de compétiteurs que le tournoi identique de Saint-Jean-Iberville qui le précéda de deux semaines, malgré une bourse vraiment alléchante et un calibre très accessible.

Cette journée sportive assura une bourse de $80 aux hommes de Bédard et $55 pour les finalistes de Savoie. Le club Knowlton et le restaurant Mickey d'Iberville s'approprièrent chacun $15. — Keith Sornberger de Bedford était un des principaux organisateurs du tournoi qui réunissait également St-Ignace de Stanbridge et Stanbridge East pour un total de huit concurrents.

COMPLETS
DE LA FAMEUSE MARQUE
Samuelsohn
LIMITÉE
Rég. $95.00 à $115.00
pour
$79.50
GRAND SPECIAL

MARCEL PLOUFFE
259 Richelieu
Tél. 346-9633
VENTE 2e ANNIVERSAIRE
20% à 60% de réduction
ECOULEMENT COMPLET DE NOTRE MARCHANDISE
POUR HOMMES ET GARÇONS

HABITS
TYRELENE-LAINE
Spécial à
$29.95

GILET SPORT
POUR HOMMES
$19.95

COMPLETS
Rég. $65.00
SPÉCIAL..... $39.95

CHEMISES
FORSYTH
Faites à St-Jean
Rég. $4.00
pour..... $3.19

JEUDI 8 JUILLET
10 JOURS SEULEMENT
Toute vente finale — Argent comptant

COMPLETS
POUR GARÇONS
Complets pour garçons, tissu de très bonne qualité. Grandeur 24 à 36. Prix extra spécial.
$9.95

BLAZERS
POUR HOMMES ET GARÇONS
Serge bleu-marine.
Tout laine.
Grandeurs: 28 à 42.
$15.95

PANTALONS CORDUROY
Régulier $10.95
SPÉCIAL..... $5.95

L'ENSEMBLE DE VOS REVES DE QUALITE 3 PIECES

POUR SEULEMENT **829.**

SECHEUSE Beatty - McClary

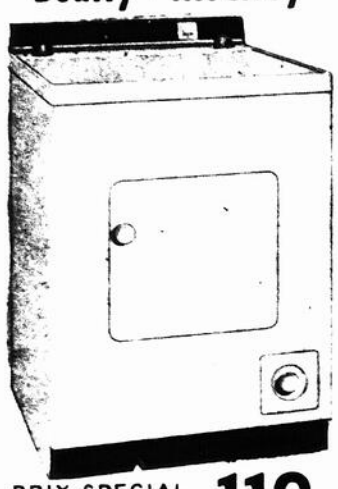

PRIX SPECIAL ETHIER **119.**

TV PORTATIVE 19" G.E.

PRIX SPECIAL ETHIER **149.**

LAVEUSES

INGLIS
BEATTY, RCA WHIRLPOOL, CONNOR, WESTINGHOUSE, L'ISLET, BELANGER, McCLARY-EASY, KELVINATOR
Prix imbattable ETHIER

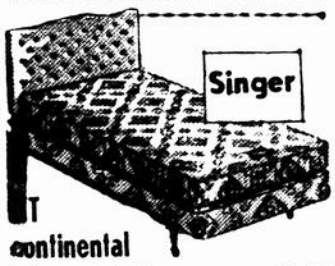

T
ontinental
Très confortable.
Spécial Ethier **31.95**

TV CONSOLE 23"

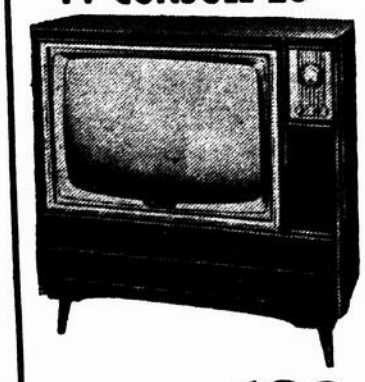

PRIX ETHIER avec échange **189.**

SALON

Luxueux mobilier de salon 4 sièges de 91" de longueur avec fauteuil, d'un style scandinave moderne avec bois décoratifs en noyer et choix de tissus nylon en 10 teintes différentes.

CHAMBRE

Ce mobilier de chambre d'un modèle s'alliant parfaitement au style du mobilier de salon comprend un bureau double de 72" de long avec un petit fonnier de 4 grands tiroirs et un lit de 54" de largeur d'un attrayant dessin surmonté miroir toute la largeur du bureau double

CUISINE

Les lignes de ce mobilier de cuisine 5 morceaux tant pour la table que pour les chaises sont remarquables. La teinte d'arborite Cremo Marbie de la table s'harmonise parfaitement avec la teinte du tissu recouvrant les chaises soit Beige Silhouette

POELE et REFRIGERATEUR

Le poêle de 30" et le réfrigérateur de 13.3 pieds cubes de marque "ROY" complètent royalement cet ensemble de luxe

Termes faciles si désiré – Peut être vôtre pour seulement $10.00 par semaine

Pour rendez-vous, signalez Fl. 6-3122 une auto ira vous chercher sans obligation.

DIVANPORT 2 Mx

Recouvert de venyl durable, choix de couleurs.

PRIX SPECIAL ETHIER **99.00**

Achetez au plus bas prix de la région et gagnez ces magnifiques prix:

- 1 automobile
- 1 réfrigérateur
- 2 montres, 1 fer à vapeur
- 1 batterie de cuisine
- 1 caméra 35mm.
- 1 coutellerie
- 30 prix surprises

1 chance à chaque $10 d'achat

LES PIONNIERS DES BAS PRIX

ETHIER & FRERES ENRG.

51e anniversaire

SAINT-BLAISE, QUE.